

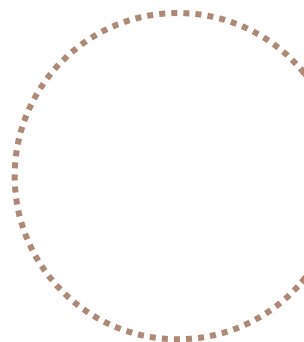
An aerial photograph of a city, likely Paris, showing a dense urban grid, a winding river (the Seine), and scattered white clouds against a blue sky. The perspective is from a high altitude, looking down on the city.

* espace en société
logique territoriale

Banlieues/ Une anthologie

préparée et présentée par
Thierry Paquot

Toutes les banlieues du monde ne se ressemblent pas et les banlieues nées de l'urbanisation française méritent une présentation spécifique à laquelle cette anthologie prétend. Comment définir la « banlieue » et les « banlieues »? Quelles en sont les caractéristiques ? Quels processus socio-territoriaux les « travaillent », quelles formes urbaines s'y dessinent, quels avenir s'y annoncent, quels imaginaires s'y enracinent? Les textes rassemblés ici sont considérés comme des références indispensables aux étudiants, chercheurs, responsables locaux, urbanistes et... banlieusards. Une introduction les accompagne ainsi qu'une copieuse bibliographie et une filmographie commentée. Cet ensemble renseigne utilement le grand public et corrige quelques idées reçues sur une réalité changeante dont la diversité des manifestations infirme les habituels lieux communs, qu'une hâtive généralisation affuble. Penser les banlieues afin de mieux comprendre le devenir des villes, des faubourgs, de l'urbain diffus, et leurs incroyables dynamiques entremêlées, telle est l'intention de cette anthologie.



ISBN 978-2-88074-708-4



9 782880 747084 >

Banlieues/
Une anthologie

*
espace en société
penseurs d'espace

Banlieues/ Une anthologie

préparée et présentée par

Thierry Paquot



Egalement disponible dans cette même collection:

Enjeux de la sociologie urbaine

Michel Bassand, Vincent Kaufmann, Dominique Joye (sous la dir. de)

Milton Santos

Philosophe du mondial, citoyen du local

Jacques Lévy

De la ville aux réseaux/dialogues avec Manuel Castells

Géraldine Pflieger

Conception graphique: *tangram, Lausanne.

Les Presses polytechniques et universitaires romandes sont une fondation scientifique dont le but est principalement la diffusion des travaux de l'École polytechnique fédérale de Lausanne ainsi que d'autres universités et écoles d'ingénieurs francophones. Le catalogue de leurs publications peut être obtenu par courrier aux

Presses polytechniques et universitaires romandes,

EPFL – Centre Midi,

CH-1015 Lausanne,

par E-Mail à ppur@epfl.ch,

par téléphone au (0)21 693 41 40,

ou par fax au (0)21 693 40 27.

www.ppur.org

Première édition

ISBN 978-2-88074-708-4

© 2008, Presses polytechniques et universitaires romandes,

CH – 1015 Lausanne

Imprimé en Italie

Tous droits réservés.

Reproduction, même partielle, sous quelque forme ou sur quelque support que ce soit, interdite sans l'accord écrit de l'éditeur.

Table des matières

1/ Banlieues, un singulier pluriel	1
<i>Thierry Paquot</i>	
Détours romanesques	3
Retour aux « Humanités »	10
Fin des banlieues et Grand Paris	16
2/ La banlieue : question de définition	21
<i>Hervé Vieillard-Baron</i>	
Des connotations multiples	22
Les anciennes banlieues : une histoire chaotique	23
Une grande variété de paysages	26
De multiples critères de distinction	27
La banlieue ressentie et imaginée	28
Conclusion	33
3/ Transformation dans le caractère extérieur des villes : les banlieues	35
<i>Paul Meuriot</i>	
Développement considérable des régions suburbaines	36
4/ Les banlieues urbaines et la réorganisation administrative du département de la Seine	41
<i>Henri Sellier</i>	
L'insuffisance des transports	42
L'anarchie administrative dans le département de la Seine	43
Solidarité de fait entre toutes les parties de l'agglomération parisienne	45
5/ Introduction à l'étude de la banlieue	47
<i>Pierre George</i>	
6/ Faubourgs, banlieues et zones d'influence	61
<i>Georges Chabot</i>	

7/	L'essaimage urbain en France et en Europe	69
	<i>Jean-François Gravier</i>	
8/	Présent et avenir des «grands ensembles». Un appel à l'étude (de la géographie humaine à la sociologie)	79
	<i>Pierre George</i>	
9/	Pas de ville sans cité	99
	<i>Olivier Guichard</i>	
	Le sens de la responsabilité	101
	Ces contraintes qu'on allègue	102
	Sans grandiloquence	104
10/	Périphérie des villes et crise de civilisation	107
	<i>Paul-Henry Chombart de Lauwe</i>	
	Les processus de transformation	108
	«Culture populaire», institutions et vie quotidienne	111
	Enjeux et luttes urbaines	114
	Processus d'émergence et formes d'action	116
11/	Pour en finir avec la banlieue	121
	<i>Annie Fourcaut</i>	
	Un objet pour les sciences sociales	123
	La banlieue dans les têtes	125
	Politique de la ville ou traitement des banlieues?	128
12/	Bibliothèque	133
	<i>Thierry Paquot</i>	
13/	Les banlieues au cinéma: filmothèque	147
	<i>Thierry Paquot</i>	

Banlieues, un singulier pluriel

Thierry Paquot

Louis-Ferdinand Céline, dans la préface qu'il rédige à la monographie d'Albert Serouille, *Bezons à travers les âges* (Denoël, 1944), s'émeut : « Pauvre banlieue parisienne, paillasson devant la ville où chacun s'essuie les pieds, crache un bon coup, passe, qui songe à elle ? » Il répond : « Personne ». Cette banlieue est celle de la souffrance, de la pauvreté, de l'indifférence. On y parque les entrepôts, les matériels roulants de la SNCF, les matériaux de constructions, les machines bruyantes et polluantes, les cités-dortoirs, tout ce que la ville, la vraie ville qu'on souhaite riche et belle, ne veut pas et rejette. La banlieue est un désolant dépotoir. Un cimetière. Alors la banlieue n'aurait-elle aucun caractère ? Pas si simple, d'autant que si la « chose » n'a pas cessé de changer, le « mot » lui aussi a connu de nombreuses inflexions de sens. « Banlieue » est un terme à acception variable.

Étymologiquement, « banlieue » vient d'un terme francique *ban* qui désigne la loi seigneuriale dont le non-respect conduit à une sanction. Pour les institutions féodales, le *ban* correspond à la convocation des vassaux par le suzerain. Par métonymie, il s'applique à toute assignation royale, on dit alors « convoquer le ban et l'arrière-ban ». *Banlieue* est le mot par lequel on désigne le territoire où s'exerce l'autorité seigneuriale, le *ban*. Ce territoire s'étend à une *lieue* autour du domaine et une *lieue* équivaut, en gros, à quatre kilomètres. Il s'agit par conséquent d'un territoire placé sous protection de la ville ou du château, un lieu intégré en somme. Le contraire du sens commun actuel qui laisse entendre derrière le mot « banlieue », l'abandon,

le délaissé, le hors état de droit, la relégation, l'à-côté de la normalité. La banlieue serait ainsi le territoire privilégié des exclusions. Mais la banlieue ne se résume pas à quelques quartiers dits en «difficultés» ou «sensibles». Il y a près de vingt millions de banlieusards en France, en ce début de XXI^e siècle, et la plupart d'entre eux sont plutôt satisfaits de leurs conditions de résidence, c'est dire si ce mot doit toujours être mis au pluriel. En effet quoi de comparable entre Neuilly-sur-Seine et Aulnay-sous-bois, Marne-la-Coquette et Chanteloup-les-Vignes? La banlieue de l'héroïne des *Petits enfants du siècle* de Christiane Rochefort (Grasset, 1961) attend le bonheur, comme la nuit attend l'aube. La société de consommation, les vacances, le confort ménager, le plein emploi, l'automobilisation et ... l'ennui, voilà ce que la banlieue et ses grands ensembles abritaient alors. Depuis, les quartiers dits en «difficultés», ou parfois «sensibles» (?) voisinent avec des quartiers «tranquilles». Un coin de banlieue qui ressemble à un autre au premier regard se révèle vite bien différent à qui prend le temps de le parcourir. Confirmant ainsi le point de vue des philosophes grecs pour qui le semblable ne correspond pas à l'identique! Cet air de parenté, qu'une architecture sans grande imagination ne fait que renforcer, est celui de la société urbaine, complexe, déchirée, inachevée, dans laquelle cohabitent mille et une contradictions sociales, générationnelles, économiques, religieuses et culturelles. Les banlieues avec les villes, et leurs extensions plus ou moins bien contrôlées, constituent ce qu'il convient d'appeler «l'urbain». Le destin de la «ville-centre» et celui des banlieues dites «périphériques» sont dorénavant imbriqués l'un à l'autre, solidaires en quelque sorte. Et le citoyen de l'urbain diffus le sait d'expérience, la «ville-centre» ne se trouve plus au centre et les «périphéries» abritent fréquemment des centres secondaires peut-être, mais centraux! Du reste on évoque le centre commercial, le centre de loisirs, le centre sportif, qui généralement sont en dehors de la «ville-centre». Il convient, par conséquent, d'élaborer une politique urbaine qui ait conscience de cette nouvelle configuration territoriale, qui n'adhère plus du tout à l'ancienne hiérarchie spatiale. Certains «centres» périssent, vieillissent, se muséifient, sommeillent, alors que des banlieues, pourtant à l'urbanisme aberrant et à l'architecture inhospitalière, voient poindre une culture, avec son langage, ses rythmes et ses couleurs. Les banlieues ne sont pas l'arrière-pays de la ville, mais la base de son renouveau. Les banlieues, chacune selon sa propre histoire, dépendent ou s'émancipent de la grande ville d'à côté, leur degré de dépendance se perçoit dans le continuum bâti ou non, qui confère au territoire une relative unité. L'urbanisation française récente confirme l'éparpillement de la ville au-delà de ses limites historiques. La prise en compte de l'urbain (en Italie on parlera

de *Città diffusa* et en Allemagne de *Zwischenstadt*, «entre-deux villes») est un impératif qui transforme la vision traditionnelle de «la ville» et de «sa banlieue». Et ce, aussi bien en ce qui concerne les mobilités, la localisation des activités, les pratiques sociales, culturelles, distractives que la représentation politique. Aussi devient-il indispensable d'inventer la gouvernance démocratique de ces nouveaux territoires qui avec l'allongement du temps de la vie et la profonde réorganisation du quotidien sont peuplés par des populations aux attentes divergentes et sont traversés en permanence par les flux (de marchandises, de capitaux, d'habitants, de rumeurs...). Si les administrations locales ne s'en préoccupent pas, nous verrons se multiplier encore davantage les enclaves privées, vidéo-surveillées et vigiliées. Ne l'oublions pas, l'implantation d'un enclos privatisé incarne la négation de l'urbain, de la gratuité et de l'accessibilité qui le caractérisent. Cela revient à priver le citadin *lambda* d'une déambulation sans interdit. Tout accès contrôlé génère une exclusion. Le sentiment d'insécurité conforte, de fait, cette demande d'habitats regroupés, protégés, fermés. Sans réussir à contrecarrer cette tendance, visiblement planétaire, il est possible de ménager les lieux afin de les rendre plus aimables et sûrs et éviter leur bunkérisation. Une bonne signalétique, une démarche paysagère, une préférence marquée pour les piétons et les cyclistes, une attention méticuleuse portée au site et à son entretien, la redynamisation de mini-centres urbains avec services et commerces constituent quelques-uns des ingrédients du confort urbain. Celui-ci, à son tour, stimulera le confort de la maison et renforcera les exigences des résidents. Si le logement domotique futur ne comporte plus seulement des pièces monofonctionnelles et monogénérationnelles, et devient réactif et modelable, l'urbanisme des centres denses comme celui de l'urbain diffus doit tenir compte de la pluralité changeante des usages et de leurs temporalités désynchronisées. Cet éco-urbanisme amène ne sera un «bien commun» que si et seulement si il engage chacun envers autrui. La demeure de l'*homo urbanus* appartient à l'écoumène, à cette terre hospitalière qui n'ignore pas qu'un lieu est toujours une des banlieues du monde.

Détours romanesques

Vous avez dit «banlieues»? questionne le lecteur, pas totalement convaincu. Usons de la preuve par la littérature. Les romanciers ne se privent pas de les explorer, et belles ou laides de les intégrer aux décors de leurs histoires, aux humeurs de leurs personnages, à la localisation des actions. Chez Balzac, la banlieue parisienne est encore rurale et se fait volontiers la destination reposante lors de brèves vacances, une sorte de cadre idéal propice

à la villégiature. Pour son ami, Léon Golzan, la banlieue est cachottière, elle déborde de quiétude alors même qu'elle cache de véritables drames (*Le notaire de Chantilly*), elle est comme un étang étale avant qu'on y jette un caillou et que mille cercles rident sa surface, perturbent son apparent équilibre. Chez Zola, c'est la campagne des ouvriers à portée d'un trajet en train. Elle exprime le repos dominical, le bal, la distraction, la paresse, le flirt, tout comme chez Maupassant qui apprécie tant la promenade en barque, pour flirter... Mais elle se présente comme une sorte d'antichambre de la grande ville, un lieu d'attente, un sas de décompression avant de plonger dans le tumulte urbain. Zola, jeune homme, dans les années 1862-1865, aime se promener dans la plaine de Montrouge, le bois de Verrières, à Fontenay-aux-Roses (où il situe l'action du premier chapitre de *Madeleine Féral*). En 1866, avec Paul Cézanne, il se rend à Bennecourt, sur la Seine en face de Bonnières. On trouve dans «Aux Champs» (*Le capitaine Burle et autres contes*, 1882) une apologie de la banlieue qui rend hommage aux peintres d'avoir si bien su restituer les beautés cachées d'un territoire si proche de la capitale : «Ce fut Français et quelques-uns de ses amis qui découvrirent Meudon. Personne encore ne s'était douté du charme des rives de la Seine. Plus tard, Daubigny explora le fleuve tout entier, depuis Meudon jusqu'à Mantes; et que de trouvailles, le long du chemin : Chatou, Bougival, Maisons-Laffitte, Conflans, Angrézy ! Les Parisiens ignoraient même alors les noms de ces villages. Quinze ans plus tard, une telle cohue s'y pressait que les peintres devaient fuir. C'est ainsi que Daubigny, chassé de la Seine, remonta l'Oise et s'établit à Auvers, entre Pontoise et l'Île-Adam. Corot s'était contenté de Ville-d'Avray, où il y avait des étangs et de grands arbres. Ainsi, la banlieue parisienne se révélait davantage à chaque Salon de peinture.» Avec ses droits d'auteur il achète une maison à Médan, qu'il rénove et agrandit. Régulièrement il s'y rend depuis son appartement parisien en vélo, traversant avec plaisir la banlieue. Comme les peintres, les romanciers enjambent les fortifications et arpentent les banlieues, d'où ils reviennent avec d'innombrables notations et l'esprit pas toujours libéré des idées dominantes concernant les communes ouvrières, inévitablement décriées, sales et polluées alors que les villages, encore ruraux, sont agréablement fleuris et hospitaliers. La réalité refuse un tel schématisme, qui pourtant aura la vie dure ! Parfois, un même site conjugue ces deux images contrastées. Comme en témoignent ces premières lignes d'un roman quelque peu laborieux au demeurant : «Dans la banlieue nord de Paris, il y a une ville terrible et charmante. En elle, confluent les déchets, les résidus, les immondices sans nom que produit la vie d'une capitale. Là, vont les bêtes crevées, les animaux de boucherie que les vétérinaires refusent à la consommation, les chevaux

qui meurent à la peine sur la voie publique ; là, par barricades chaudes et fumantes, va le sang des abattoirs, vont les vidanges. Et jusqu'aux boulevards de cette ville, s'étend la campagne la plus fertile de l'Île-de-France, les champs qui donnent un blé dru et fort, les 'marais' où croissent, malgré l'hiver, les vigoureux légumes ; c'est elle qui, chaque nuit, dirige vers Paris au roulement cahotant des charrettes, la provende la plus généreuse ; c'est elle qui garde, dans l'abandon général des coutumes et des personnalités, ses vieilles habitudes, son visage de bourg ancien qu'envahit et ronge la lèpre des usines insalubres ; c'est Aubervilliers empuantie par l'haleine de fabriques d'engrais, rafraîchie par le souffle qui vient des jardins et des champs et qui ramasse les parfums sur la plaine de La Courneuve ; c'est Aubervilliers-la-Poudrette et Aubervilliers-la-Fleurie ; la ville où l'on cuit les cadavres et où l'on multiplie les récoltes ; la ville aux deux figures, l'antique et la moderne ; la chaudière de l'Enfer et la corbeille du Printemps.» Léon Bonneff rédige son roman *Aubervilliers*, vraisemblablement en 1913, mais ne le verra pas publié, car il disparaît dans la tourmente de la Grande Guerre, à l'âge de trente ans, ainsi que son frère Maurice, avec lequel il avait signé une série d'enquêtes sur la vie des ouvriers, *Les Métiers qui tuent* (1905). Il n'aurait certainement pas reconnu son Aubervilliers dans le film d'Éli Lotar, tourné en 1945, sur un scénario de Jacques Prévert et une musique de Kosma, qui exhibe aux portes de la Ville-Lumière, la misère, l'insalubrité, l'inconfort, et n'indique plus aucune trace d'agriculture...

Eugène Dabit (1898-1936) est surtout célèbre par l'infidèle adaptation cinématographique d'un roman, à l'écriture économe et sans véritable intrigue, *L'Hôtel du Nord*, qu'il publie à compte d'auteur en 1927. Le film de Marcel Carné (1938) reprend juste l'idée d'une chronique populaire, la vie de quelques pensionnaires d'un hôtel parisien et introduit de nouveaux personnages et surtout des propos dus à la plume inventive du scénariste Henri Jeanson. Pourtant, ce peintre autodidacte est aussi romancier comme le prouve *Villa Oasis* (1932) ou *La Zone verte* (1935) qui mettent en scène la banlieue et ses rapports à Paris. Il projette du reste d'écrire, un peu à la manière de Théodore Dreiser ou de John Dos Passos, une fresque intitulée *Capitale*, de même qu'il espère regrouper plusieurs nouvelles en un recueil, *Ville lumière* (Le Dilettante, 1987), dont une enquête sur les hospices pour vieillards («Un dimanche dans la banlieue sud»), qui préfigure un autre roman, jamais achevé, *La Fédération des vieux*. Le texte commence ainsi : «Une sale journée d'hiver parisien, pluvieuse et grise. Le sol est gluant, une eau trouble roule dans les ruisseaux. La place d'Italie : murs noirs des immeubles et de la mairie du XIII^e arrondissement, arbres morts. Là, je prends le tram qui me conduira à l'hospice d'Ivry. Un vieux tram. Il grince, sonne,

cahote, s'enfonce dans la banlieue morne. Sous le ciel uni, dans la plaine, des maisons : cabanes à lapins, meublés, et ces hautes bâtisses neuves ; elles n'en auront pas pour beaucoup d'années à faire les belles. » Après une courte visite dans ce qui s'apparente à un mouiroir, le narrateur se rend au fort d'Ivry. « Lorsque je me retrouve sur le plateau, la pluie recommence à tomber, une sale pluie, fine, froide, lassante, qui enveloppe, une cité où flotte – pourquoi ? – drapeau. Chemins creusés d'ornières, terrains vagues où l'on vient verser des déblais, champs plantés d'arbustes. Un peu d'espace, un peu de ciel, en guise de consolation, et même je renifle une odeur de fumier. Puis j'approche de Villejuif, ou d'un autre patelin, est-ce que je sais ! Voilà carrément la banlieue qui recommence, la petite, pas la grande, sans herbes, sans arbres. » La petite banlieue c'est la proche banlieue, celle qui jouxte la capitale, l'autre, la grande banlieue c'est Monlhéry, par exemple, qu'il décrit dans « Grande banlieue Sud » (*Faubourgs de Paris*, 1933) ou encore les environs de Pontoise qui abritent *La Zone verte*, des petits villages ruraux acceptant, tant bien que mal, des lotissements pavillonnaires.

Emmanuel Bove (1898-1945) représente plus d'une fois la banlieue dans ses écrits, notamment dans un roman policier, *La Toque de Breitschwanz* (1933), réédité sous le titre de *La Fiancée du violoniste* (1987). Il est, on le sait, l'auteur de *Bécon-les-Bruyères* (1927), où il a logé quelques mois en 1926. Commune, selon lui, sans aucune qualité, coincée entre Courbevoie et Asnières, appelée pense-t-il à tort à disparaître. Mais c'est dans *Un soir chez Blutel* (1927) qu'il affiche le changement de paysage, entre la campagne, la proche banlieue et Paris, en arrivant par la gare de l'Est : « Il connaissait les stations par cœur depuis la gare régulatrice de Vaire-Torcy. Il guettait les premiers autobus de la place de la Villette. (...) Les rails et les fils du télégraphe commençaient à s'entrecroiser, à fuir en des perspectives différentes. Les grues ne ressemblaient plus aux grues modestes, inclinées à quarante-cinq degrés. Elles se déplaçaient sur des rails parallèles, se mouvaient dans tous les sens, et semblables à ces mains de bois imitées parfaitement, dont les doigts ont toutes des phalanges articulées, elles approchaient le plus qu'il soit possible de la liberté du geste d'un géant. Un règlement spécial pesait sur les terrains entourant les gazomètres de la ville de Paris. Maxime songeait à l'immense labeur d'entretenir toutes ces carcasses de fer, de vérifier les poutres, les boulons si nombreux. (...) À la publicité champêtre qu'un comité combattait, succédait à présent celle de la région parisienne. Ce n'était encore que les enseignes en fer blanc, imitant l'enseigne lumineuse, mais ne s'éclairant qu'à la clarté d'autrui, que les placards d'un chapelier du boulevard Sébastopol. » Les banlieues sont rarement autonomes, actives, recherchées et appréciées indépendamment de Paris, elles s'entremêlent, se fondent en

une banlieue indistincte, qui lamine du coup leurs différences, leurs éclats, leurs particularités. Cette opération qui consiste à regrouper *les* banlieues en *la* banlieue n'est pas une addition, mais une soustraction ! En effet, le total gomme la diversité des composants, n'autorise plus la comparaison, ne permet pas l'approche successive. Il ne s'agit pas de nier une certaine unité territoriale qui doit associer les communes de la banlieue, mais d'éviter une homogénéisation contestée par l'histoire et la géographie.

« Pourtant de toute urgence un plan est indispensable, écrit Louis Cherbonnet en conclusion de son remarquable ouvrage *Extra-muros* (éditions Au Sans Pareil, 1929), mais un plan assez souple de disposition générale, ayant seulement le sens de l'avenir et non sa mathématique prévision, c'est-à-dire pouvant facilement se modifier selon les occurrences mais non applicable aveuglément ; mais surtout un plan garanti par des lois et assuré par des servitudes intelligentes. La banlieue a une histoire, il faut la respecter ; des besoins, il faut y subvenir ; des possibilités, il faut en tirer le meilleur profit ; des beautés, il faut les mettre en valeur. J'ai parlé de la route-corniche de l'Est ; bien, on prévoit une autre route reliant Paris à Saint-Germain par l'Étoile, Neuilly et le Rond-Point de la Défense : bien ; on a annoncé l'aménagement des forts : bien. Dégageons les accès, découvrons les sites, ménageons partout de vastes emplacements à l'usage public. Mais, à l'excès, les cités satellites ou linéaires conviendraient mal à nos tempéraments. Nous ne sommes pas des Anglo-Saxons : enrégimenter les jardins nous paraît insupportable. Et le damier nous est aussi pénible que le désordre. Refusons un carcan qui serait un instrument de torture. Exigeons des directives créatrices d'activités naturelles, des directives stimulantes et protectrices. Pour le reste le métro prolongé et le tramway rapide feront le nécessaire. Tout autre effort restera stérile. Mais de grâce qu'on se hâte. Le danger est à nos portes. Il ne faut pas que Paris et sa banlieue meurent étouffés par l'incurie, la hideur et l'incompétence, ou restent défigurés pour toujours. » Depuis, le quartier d'affaires et de tours de La Défense a été érigé, telle une île de béton, des cités-dortoirs hideuses se sont multipliées en brisant tout lien avec le réseau viaire existant et en imposant ces grands ensembles comme négation affirmée de la ville ; des gigantesques infrastructures autoroutières et ferroviaires balafrent toute l'Île-de-France et le « Grand Paris », souhaité par notre auteur, n'est toujours pas à l'ordre du jour ! Le métro n'a été que rarement prolongé en banlieue, le tramway n'a pas déployé son réseau à l'échelle régionale, les relations interbanlieues ne sont guère commodes et si le RER a le mérite d'exister, la voiture demeure l'instrument privilégié pour les déplacements quotidiens de la majorité des citadins. Notre auteur n'a pas été entendu et sa déclaration d'amour à la banlieue multiple est restée lettre

morte. «Banlieue, ma Banlieue... d'aucuns te trouvent banale et monotone, cependant moi, j'ai compris ton sens profond, épié ta diversité. Mais je ne te divise pas dans mon cœur. Je t'aime une et multiple. Et c'est pour cela que j'ai voulu te dire tout entière : ô méconnue, ô éphémère, avant que Paris ne s'empare de toi pour te faire à son image... pendant qu'encore, tu offres ce charme capricieux, imprécis, si troublant... ô Banlieue!»

L'après-guerre et la période dite de «Reconstruction» accusent la séparation entre la capitale et ses périphéries, de plus en plus spécialisées en entrepôts de toute nature, pour les gens (les «cages-à-poules» et les bicoques), les marchandises, les matières premières, les réserves alimentaires, le matériel roulant, les cimetières... René Fallet (1927-1983), natif de Villeneuve-Saint-Georges, raconte l'occupation allemande dans *Banlieue sud-est* (1947) et commence par dresser le décor : «La place de la Gare. Cœur de la ville. C'est là que se retrouvent le soir, passé six heures, tous les copains du monde. On attend les trains, et les trains passent, et la pendule tourne... On regarde les filles, on s'en moque, on hue les cons... On lit *L'Auto*, on pronostique, on rigole, on aime, on fume, on pète, on rêve. La place est divisée en zones nées du mépris, de la méfiance. Les 'bandes' ont chacune la sienne. Celle du 'Vieux Villeneuve', baptisée 'Harlem' par ses membres, tient sur la portion de trottoir Pharmacie-Arrêt des autocars. Les 'zazous' ont leurs assises tout autour de la sortie principale. Les 'fils à papa, fils-des-commerçants-de-la-ville' paradent dédaigneusement devant le café Madus. Les 'esthètes impuissants symphonico-romantiques' sornettent au centre même de la place. (...) L'hiver tout change, les cartes sont mêlées. La trentaine de jeunes types se côtoient, non sans répugnance, dans le hall de la gare, tout en s'efforçant de garder la distance intergroupe.» Ainsi la banlieue c'est avant tout ses habitants ! Par les romanciers nous nous familiarisons avec des populations bigarrées et toujours bien localisées. Avec Jean-Pierre Chabrol (1925-2001) nous allons à Massy-Palaiseau (*Le Bout-gâleux*, 1955) et avec Driss Chraïbi (1926-2007) ce sont les taudis de Genevilliers réservés aux travailleurs immigrés (*Les Boucs*, 1955) que nous fréquentons. Avec Roger Bordier (né en 1923) nous découvrons Marville, une cité nouvellement bâtie en terre céréalière (*Les Blés*, 1961) qui correspond à l'ère moderne, celle du béton armé et des pilotis. La science-fiction n'est pas en reste, elle trace de *La banlieue* (1961) imaginée par Jacques Sternberg (1923-2006), un portrait où l'abstraction froide se conjugue au mystère distant à la Chirico. Il en est différemment avec le polar, je songe ici à Didier Daeninckx (*Hors limites*, 1992) où la banlieue est cliniquement analysée, le réalisme se substitue à l'idéalisme et introduit l'humain avec ses paradoxes, ses folies, ses zones d'ombre. Quant aux romans d'une

veine plus «naturaliste», comme ceux de Georges Simenon (1903-1989), ils s'attachent principalement aux ambiances des lieux et à leur influence sur le caractère des habitants, ainsi dans *Le déménagement* (1967), nous suivons une famille qui quitte la rue des Francs-Bourgeois, à Paris, pour s'installer à Clairevie, à huit kilomètres au sud d'Orly, dans une nouvelle résidence. «Il ne savait pratiquement rien des locataires de l'immeuble, ignorait jusqu'à leur nombre. Les huit étages comportaient chacun un minimum de deux appartements. Plus que cela puisque le panneau annonçait des logements de cinq, quatre, trois pièces, sans compter les studios. Il n'y avait pas qu'un immeuble, mais au moins vingt, identiques, groupés géométriquement, avec le même nombre de mètres carrés, de pelouse devant chacun, les mêmes arbres qu'on venait tout juste de transplanter.» Un tel environnement, calme, uniforme, propre, ne va pas convenir à Émile qui s'attarde à Paris le soir après son travail, hésitant à rentrer chez lui, en banlieue, jusqu'à la dérive fatale... Claire Etcherelli (née en 1934) s'attache à des Portugais fraîchement installés en banlieue parisienne, dans *À propos de Clémence* (1971) et Michel Rachline promène son héros, Nono, de Saint-Denis à Arcueil dans *Tendre banlieue* (1979). À la figure du prolo, râleur mais bien brave, des années vingt et trente, succède depuis les années cinquante/soixante celle de l'immigré – généralement maghrébin – qui apprend à la fois la civilisation urbaine et la banlieue, et depuis une vingtaine d'années celles du *beur* et de la *beurette*, personnages souvent tiraillés entre deux cultures, pas toujours bien maîtrisées. Les banlieues amortissent les diverses couches migratoires et «cosmopolisent» tous leurs habitants quelles que soient leurs origines ethnico-géographiques. Samuel Benchetrit, né en 1973 à Champigny-sur-Marne, élabore avec sa *Chronique de l'asphalte* (deux tomes déjà publiés sur cinq d'annoncés), une physiologie de la banlieue, ses parlers, ses craintes, ses «types», ses tracas quotidiens, ses espérances folles, son humour ou sa cocasserie, sans jamais jouer la stigmatisation, l'exclusion définitive, la paupérisation absolue... Il confirme ainsi que les banlieues sont d'inépuisables sources pour l'imagination fictionnelle nourrie du vécu du romancier, généralement natif de ce territoire pas si délaissé que cela, pas si marginalisé qu'on le dit trop souvent. Les banlieues acquièrent par conséquent une dimension culturelle en étant représentées, tant dans la littérature que la chanson, la BD ou par la photographie et le cinéma. Toute représentation correspond finalement à un signe de reconnaissance. L'art vient du coup confirmer – quand il ne l'anticipe – les résultats des recherches en sciences humaines et sociales. Néanmoins ce sont ceux-là que nous avons privilégiés dans cette anthologie. Pourquoi? Parce qu'il est plus facile de sélectionner des extraits d'articles savants et reconnus comme essentiels, par la «com-

munauté scientifique», sur cette thématique que de découper, plus arbitrairement et subjectivement, des romans ou des poèmes.

Retour aux « Humanités »

C'est donc en compagnie de géographes, d'historiens, de politologues et de politiques, de sociologues que nous vous proposons d'étudier le phénomène de la banlieue, sachant qu'une banlieue en cache une autre, qui en contient plusieurs, un peu comme les poupées gigognes, etc. Par qui et quand commencer ? Nous débutons avec un texte d'Hervé Vieillard-Baron, géographe spécialiste de la banlieue, qui en propose une introduction générale. Puis nous lirons Paul Meuriot, agrégé d'histoire, qui traite dans sa thèse (*Des agglomérations urbaines de l'Europe contemporaine*, Belin, 1897) de l'accroissement démographique de certaines villes qui se transforment en agglomérations s'accaparant les faubourgs de leurs faubourgs. Ce qui permet également de dater cette croissance urbaine commune à de nombreuses villes en voie de modernisation. En effet, il s'agit d'un processus en acte certainement depuis le XVIII^e siècle, comme le repère Michel Foucault dans son Cours au Collège de France (1977-1978) en observant l'apparition du mot « développement » et sa progressive généralisation dans les monographies retraçant l'histoire d'une ville. La ville est alors enceinte de fortifications et relativement autonome dans son mode de gouvernance. Par le commerce elle s'ouvre au-delà de « sa » région « naturelle » et se peuple au point de déborder de ses limites, *elle se développe*. Ses faubourgs assurent une jonction entre le monde de la ville – quasi insulaire – et l'extérieur, les autres villes éloignées des campagnes environnantes. Avec l'industrialisation, les percées imposées par le chemin de fer, l'accroissement démographique qui résulte principalement de l'exode rural, les villes voient leurs faubourgs empiéter sur les remparts – devenus de plus en plus souvent inutiles, à cause des nouvelles armes d'une part et d'autre part pour la simple raison qu'ils ne délimitent plus vraiment la ville – et faire corps avec elles. Dans certains cas, très officiellement, une ville s'approprie les villages voisins qu'elle occupe, comme Paris le 1^{er} janvier 1860 va annexer les territoires compris entre la barrière des Fermiers généraux (1784-1787) et la fortification Thiers (1841-1844), passant ainsi de douze à vingt arrondissements. Les faubourgs sont les futures banlieues, qui vont se déployer spatialement au fur et à mesure que le chemin de fer étend ses ramifications. La banlieue parisienne prend forme, dans sa diversité, à partir de 1840/1850, et ne cesse depuis de s'étendre. Paul Meuriot parle de suburbanisation pour désigner la dynamique populationnelle des banlieues. Il constate que ce phénomène est com-

mun à toutes les grandes villes du monde industrialisé d'alors. Il y a une sorte d'effet de «vases communicants» entre la campagne qui se mécanise et libère des bras et la ville dont l'industrie réclame de la main-d'œuvre. Cette migration entraîne le surpeuplement des centres, qui déversent ce trop-plein dans leurs périphéries. Celles-ci s'urbanisent, plus ou moins rapidement, et se transforment en banlieues, c'est-à-dire en «régions suburbaines», pour conserver le vocabulaire de l'époque. Jean Guillou, dans la thèse qu'il consacre à *L'Émigration des campagnes vers les villes et ses conséquences économiques et sociales* (Arthur Rousseau, 1905), s'insurge contre la définition statistique de la ville (plus de 2000 habitants) qui ne rend pas compte du degré d'urbanisation et de son intensité. Il préfère la notion d'agglomération qu'il emprunte à Paul Meuriot et surtout au caractère rural ou urbain des territoires et des populations qu'il s'agit de qualifier. Il s'attarde sur la difficulté à distinguer «population rurale» et «population urbaine» et s'émancipe des seuls chiffres pour saisir ce qui relève du mode de vie, des pratiques alimentaires, vestimentaires, langagières et plus généralement des comportements des deux types de population. Il étudie les raisons de l'exode rural (le démembrement des terres, la motorisation de l'agriculture, l'usage des engrais chimique qui assurent de meilleurs rendements à l'hectare, la réelle séduction de la vie en ville, la recherche d'une sociabilité plus diversifiée, la suprématie idéologique de la ville martelée par la presse, la littérature, l'école, etc.) qui entretient l'émigration suburbaine. Il pronostique un «nivellement relatif des conditions d'existence à la campagne et à la ville, nivellement du coût de la vie, nivellement du taux des salaires, aptitude naturelle et réciproque des individus appartenant à nos deux grandes catégories de population, à comprendre, à sentir, à vivre à l'unisson (...)», visant à réduire les écarts entre les campagnes et les villes et à terme à unifier le territoire en un entremêlement des habitats ruraux et urbains et à supprimer les banlieues. Il a lu et apprécié, *L'Exode rural et le retour aux champs* (Félix Alcan, 1903, nouvelle édition revue et augmentée en 1910), du syndicaliste belge, Émile Vandervelde. Ce dernier n'ignore pas la modernisation de l'agriculture qui laisse sans emploi de nombreux paysans qui se tournent vers les industries et viennent s'entasser dans «les villes tentaculaires» (pour reprendre le titre d'un célèbre recueil de poèmes du belge Émile Verhaeren, 1895). L'originalité de Vandervelde consiste à penser un exode urbain, qui contrecarrerait l'exode rural. Les salariés (de l'industrie, du commerce, des transports ou du service public) pourraient résider à la campagne tout en travaillant en ville, si le réseau ferré était assez efficace et peu cher, et si la durée du temps de travail et son agencement permettaient de rester deux à trois jours chez soi. Il faudrait décentraliser les établissements

industriels et les services, mieux les répartir sur l'ensemble du territoire, favoriser la constitution de véritables cités-jardins qui remplaceraient à terme les énormes agglomérations plus ou moins gérables et leurs banlieues fatiguées et fatigantes. Les agriculteurs bénéficieraient des réels bienfaits de la ville, et surtout de son « esprit », et les citadins auraient le bon air et des produits frais, sans oublier un cadre de vie champêtre. Que demander de plus ? C'est la résolution de la contradiction ville/campagne par la suppression des deux termes, ou plus précisément l'effacement de leurs qualités antagoniques, laissant survenir une campagne qui s'urbanise et une ville qui se ruralise. Cela est dans l'air du temps. D'un côté une dénonciation du gigantisme des super-agglomérations millionnaires, de leurs pollutions, leur densité et la promiscuité qui en découle, d'un autre la convergence de plusieurs alternatives comme celles élaborées par William Morris (*News from Nowhere or an Epoch of Rest*, 1890), Piotr Kropotkine (*Fields, Factories and Workshops*, 1898) ou Ebenezer Howard (*To-morrow: a Peaceful Path to Real Reform*, 1898, republié sous le titre de *Garden-Cities of To-morrow*, 1902). Ces propositions œuvrent pour des ensembles territoriaux très bien équipés en moyens de transport et de communication, offrant d'excellentes conditions de logement, mixant les activités et valorisant la nature. Un peu à la manière de la « Crèche » dans le roman utopique de Zola, *Travail* (1901), où les usines, les équipements collectifs (écoles, dispensaires, salles de concerts, théâtres, boutiques, etc.), les maisons individuelles sont dispersés dans un vaste parc. Ainsi, chacun selon ses attentes, peut fréquenter un lieu urbain (un grand magasin, par exemple ou un cabaret), côtoyer la foule, s'enivrer du vacarme ambiant et de l'agitation ininterrompue, et également apprécier la tranquillité de son jardin. Le géographe Paul Vidal de La Blache (1845-1918), dans son ouvrage posthume *Principes de géographie humaine* (Armand Colin, 1921), souligne la corrélation entre les progrès civilisationnels et l'importance du « fait urbain ». Il signale que c'est souvent « la présence d'un obstacle » qui stimule le développement d'une ville, « aux débouchés des montagnes, aux passages des fleuves, au seuil des déserts, au contact des côtes, partout où il faut s'arrêter, aviser à de nouveaux moyens de transport, il y a chance pour qu'une ville se forme. » Plus loin, il précise que toute ville comprend un noyau central, dont la puissance attractive perdure au fil des siècles, même si il est cerné par des extensions de plus en plus massives. C'est le centre qui intéresse le géographe, le mot « banlieue » n'est du reste pas employé, car c'est lui qui rayonne et assure une unité à l'ensemble. Henri Sellier (1883-1943), élu socialiste, s'intéresse de près à la *garden-city* (sa formation à HEC lui assure la maîtrise de l'anglais) au point d'en édifier une à Suresnes, municipalité dont il sera un maire attentif et expérimenta-

teur. En 1915, il remet un Rapport au Conseil général de la Seine, qu'il ne publiera qu'après la guerre, en 1920, *Les banlieues urbaines et la réorganisation administrative du département de la Seine* (avec une préface d'Albert Thomas, éditions Marcel Rivière), dans lequel il analyse le processus de constitution de la banlieue parisienne suite aux travaux haussmanniens, à la cherté du foncier et la crise du logement pour les plus pauvres, qui sont contraints à s'exiler en banlieue. Il suggère une péréquation fiscale entre les communes afin que les plus « riches » d'entre elles aident ainsi les plus « pauvres » à équilibrer leurs budgets et à s'équiper. Il est persuadé qu'une nouvelle administration est à inventer pour gérer ce territoire urbanisé qui comprend Paris et ses périphéries. Dans *Urbanisme* (n° 16, juillet 1933), il reprend les idées de MM. Quoniam, Sébille et Meyer-Lévy (*Le Maître d'œuvre*, n°41-42, mars/avril 1930) sur la construction d'habitations en hauteur en banlieue. Il écrit : « Une réunion de maisons basses, sans point accentué, sans élan architectural, sans élévation qui soit comme un centre de ralliement, restera comme un lotissement sans caractère et sans âme, où l'absence d'un signe visible, d'une marque évidente donnant au groupe sa nette spécification, risquera d'amoinrir cet esprit de solidarité locale d'où naît et où se fortifie l'esprit municipal. » Paris possède un gabarit relativement homogène qu'il ne faut pas perturber par des gratte-ciel, par contre, les banlieues ont des terrains vacants peu coûteux, prêts à accueillir quelques immeubles de grande hauteur. Le *skyline* de la région parisienne ne peut que bénéficier de cet ajout esthétique fort. Pour lui, Paris et ses banlieues forment bien un tout en train de se réaliser. Cette dynamique démographique-économique exige une nouvelle géographie. Il en est convaincu.

Albert Demangeon (1872-1940) publie *Paris, la Ville et sa Banlieue* (éditions Bourrelrier et Cie, 1933) et indique les grandes étapes de la croissance de la capitale, dont la plus importante est contemporaine de la création du chemin de fer et des lignes de tramway au moment de l'industrialisation. « Somme toute, écrit-il, c'est par un déferlement continu de la population au-delà des murailles et au-delà des faubourgs que se caractérise le paysage urbain. Le développement des fonctions commerciales et politiques dans le centre de la ville refoule vers la banlieue une masse d'habitants. La cherté des terrains éloigne aussi de la ville et des quartiers suburbains les établissements industriels. Il y a déversement de la vie urbaine sur toute la province proche. Tantôt on voit les villages anciens de la banlieue se souder les uns aux autres par des quartiers neufs qui emplissent les espaces demeurés vides (...). Tantôt c'est tout un essaim de citadins, attirés par les facilités des entreprises de lotissements, qui fonde, au milieu des champs ou dans un bois défriché, une colonie de bicoques légères et mal construites. Tantôt toute

une ville industrielle a surgi de terre avec ses usines et ses logements ouvriers en séries. Tantôt, enfin, c'est le bourg ancien, une ville ancienne, comme Saint-Denis et Versailles, que l'afflux de la grande vie urbaine submerge et qui perdent peu à peu leur personnalité historique. Cette extension prodigieuse de Paris s'accomplit le plus souvent comme un fait de la nature. Irrésistible, sans ordre et sans volonté directrice dans des conditions parfois pénibles pour le confort des habitants, parfois désastreuses pour l'aspect du paysage.» L'auteur en arrive à espérer une coordination politique et administrative pour une agglomération parisienne ayant 35 kilomètres de rayon, car il n'imagine pas un arrêt dans la croissance de la capitale. La même année, les Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) organisent entre Marseille et Athènes leur séance collective, dont la substance sera mise sur le papier par Le Corbusier, dans *La charte d'Athènes* (1942), véritable manifeste pour un urbanisme fonctionnel, un zonage efficace, une organisation rationnelle de la vie quotidienne afin de satisfaire les quatre fonctions fondamentales de l'être humain : se loger, se détendre, circuler et travailler. Rédigé d'une écriture vive en quatre-vingt quinze «sourates», cet ouvrage deviendra malheureusement la référence pour des générations d'architectes, en particulier ceux qui réaliseront les grands ensembles. L'architecte de «l'esprit nouveau» y reprend et synthétise sa conception de l'évolution des villes et peaufine sa charge contre la banlieue. Il clame que «les banlieues sont des descendants dégénérés des faubourgs», que «la banlieue est le symbole à la fois du déchet et de la tentative. C'est une sorte d'écume battant les murs de la ville. Au cours des XIX^e et XX^e siècles, cette écume est devenue marée, puis inondation.» Enfin qu'elle correspond à «une erreur urbanistique, répandue dans tout l'univers»... Il préconise une nouvelle politique foncière, un choix «intelligent» de la localisation des activités, la construction de logements sains, une libération du sol grâce aux pilotis et aux gratte-ciel, ces «villages verticaux», la programmation de la Cité Radieuse composée d'Unités d'habitation disséminées dans un parc et reliées entre elles par des autoroutes... «La ville, affirme-t-il, définie dès lors comme unité fonctionnelle, devra croître harmonieusement dans chacune de ses parties, disposant des espaces et des liaisons où pourront s'écrire, dans l'équilibre, les étapes de son développement.» Un tel idéalisme naïf laisse pantois. Le Corbusier revendique la table rase et rêve d'une Autorité politique «éclairée» par l'architecte (en l'occurrence, lui). Certes il recense, parfois judicieusement, ce qui ne marche pas, ou mal, dans la société urbaine de son temps – comme certaines banlieues, mais sans s'interroger ni sur le pourquoi de telles situations ni sur ce qui, en elles, permettraient d'en réorienter le destin. Les banlieues sont là, il faut faire avec, non ? Et si cel-

les-ci ne sont plus obstinément et désespérément le dépotoir de la capitale, elles ont à régler la question des grands ensembles, largement inspirés par Le Corbusier. Cet objet architectural-urbanistique rompt généralement avec le réseau viaire existant, adopte une morphologie insulaire, se présente comme une non-ville dans une ville, anciennement bourg rural, ayant subi une soudaine poussée de fièvre pavillonnaire. C'est lui qui pose problème encore à présent, malgré d'innombrables et coûteux programmes de réhabilitation, de restructuration et de rénovation... Il ne s'agit pas d'ériger Le Corbusier en responsable de cet urbanisme criminogène, ou plus simplement inhospitalier, mais d'expliquer pourquoi la France a été le seul pays qui, à une telle ampleur, a construit avec ce modèle. Assurément les Unités d'habitation édifiées par Le Corbusier (Marseille, Rézé, Briey, Firminy) ne sont pas des grands ensembles, pour la simple raison qu'elles ne comportent qu'un seul bâtiment. Mais c'est l'idéologie corbuséenne, revue et corrigée par des épigones que le maître ne contrôlait pas toujours, qui a contribué à imposer le grand ensemble au nom du bonheur des habitants d'une part et de l'efficacité du système constructif présenté comme économique d'autre part. Des alternatives au «chemin de grue» et à la préfabrication industrielle existaient. Il suffisait d'inventer des maisons de ville, d'actualiser les cités-jardins, d'imaginer des ensembles collectifs avec entrées et jardins personnalisés, à l'instar d'autres architectes en Italie, en Allemagne, en Belgique, en Espagne pourtant franquiste, aux Pays-Bas, et parfois presque clandestinement en France, etc. Ces réalisations semblaient à cette époque une hérésie. Les décideurs (quelques hauts fonctionnaires, une poignée d'architectes et d'entrepreneurs...) se persuadaient que le logement collectif correspondait aux «vraies attentes» des habitants et à l'idée qu'ils se faisaient de la modernisation du pays. Pourtant, avec une certaine constance, le désir des Français en matière de logement, et toutes les enquêtes le corroborent, était – et est encore – la maison individuelle. Il fallait donc aller à l'encontre du souhait des habitants pour leur bien! La banlieue hétéroclite, bricolée, «pauvre» (du moins perçue ainsi par les technocrates et leurs architectes) aurait pu se densifier tout en privilégiant la maison individuelle avec son jardinet, sans qu'on fracasse sa géométrie dilettante et approximative avec la pose, en plein champ, de cet ovni appelé «grand ensemble», venant perturber la continuité du bâti, plus ou moins lâche.

Cet urbanisme autoritaire, monumental, froid, planifié, était imposé à une population exclue de toute concertation. Or, c'est en partant des aspirations des gens du lieu qu'on l'embellit, c'est en les associant et les écoutant qu'on les mobilise. La frilosité des pouvoirs publics en matière de délégation et de responsabilité conduit à un refus de faire confiance aux

habitants. Aucune expérimentation n'a été tentée en ce sens. À partir des travaux de John Turner (*Freedom to Build*, New York, Macmillan, 1972), des tentatives de Lucien Kroll (dès les années soixante-dix jusqu'à nos jours, *Tout est paysage*, Sens & Tonka, 2001), des réflexions de sociologues (comme par exemple celles de Jacques Donzelot dans *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues?* Seuil, 2006) et de bien d'autres penseurs, activistes, militants, «professionnels de la profession», élu(e)s, etc., un peu partout au monde, qui militent pour un urbanisme volontaire – et non pas volontariste –, compris comme un «bien commun», à tester en temps et grandeur réels. Les blocages à de telles initiatives sont également connus et par conséquent contournables. Reste à concevoir la «question urbaine» comme intimement articulée à la «question environnementale», afin de favoriser une autre politique de la ville, une autre manière de penser l'urbanisme, en accord avec les gens, les lieux, les flux.

Alors la banlieue, les banlieues? Les banlieues des villes de province s'agglomèrent et conservent leur identité tout en adhérant à un ensemble plus vaste qui cherche son nom et ses modalités de gouvernance. Les banlieues parisiennes existent avec et sans Paris. En effet, chaque commune a sa population, son histoire, ses projets et une relative autonomie. Mais en même temps, elle sent bien qu'elle appartient à un «grand Paris», à une région, à un réseau de transports en commun (dont l'organisation et la tarification lui échappent totalement), à un territoire qui possède un patrimoine, des forêts, des zones agricoles, etc. Au fil des ans, un imaginaire-banlieue se construit et se pense en décalage avec d'autres niveaux de la réalité, de sa réalité. Cet imaginaire-banlieue conforte une image qui déjà n'est plus ou pas encore, bref, il y a des écarts entre ce qui se dit sur et ce qui se vit à. Cette anthologie accompagne cette histoire au cours de laquelle on associe des territoires (les communes rurales autour de Paris) en une totalité (la banlieue parisienne) qui les dépasse, puis on la découpe en morceaux (les communes de banlieue), avant de vouloir les réunir (la région, l'Île-de-France). Nous en sommes là. Ces textes nous informent, nous renseignent, nous éclairent. Que chacun puisse imaginer la suite. Un Grand Paris? Une unité territoriale à représentation politique à géométrie variable? Des communes liées à d'autres sans continuité spatiale, sur la base de projets partagés? Tout est ouvert.

Fin des banlieues et Grand Paris

La Ville-Lumière ne pouvait pas rester indifférente aux extensions de Londres, Vienne ou Berlin, il lui fallait aussi se doter d'un projet territorial à l'échelle de l'idée quelle se faisait d'elle-même! Plus empiriquement, Pa-

ris débordait de Paris, ses banlieues croissaient au gré des implantations de lotissements et des prolongements du chemin de fer. Un plan d'ensemble s'imposait pour que cette capitale demeure digne de son rang. Le recensement de 1921, comparé à celui de 1911, indique que l'ensemble des provinces de France a perdu plus de 2,6 millions d'habitants alors que la région parisienne en compte 347 000 de plus, comme si les meurtriers combats de 14-18 avaient épargné ce territoire... Paris aurait-elle échappé à «l'effort de guerre» national? Certains à ce moment-là le pensent et s'en offusquent. Une fois de plus l'incroyable et injuste centralisation du pays se repère sur les monuments aux morts des villages, bien plus touchés que la capitale. Ils préconisent alors un rééquilibrage entre les différentes régions de l'Hexagone. Paris bénéficie de tous les bienfaits du Progrès, sans en payer le prix. Paris est à part et ne semble guère enthousiaste à décentraliser certaines de ses activités et encore moins certains de ses pouvoirs. Mais, à dire vrai, l'affirmation de la Région parisienne et sa consécration juridico-administrative ne résultent pas d'une telle suspicion, mais d'un long processus engagé par Napoléon III et le baron Haussmann. En effet, c'est le 1^{er} janvier 1860 que Paris accapare, tout ou partie, des villages coincés entre la barrière des Fermiers généraux et les fortifications Thiers – édifiées à partir de 1841 et démolies à partir de 1919. Paris s'approprie également les bois de Vincennes et de Boulogne («Les agrandissements de Paris sous le Second empire», par Thierry Paquot, *Gavroche. Revue d'histoire populaire*, n° 4/5, 1982). Cette nouvelle taille correspond mieux à cette ville, dont la population dépasse déjà les deux millions d'habitants! C'est aussi à cette époque, un peu partout dans le monde, que les très grandes villes se dotent de règlements, de procédures et d'administrations capables de les appliquer. On ne parle pas encore d'urbanisme, mais cela y ressemble bien. La ville de la modernité – celle de tous les flux, du chemin de fer, du télégraphe, des échanges incessants et de la production et consommation de masse –, accompagnant et accompagnée par l'industrialisation, attire des milliers d'individus qui rêvent d'ascension sociale ou plus simplement de sortir de la misère... Ces villes peuplées s'équipent de gares, grands magasins, théâtres et opéras, zoo et parcs, casernes et usines, et palpitent de l'incroyable richesse industrielle. En Allemagne on parle de *Weltstadt* et de *Grossstadt* pour désigner ces métropoles millionnaires à la croissance, apparemment, continue. Il s'agit de modifier le cadre administratif de ces «villes géantes» (*Megalopolis, the Giant City in History*, sous la direction de Theo Barker et Anthony Sutcliffe, St Martin's Press, New York, 1993) afin de contrôler leurs extensions futures, d'assurer un développement cohérent des réseaux (eau, électricité, métropolitain, routes...) et de promouvoir un pouvoir politique

vraiment représentatif de la zone d'influence de la ville «spatiophage». Un Français d'Amérique, Albert Guérard, avec brio et conviction, plaide pour une extension de Paris, non seulement pour l'oxygéner, mais pour en faire une réelle et vivante capitale, à l'instar des métropoles américaines spacieuses et dynamiques (*L'Avenir de Paris*, par Albert Guérard, Payot, 1929, rééd. L'Harmattan, 2007). Il est impossible de rendre compte, ici, d'un si riche essai, citons toutefois cette définition de l'urbanisme : «C'est donc de l'histoire vivante, de l'histoire qui se fait et que nous faisons, de l'histoire *prospective*.» Un Français de Suisse, Le Corbusier, à plusieurs reprises, fustigera le vieux Paris, dégradé, taudifié, encerclé d'une banlieue lépreuse et préconisera un acte chirurgical radical et salutaire, permettant la création d'une ville pluri-millionnaire «moderne» sans rue mais avec des tours disposées dans un vaste jardin.

La loi Cornudet du 14 mars 1919, complétée par celle du 19 juillet 1924, exige des quelque 2000 communes de plus de 10000 habitants un plan d'urbanisme. La Préfecture de la Seine ne peut ignorer une telle assignation et ouvre en 1921, un Bureau d'étude de l'extension de Paris, qui aide les 80 municipalités du département à élaborer leurs projets d'aménagement. En 1928, le Ministre de l'Intérieur instaure un Comité supérieur de l'aménagement et de l'organisation générale de la Région parisienne, qui sera conforté par la loi du 14 mai 1932 («Paris dans sa région», par Pierre Remaury, pp.136-148, *Destinée de Paris*, Les éditions du chêne, 1941 et «Paris et sa Région», *Urbanisme*, Hors-Série, 1956. On lira également le dossier «Vers un Paris nouveau?», *Cahiers de la République des Lettres, des sciences et des arts*, s.d., avec «La région parisienne. Les problèmes actuels, les projets d'aménagement», par Henry Puget et «On demande un Colbert», par Le Corbusier). Celle-ci délimite la Région parisienne de la manière suivante : Paris, le département de la Seine, les communes des départements de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne localisées à moins de 35 km de la capitale et cinq cantons du département de l'Oise, soit 512000 hectares, 656 communes et 6418000 habitants. Les législateurs ne souhaitent pas étendre l'emprise de la capitale sur les territoires l'avoisinant, ils invitent à «prendre toutes dispositions pour aménager cette ville dans ses limites actuelles et même pour essayer progressivement de la resserrer». C'est au cours des débats préparatoires que l'expression «Région parisienne» a été prononcée par Jules Siegfried en 1922, puis s'est imposée. Dans la foulée des lois Loucheur et Sarraut, votées en 1928, Henri Chardon et Henri Prost, avec la complicité de Raoul Dautry, dessinent un projet régional, achevé en 1934. Trois «catégories» structurent l'ensemble : un réseau routier et autoroutier (quatre autoroutes sont proposées ainsi qu'un axe pénétrant),

des vastes espaces boisés et l'application du «zoning» («Une leçon d'urbanisme régionale», par P. Remaury, *Urbanisme*, n° 28, 1934). Diverses lois promulguées en 1941, dont celles relatives à la création d'une Direction de l'Urbanisme à l'Équipement National, considèrent que Paris et la Région parisienne ont une destinée commune, qu'il serait vain d'imaginer l'embellissement de certains quartiers et l'amélioration des conditions de vie des Parisiens (transports, alimentation en eau, traitement des déchets, «espaces libres» – nous dirions à présent «espaces verts» –, implantation des universités, des marchés, des cimetières...) en oubliant que sont Parisiens, justement, tous les habitants de la Région parisienne. Suit une cascade de lois visant non seulement à situer géographiquement la Région parisienne, mais à définir ses ambitions : la loi du 15 juin 1943 ordonne à la Préfecture de la Seine d'établir le projet d'aménagement de Paris, l'ordonnance du 16 octobre 1958 confie au Préfet le pouvoir de fixer les règles de construction et d'utilisation du sol, le décret du 31 décembre 1958 institue un plan d'urbanisme directeur qui, pour Paris, sera mis au point en 1961, année de création du District parisien. C'est le début de l'ère Delouvrier. Jean-François Gravier conteste alors («Les Parisiens sont-ils colonialistes?», par Jean-François Gravier, *La Table-Ronde*, n° 245, 1968, pp. 18-27) le «gigantisme puéril» fabriqué par les décideurs – qui misent sur une Région parisienne ayant 14 millions d'habitants en 2000! – et dénonce un «système centraliste» qui se maintient contre l'avis des Parisiens eux-mêmes. Il cite une enquête de l'INED (*Population*, n° 1, 1966) qui révèle que sur cent Parisiens, 42 désirent rester à Paris, 15 souhaitent habiter dans une grande ville de province, 16 dans une petite ville et 23 à la campagne... Le débat n'a pas vraiment lieu, les hauts fonctionnaires, les puissants bailleurs sociaux, les acteurs institutionnels s'accordent tous sur un «Grand Paris», plutôt que sur une véritable régionalisation, y compris de la Région parisienne. Celle-ci malgré l'avalanche des décrets et des ordonnances qui complètent, enrichissent, précisent et développent les principales lois déjà citées, demeure dominée par Paris. Le boulevard périphérique – imposante infrastructure – inscrit dans le paysage francilien une véritable frontière entre la capitale – fière et dédaigneuse – et sa banlieue – soumise et demandeuse. Depuis l'élection de Bertrand Delanoë à la mairie de Paris et les réactions et propositions de nombreux élus de la Région parisienne, la solidarité entre Paris et l'Île-de-France paraît scellée. Il était temps! Comment, en effet, continuer à jouer chacun dans son coin, alors même que la globalisation du monde s'affirme, que l'Europe s'édifie, que les villes s'émancipent du pouvoir de l'État, que la loi SRU (Solidarité et Renouvellement urbains) incite à une coordination des projets regroupement de communes et qu'un territoire abrite des popu-

lations qui naviguent en son sein, sans se fixer en un seul et unique point. L'urbain contemporain relève, en effet, d'une géographie aux limites «flot-tantes», qui épouse davantage les temporalités du quotidien que le périmètre strict d'une entité administrative (*Le quotidien urbain. Essais sur les temps des villes*, sous la direction de Thierry Paquot, Préface de Edmond Hervé, La Découverte, 2001, en particulier les contributions de Michel Lussault et de Alain Metton). «J'ai deux amours» chantonne le francilien, «Paris et ma ville»... Pourtant la Région (qui a élaboré son schéma directeur, «SRIF, défis, planification, identité», *Urbanisme*, hors-série n° 29, novembre 2006), le Préfet et la municipalité de Paris ne se sont pas encore accordés entre eux à propos des procédures et du calendrier du futur Grand Paris. L'idée avance indéniablement au sein de la population, des élu(e)s, des professionnel(le)s de l'urbanisme, etc., le Président de la République y est favorable, mais les blocages sont encore nombreux et tenaces, car au-delà d'une délimitation géographique pas si commode à dessiner (faut-il du reste une frontière?), il y a les innombrables prérogatives des uns et des autres à redistribuer. Qui fait quoi et où? Qui décide de quoi, pour qui? Le Grand Paris inexorablement s'affirme à l'horizon de la prochaine décennie. Est-ce la fin des banlieues? Oui et non. Oui, comme myriade de municipalités, chacune faisant au mieux dans son coin. Non, culturellement, car il existera un décalage temporel entre une réalité politico-administrative (le Grand Paris) et ses représentations, ses imaginaires, ses vécus ordinaires. L'habitant de telle ville de la banlieue continuera à se sentir de cette commune, tout en étant persuadé d'appartenir à une entité plus large. Les caractéristiques d'un lieu – tout ce qui participe de son identité – resteront vivaces au moment même où elles se métamorphoseront. Le Parisien du Grand Paris restera encore un peu banlieusard...

2

La banlieue : question de définition¹

Hervé Vieillard-Baron

Géographe, spécialiste de la banlieue, Hervé Vieillard-Baron, né en 1949, est professeur à l'Université de Paris 10 (Nanterre) où il co-dirige le master professionnel d'Aménagement. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages (voir la Bibliothèque) et a accepté de rédiger cet article inédit spécialement pour cette anthologie.

Les propos tenus depuis une vingtaine d'années sur *la banlieue*, comme sur *les banlieues*, vont bien au-delà du territoire qu'ils sont censés recouvrir et, par conséquent, ils ne cessent de prêter à confusion. Une pluralité de lieux communs, de slogans, d'images faciles et de discours à l'emporte-pièce alimente à son sujet une construction cumulative où chaque organe d'information, se calquant sur son concurrent, contribue par ricochets à produire une figure imaginaire.

D'évidence, en étant considérée comme un sujet d'opinion avant d'être analysée comme un objet scientifique, la banlieue porte une charge qui la dépasse. Elle souligne de manière emblématique la dissociation contemporaine entre un espace virtuel de haute fréquence et un territoire réel de fréquence nulle ou inconnue, celui de l'intégration silencieuse, de la petite appropriation et des solidarités sans tapage. L'intelligibilité de la banlieue

¹ Texte inédit, 2007.

se situe probablement à mi-parcours, au-delà des images trop quotidiennes pour peupler l'imaginaire et en deçà des invocations grandiloquentes qui ponctuent les discours abstraits.

Pour tout dire, la banlieue prêle aux amalgames et aux confusions : confusion entre le tout et la partie, entre le singulier et le pluriel, entre *la banlieue* et *les banlieues*, alors que la périphérie urbaine d'une agglomération se compose en général de plusieurs communes *de banlieue* qui ont chacune une personnalité propre ;

confusion entre la ceinture périphérique dépendante du centre et le quartier sensible alors que plusieurs villes-centres ont des secteurs à problèmes et que de nombreuses communes de banlieue ne connaissent pas de difficultés spécifiques ;

confusion entre les ghettos marqués par une spécificité ethnique ou religieuse et les quartiers défavorisés marginalisés alors que les nationalités y restent le plus souvent diversifiées et que les processus d'intégration et de dispersion sont loin d'être interrompus si l'on se réfère aux mobilités.

Des connotations multiples

Précisément, dès lors que l'on réfléchit à *la question des banlieues*, on voit bien que la première difficulté est de savoir exactement de quoi on parle. Le mot même de *banlieue* est chargé d'ambiguïtés puisqu'il recouvre cinq notions dont certaines peuvent se recouper : une notion juridique se rapportant au droit féodal, une notion géographique, celle de ceinture urbanisée dépendante du centre, une notion sociologique rendant compte de l'exclusion qui touche les habitants des marges urbaines, une notion culturelle qui fait référence aux pratiques festives qui sont nées sur ce territoire et qui y sont associées (tags, rap, festivals comme celui de *Banlieue Bleue* en Seine-Saint-Denis...) et, enfin, une notion symbolique pour exprimer le discrédit qui pèse sur une partie des populations résidentes.

L'approche quantitative de la banlieue pose elle-même de nombreux problèmes dans la mesure où l'appareil statistique français, qui oriente l'approche géographique, a longtemps défini *la banlieue* par soustraction. Assimilée à une identité «en creux», la banlieue correspond pour l'Insee à la ceinture urbanisée qui subsiste quand on a retiré la ville centrale de la masse agglomérée, celle-ci étant elle-même définie comme un groupe d'habitations de telle sorte qu'aucune construction ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. À l'occasion de chaque recensement, la continuité de l'habitat est repérée par l'Institut géographique national sur des cartes à partir de photos aériennes périodiquement réactualisées.

Le terme *périphérie* n'est pas strictement synonyme du mot *banlieue*. Il renvoie à une définition géométrique et plus mécanique de la ville en évoquant le contour de la ville et les relations fonctionnelles entretenues avec le centre. Alors que toute banlieue se présente *de facto* comme une périphérie dépendante, toute périphérie n'est pas une banlieue puisqu'elle n'est pas nécessairement en continuité de bâti avec l'agglomération et qu'elle peut élaborer des centralités secondaires susceptibles de concurrencer la ville-centre. Cependant, le principe de la dépendance – confondu parfois avec l'expression plus dynamique de *polarisation de l'espace* ou avec la notion plus politique de *domination* – reste immanquablement associé aux deux mots de banlieue et de périphérie, même si les communes gardent leur autonomie administrative.

La périurbanisation rend compte du processus d'urbanisation à la périphérie des agglomérations. Le *périurbain* désigne les espaces extérieurs à l'agglomération qui sont polarisés par la ville centrale et qui connaissent une urbanisation généralement discontinue et composée principalement de lotissements et de constructions individuelles avec de multiples formes de regroupement et de mitage. Autour de Paris, l'espace périurbain, qui reçoit l'essentiel de la croissance, s'étend à près de 80 kilomètres autour de l'agglomération centrale, alors que la banlieue *stricto sensu* représente une couronne de 30 kilomètres de large en moyenne.

Les anciennes banlieues : une histoire chaotique

«Ban-licue» apparaît pour la première fois, selon les archives connues à ce jour, dans un texte picard daté de la fin du XII^e siècle, mais son équivalent latin (*Banni-leuga*) a été relevé dans des archives datant de 1036 et concernant la ville d'Arras. Le principe d'un espace annulaire entourant un noyau urbain est plus ancien : dès le haut Moyen Âge en effet, des territoires répertoriés sont dénommés *oppidum* ou *terminum urbis* et considérés comme du ressort de l'autorité municipale, celle de l'évêque ou de l'abbé à l'époque. D'évidence cependant, la division opératoire est fondée non sur la coupure matérielle de l'enceinte qui entoure la ville, mais sur le caractère plus ou moins cultivé des terres.

Transmise par la tradition orale, l'étendue reconnue de la «banlieue» dépendait largement des obstacles physiques : talus, cours d'eau, végétation, et de l'implantation des fiefs périphériques. Les contestations nées de ces imprécisions ont donné lieu à des bornages visibles au bord des chemins et, souvent, à des notices écrites. Le mot n'appartient donc pas à la langue vulgaire, mais au vocabulaire juridique. Il sert à désigner la couronne qui

entoure la ville et qui est en principe, mais non systématiquement, d'une lieue de large ; les historiens ont relevé l'existence dans les archives allemandes de banlieues de plusieurs lieues de rayon. Il faut noter aussi que la valeur à donner à la lieue varie d'un pays et d'une époque à l'autre : elle passe de 2200 mètres environ pour la lieue celte, à 7400 mètres pour la lieue d'Empire ; la lieue française qui est la plus utilisée valant elle-même deux lieues celtes, soit 4440 mètres – soit encore trois milles romains ou 24 stades.

Traçant le seuil de la campagne profonde, ce périmètre définit l'emprise institutionnelle du seigneur de la ville ou de la municipalité sur la périphérie immédiate. Son caractère concentrique est plus une vue de l'esprit qu'une réalité historique. Toutes les villes n'ont pas de limites circulaires au Moyen Âge, ni de centre unique. En Bretagne par exemple, Vitré se développe au XII^e siècle autour de cinq noyaux différents. La représentation même du centre qui implique celle de l'équidistance et de la circonférence ne s'acquiert que progressivement à l'époque médiévale. De plus, le même «ban» peut concerner plusieurs bourgs différents, et une seule ville peut avoir sous sa responsabilité plusieurs bans, comme l'attestent des documents lorrains du XIV^e siècle.

Les paysans qui travaillent dans le périmètre de la banlieue sont obligés de moudre leur grain au moulin banal, aussi lui donne-t-on souvent le nom «de banlieue de moulin». De fait, le seigneur, l'abbé ou les bourgeois qui représentent l'autorité locale y exercent le droit de «ban», c'est-à-dire le droit d'ordonner, de juger, de faire payer une redevance. Avec le temps, cette banlieue sera soumise à des règles de plus en plus rigoureuses : ses habitants doivent contribuer à l'alimentation et à la défense de la cité ; ils ont le devoir d'entretenir les fortifications et de combattre dans les rangs de la milice urbaine, mais ils sont exemptés de toute redevance sur les produits qui sont amenés au marché de la ville ; il est interdit aux artisans de s'y installer pour ne pas empiéter sur les privilèges des corporations qui s'affirment au cœur de la cité médiévale. En somme, la complémentarité entre la ville et l'espace qui l'entoure, entre le centre qui protège et la ceinture qui nourrit est aussi étroite que nécessaire.

Les faubourgs (de l'ancien français *fors-borc*, étymologiquement «le bourg hors de l'enceinte») qui se développent en temps de paix de manière très inégale, ont, à la différence de la banlieue, une signification économique exclusive. Foyers d'activités commerciales et germes de peuplement, ces petits ensembles urbains hors les murs se situent aux environs immédiats des portes, le long des routes et aux abords des ponts qui donnent accès à la ville. À Limoges par exemple, un faubourg s'est développé dès le XIII^e siècle sur le passage des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, entre les

ponts Saint-Étienne et Saint-Martial, sur la rive gauche de la Vienne. On y a construit au début des années 1970 la cité HLM des «Portes Ferrées», dont le nom rappelle l'emplacement des anciennes portes de la ville.

La partie qui jouxte les remparts et qui est la plus active peut devenir ville; dans ce cas, elle est annexée par les autorités municipales et l'enceinte est reportée au-delà. Un tel phénomène s'est produit à plusieurs reprises pour les grandes villes de Paris, Lyon, Rouen, Bourges, etc. On pourrait croire ainsi que le destin de la banlieue est le faubourg, puis la ville. Mais les choses ne sont pas aussi simples; les annexions poseront d'autant plus de problèmes que les anciennes municipalités englobant les faubourgs affirmeront leurs prérogatives. On le verra par exemple pour Lyon et Villeurbanne, ou encore pour Nantes et Rezé qui n'arriveront jamais à fusionner.

Entre le XVII^e siècle et la fin du XVIII^e siècle, la «banlieue» connaît une destinée fluctuante. Peu usité, le mot intéresse d'abord les juristes: tantôt il continue à définir les bornes et l'étendue de la juridiction des autorités municipales, notamment celle du juge de la ville, tantôt il se rapporte simplement à «une certaine étendue de pays qui est autour d'une ville et qui en dépend», selon la deuxième édition du dictionnaire de l'Académie française parue en 1718.

L'usage du mot et les connotations qu'on lui attribue se transforment sous la Restauration et la Monarchie de Juillet avec le développement de la division sociale de l'espace. La banlieue commence alors à s'inscrire dans un système de valeurs qui oppose Paris à la province, et la ville à tout ce qui l'entoure. Avec le glissement des normes sociales concernant l'espace urbain, le mot se charge d'appréciations négatives. Après la forme grammaticale «de la banlieue» qui se rapporte au paysage ou aux hommes, la désignation «de banlieue» apparaît dans les textes, comme celle «de province» à la même époque. On parle du médecin «de province» comme de l'ouvrier «de banlieue», du théâtre «de province» comme du bistro «de banlieue».

En deux siècles, la banlieue a donc perdu son sens juridique pour prendre celui de périphérie urbaine dépendante et disqualifiée.

La banlieue contemporaine s'enracine dans ce début du XIX^e siècle. Elle est née aussi de l'augmentation démographique, de l'exode rural et de la révolution industrielle avec la transformation des moyens de transport. Il est vrai qu'à l'époque, Paris commence à déverser sur la banlieue les habitants qu'elle ne peut plus loger; et la campagne envoie les hommes qu'elle ne peut plus nourrir vers les périphéries urbaines. Avec la croissance, la banlieue devient également un exutoire pour les activités encombrantes ou polluantes: carrières fournissant les matériaux nécessaires à la construction ou à la voirie (gypse, sable, argile, pierre de taille, pavés...), terrains mili-

taires, gros ateliers, gares de triage, réservoirs d'eau, stations d'épuration, usines à gaz, centrales électriques, décharges, etc. De nombreux services liés à la santé et aux loisirs s'y installent : hôpitaux psychiatriques, hospices, maisons de repos, cimetières, terrains de sport, hippodromes, etc. Les formes de dépendance liant la ville à l'espace qui l'entoure se sont considérablement modifiées.

Une grande variété de paysages

Les banlieues françaises se caractérisent par des paysages extrêmement variés et toute généralisation à leur propos serait sujette à caution. Le caractère composite de leur organisation et la diversité des formes architecturales qui s'y déploient permet de les qualifier : vieux centre villageois mêlant résidence, activités commerciales et administratives, immeubles collectifs de taille réduite et sans style particulier, cités-jardins, vieux quartiers ouvriers comprenant parfois d'anciennes cités patronales, maisonnettes isolées, lotissements pavillonnaires de style très divers, grands ensembles d'habitat collectif ou quartiers de villes nouvelles à l'architecture novatrice.

Se conformant avec plus ou moins d'application au principe de la séparation des fonctions, les périphéries urbaines contemporaines se composent non seulement d'un habitat pavillonnaire de densité et de qualité variables, mais aussi de vastes centres commerciaux et de secteurs d'activités conçus sur le modèle anglo-saxon avec des immeubles de bureau sur dalle ou de plain-pied entourés de larges espaces verts. Mélanges hybrides, les périphéries ne seraient ni ville, ni campagne. Dans leur désordre, elles sont parfois perçues comme le signe avant-coureur de *la fin des villes* ou comme le symbole annonciateur de la *troisième ville*.

Déjà, au lendemain de la Première Guerre mondiale, les cités-jardins construites à l'initiative du maire de Suresnes, Henri Sellier, expriment une conception hygiénique et non spéculative du développement urbain. D'inspiration anglaise, elles associent la maison individuelle au petit immeuble et relèvent en général d'un Office public d'habitation à bon marché qui préfigure les organismes HLM créés en 1948. Mais leur développement reste très limité et l'aggravation de la crise du logement conduit l'État français à généraliser l'habitat collectif social après 1947. La conjonction d'une volonté politique, d'une planification cohérente, de l'industrialisation des techniques du bâtiment et d'outils financiers performants permet à la France d'assurer la construction de grands ensembles non seulement aux marges des grandes agglomérations, mais aussi dans les quartiers péri-centraux des villes petites et moyennes.

En revanche, les villes nouvelles, programmées dans les années 1970-80 notamment pour maîtriser le développement de la région parisienne, sont conçues en réaction au principe de la monofonctionnalité. Pour éviter la dépendance vis-à-vis du centre, elles favorisent l'implantation d'entreprises pourvoyeuses d'emplois. Visant la mixité sociale, elles encouragent l'accès à la propriété pour diverses catégories sociales, à côté de la location dans des ensembles collectifs de taille réduite et bénéficiant de nombreux équipements. Au-delà de ces villes, la grande couronne périurbaine parisienne s'urbanise en mailles larges et peu denses par l'implantation de *nouveaux villages*, de *lotissements divers* et par *mitage* de maisons individuelles. Toute analyse qui la concerne est confrontée à l'incertitude de ses limites puisqu'elle s'écarte du modèle urbain classique pour se diluer dans le domaine rural. Les frontières des agglomérations contemporaines sont loin, en effet, de se réduire à un front d'urbanisation clairement délimité. On ne saurait cependant les confondre avec les contours des aires urbaines, ou des aires d'influence qui se situent bien au-delà.

De multiples critères de distinction

En France, la banlieue des grandes villes est administrativement segmentée, même si toutes les formes d'intercommunalité ne cessent de s'y développer. Elle est constituée de communes indépendantes dotées d'une mairie et de services autonomes. En 1999, à partir de critères prenant en compte la continuité du bâti autour de la ville-centre, l'Insee dénombrait en France 3744 communes de banlieue regroupant au total 20,3 millions d'habitants sur 7% environ du territoire national.

Si la banlieue de Paris est la première de France chronologiquement et quantitativement, elle est loin de constituer le seul modèle. Les banlieues se distinguent par leur dynamisme démographique et économique, leur dimension, leur population et l'importance de la ville-centre à laquelle elles sont reliées. Si l'on met à part la banlieue parisienne qui rassemble 7,6 millions d'habitants répartis dans 395 communes en 1999 (contre 2,1 millions pour la seule ville de Paris), la ceinture agglomérée peut regrouper jusqu'aux deux tiers des habitants de l'unité urbaine dont elle fait partie. C'est le cas par exemple de l'agglomération lyonnaise. En 1999, Lyon, ville-centre, rassemblait 445 000 individus. Sa banlieue regroupait près d'un million d'habitants dans 102 communes. Dans les agglomérations moyennes, certaines villes-centres ne rassemblent qu'une minorité de population, la majorité étant nettement banlieusarde : c'est le cas de Chartres, Cherbourg, Montargis ou Saint-Omer.

Les communes de banlieue se distinguent aussi par leur forme urbaine et l'intensité de l'occupation de l'espace. Certaines d'entre elles sont totalement urbanisées et ne peuvent évoluer que par restructuration d'îlots et transformation du bâti. Villeurbanne, dans l'Est lyonnais, et les communes de la petite couronne parisienne à tonalité ouvrière sont dans ce cas. Parfois, l'ancien urbanisme de Z.U.P. (zones à urbaniser en priorité) a saturé l'espace, comme à Mons-en-Baroeul, entre Lille et Roubaix. D'autres banlieues, en revanche, ne sont que partiellement urbanisées et conservent des espaces constructibles, telles Marignane au nord de Marseille, Orvault à proximité de Nantes, ou même Saint-Priest à la périphérie de Lyon, ou encore Hénin-Beaumont à l'est de Lens. Des espaces cultivés occupent parfois le cœur de certaines communes de banlieue, comme à Plérin au nord-ouest de Saint-Brieuc ou à Chalette-sur-Loing au sud de Montargis.

Globalement, plus les agglomérations sont peuplées, plus les densités des communes périphériques sont élevées. Mais les différences sont fortes selon les aléas de l'histoire, l'organisation du parcellaire et la distance au centre. Contrairement à une opinion répandue, les grands ensembles ont en général des densités inférieures aux *îlots* des vieilles communes ouvrières. L'exemple des Minguettes à Vénissieux est significatif à cet égard. Le choix moderniste de la *Charte d'Athènes* n'était-il pas de libérer l'espace aux pieds des immeubles collectifs ?

En somme, au regard de la complexité qui s'attache aux agglomérations urbaines françaises, on voit bien qu'il est impossible de définir la banlieue d'une manière univoque, ce qui limite du reste la portée des comparaisons internationales.

La banlieue ressentie et imaginée

Quant à la banlieue *vécue* et *perçue*, elle ne s'embarrasse pas de limites administratives, ni de classement particulier. Contrairement à ce que l'on croit souvent, elle est rarement synonyme de confinement social et d'exclusion ; elle se construit avec l'imaginaire de l'individu, avec sa perception des espaces bâtis, de l'environnement social et de l'histoire locale. Les enquêtes montrent régulièrement que les deux tiers des locataires des groupes d'habitat social se déclarent satisfaits de leur logement, même s'ils formulent les plus vives critiques sur le voisinage.

Sans doute la distance au centre crée-t-elle des contraintes en matière de transports ou d'accès aux services ; mais certains habitants des quartiers centraux peuvent se sentir exclus et ne plus trouver de sens à leur situation. À l'inverse, un employé doté d'un véhicule, d'une liaison internet et rési-

dant dans un lotissement rural à 30 kilomètres du siège de son entreprise, pourra profiter pleinement des bienfaits de la centralité tout en travaillant à domicile une partie de la semaine. Les représentations du territoire et de l'isolement varient considérablement selon les intérêts, les fonctions et les situations psychologiques. S'il existe une métrique géographique et des banques de données fiables pour rendre compte des transformations spatiales et socio-démographiques des territoires urbains, il en va tout autrement de l'espace vécu, parcouru ou imaginé... Le milieu résulte d'une combinaison subtile entre un espace physique objectif et un espace perçu subjectif. Avec les pratiques quotidiennes, les quartiers de banlieue se structurent autour de pôles qui sont investis différemment selon les âges, les sexes, les heures de la journée: halls d'entrée des écoles, cages d'escalier, loge du gardien, pharmacie, café, laverie automatique... Les solidarités, les entraides de voisinage et les flux nocturnes y sont souvent peu visibles.

La littérature, les joutes oratoires des hommes politiques et, plus tard, le cinéma, la télévision et l'internet auront une part importante dans la construction de l'imaginaire collectif relatif aux banlieues. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la banlieue évoque aussi bien les milieux de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie qui ont voulu échapper aux miasmes de la grande ville en y aménageant des résidences confortables, que le peuple avec ses fêtes champêtres, ses cabarets (*Le Père Goriot* de Balzac), ses coiffeurs (*Les Misérables* de Victor Hugo), ses tabellions (*Le Comte de Monte-Cristo* d'Alexandre Dumas), ses hommes de théâtre (Champfleury et Alphonse Daudet).

Les premières expressions franchement péjoratives se trouvent chez Louis Reybaud, qui fait dire à un personnage de son roman: «Vous avez là un pantalon qui est légèrement banlieue; tâchez de vous culotter autrement à la prochaine garde, mon camarade» (*Jérôme Paturot*, 1842). Il souligne aussi la différence de prix entre la capitale et la périphérie: «On achète à bas prix les études de la banlieue pour venir dans Paris exploiter les clients à domicile.» *Le Petit Chose* d'Alphonse Daudet, dont la première édition de 1868 rencontra un vif succès, donne une autre approche dépréciative de la banlieue. L'engagement du héros dans un «théâtre de banlieue» est le signe manifeste d'une déchéance sociale, après un échec cuisant en poésie. Le décor («ces grandes avenues désertes où rôdaient des blouses silencieuses, des filles en cheveux et les longues redingotes des patrouilles grises»), l'antre garni à sept étages «avec sa rampe verte et poisseuse», les personnages (fils de coiffeurs ou de marchands de frites devenus comédiens ambulants par «fainéantise»), la liaison du Petit Chose avec Irma Borel qui «buvait le vin au litre» tout en s'amusant «à jouer au ménage d'artistes pauvres», tout s'allie pour donner de la banlieue une image de la dégradation physique et morale.

Légende noire et légende dorée coexistent encore : la première empreinte de misérabilisme, de peur et de laideur ; la seconde chargée de grand air et de nostalgie populaire. La banlieue de la littérature est une zone hybride entre ville et campagne ; elle se conforme tantôt à l'une, tantôt à l'autre, mais quand elle mélange les deux, elle sombre dans la débauche et dans le crime, bref le désordre...

Refuge du peuple après l'aristocratie, la banlieue est dotée d'une temporalité propre : elle est un lieu de passage, une sorte de « sas » pour entrer dans le monde de la ville. À proximité des portes de la ville, le théâtre des « barrières » qui suscite l'enthousiasme des foules dans les années 1890, en est une illustration remarquable. Le répertoire mélodramatique fait se succéder drames, vaudevilles, chansons et intermèdes au piano. Les théâtres des Batignolles, des Gobelins, de Montmartre, de Grenelle ou de Belleville sont pleins de scènes montrant des miséreux écrasés par le malheur, mais surmontant l'adversité avec vaillance. Le fait même d'aller au spectacle n'est pas innocent : l'ouvrier et le maraîcher, poussés par leur femme, apprennent au théâtre une sorte de discipline sociale ; ils renoncent à fumer et à boire ; ils apprennent à laisser les enfants à la maison, à distinguer l'espace privé de l'espace public. Ils pénètrent en somme dans l'urbanité de la fête parisienne ; ils y perdent une partie de leur gaucherie et de leur violence sans renoncer totalement à la chaleur de la communauté populaire.

Toujours dans le domaine littéraire, la banlieue contemporaine semble offrir de nouvelles terres vierges aux romanciers explorateurs, *terrains vagues pour vague à l'âme* comme dirait François Maspero. Après Céline, Cendrars, Queneau, Prévert, Chabrol, elle hante les pages des Belletto, Daeninckx, Echenoz, Jonquet, Marie Ndiaye et autre Le Clézio. En empruntant les chemins du roman policier, du réalisme ou de la poésie, tous les fantasmes y convergent (le passage, la peur, le rêve, le plaisir, l'amour, la mort...) dans la quotidienneté des cités, de la rue, des égouts, du supermarché ou de la gare.

La peinture révélera également dès le milieu du XIX^e siècle toute une imagerie de la banlieue. Les rives de la Seine, le petit pavillon, le jardin minuscule, les fêtes foraines, le bistro de coin ou la guinguette des bords de Marne construisent une esthétique originale, à la fois symboliste et populaire : celle-ci marquera l'imaginaire social pendant plusieurs dizaines d'années. L'impression d'Argenteuil de Claude Monet, le déjeuner des canotiers de Renoir, la diligence de Louveciennes de Pissaro, la baignade à Courbevoie de Seurat, la Seine à Marly de Sisley, et certaines œuvres des peintres « pompiers » expriment la saveur et la fluidité de la périphérie. La banlieue des Impressionnistes est d'abord parisienne ; c'est celle d'un mi-

lieu intimement ressenti, à la fois vécu et transfiguré, mélange de campagnes verdoyantes et d'activités usinières, aux antipodes de l'académisme ambiant. C'est aussi celle de quelques photographes du Second Empire soucieux du peuple et de ses activités (Regnault, Fortier, Rousset), et ultérieurement, celle d'Atget, de René Jacque, de Marcel Bovis, de Doisneau et de W. Ronis.

Les premiers films donnent une vision précise de cette fameuse «zone» dont les jeunes loubardeaux des cités-dortoirs s'approprièrent le nom dans les années 1960: la zone historique s'appuie sur les fortifications («les fortifs») de Paris; c'est un espace de servitude de 300 mètres de large, à vocation défensive, donc non constructible. Terre promise des populations marginales avant la Première Guerre mondiale, elle n'est pas encore la banlieue même si elle en recueille l'écho avec son halo de noirceur, d'objets hétéroclites et de mines patibulaires. Ignorée des services de l'hygiène, sans eau ni écoulement, elle forme une espèce de zone franche échappant au droit et à la norme. Ses premiers occupants furent les chiffonniers chassés du centre de la capitale par la destruction des taudis, puis les ouvriers d'Hausmann après les grands travaux. S'y installèrent ensuite les ruraux sans le sou, les nomades et les «biffins» qui récupéraient les métaux et auxquels se mêlait parfois la pègre du milieu. On estimait la population de la zone à 30 000 en 1900.

Les «Apaches» des grands soirs y trouvaient refuge après leurs sombres exploits dans les quartiers riches. Reprenant à leur compte la tradition des bas-fonds, ils formaient une société à part dans le vaste monde des marginaux avec leur propre vocabulaire, leur hiérarchie, leur code de l'honneur, leur justice et leur vague philosophie anarchiste qui se jouait du pouvoir et du bourgeois. Les délinquants des cités d'aujourd'hui font pâle figure devant ces adeptes de la dépouille et du crime. La police lancera ses premiers chiens à leur poursuite dans les rues de Neuilly, comme le montre une illustration du supplément littéraire illustré du *Petit Parisien* en avril 1907.

En politique également, les imageries de la banlieue sont utilisées de manière ambivalente. Le pouvoir évocateur du mot change considérablement d'une époque à l'autre. En 1832, au moment de l'insurrection du peuple de Paris, la banlieue parisienne est synonyme de réaction. C'est d'elle que viennent les gardes nationaux qui doivent réprimer les rebelles. Et jusqu'à la Commune, les ouvriers estiment que la capitale est leur refuge le plus sûr. Pour eux, il est impossible de faire confiance à la banlieue: n'abrite-t-elle pas des paysans conservateurs, des rentiers avarés et des petits bourgeois gouvernementaux? Victor Hugo note précisément que la balle qui a manqué de peu Gavroche, le jeune garçon symbole du Paris populaire, «venait de la banlieue».

Les choses s'inverseront vers 1890 avec le changement de majorité au Conseil municipal. Paris sera désormais le domaine privilégié de la bourgeoisie contre la banlieue, tandis que la banlieue proche votera majoritairement à gauche. C'est à cette époque que s'exprime le mépris des conseillers municipaux sous le vocable nouvellement forgé de «banlieusard», mot repris presque aussitôt comme un flambeau par les habitants de la petite couronne. Alors qu'en 1871, la banlieue massacrait le peuple de Paris, en 1908, c'est le peuple de la banlieue qui vient se recueillir devant le mur des Fédérés, au cimetière du père Lachaise.

Cependant, tout en se vantant d'appartenir à «la banlieue», on n'en regarde pas moins vers Paris... Pour trouver un mot moins péjoratif, un journal local lance en 1934 un concours à Saint-Denis. En retour, une chanson est proposée par un lecteur sur le thème «des excentrés»! Banlieusard ou excentré, le choix n'est pas évident...

Parallèlement, le mot «banlieue» cesse d'être un terme employé exclusivement au singulier. Le pluriel apparaît avec le développement de la construction, la diversification des couleurs politiques et le brassage social. «Les banlieues» sont des espaces concrets, matérialisés par une grande diversité de paysages, d'organisations urbaines, de populations et d'opinions. Elles se subdivisent selon l'éloignement des barrières : on commence à distinguer la proche banlieue de la banlieue lointaine, même si certains auteurs, comme Zola ou Huysmans, continuent à nommer «banlieue» les faubourgs rattachés à Paris en 1860.

En abordant le thème de la zone (*Les Apaches de Paris* de F. Zecca en 1905, *La pègre de Paris* en 1906, *La zone* de Lacombe en 1928), le cinéma confirme, après la littérature et la chanson populaire, les codes de représentations de la banlieue. Mais cette banlieue-là n'est pas plus conforme à la réalité que le Far-West du western américain. Elle se nourrit de stéréotypes : les films s'attachent d'abord à rendre des atmosphères populaires et ouvrières. Ils s'en tiennent à trois grands types d'espaces urbains : le quartier traditionnel constitué d'une mosaïque de petits immeubles délabrés, de friches, de cabanes et de maisons bricolées ; l'îlot pavillonnaire préservé de la destruction, avec ses jardins minuscules et ses alignements monotones ; plus tard, le grand ensemble symbolisé par le béton, le gigantisme et l'ennui.

Les représentations des banlieues noires, rouges puis vertes se succèdent dans le temps. Le zonard des «fortifs» se remet au travail et rentre dans la norme, «comme de bien entendu». Après la grève, il découvre l'amour sur les bords de la Marne (*La belle Équipe*, *Le jour se lève*, *Partie de campagne* au moment du Front populaire). Une nostalgie populiste reprend de la vigueur à

la fin des années 1950, face à l'urbanisation massive et aux transformations sociales qu'on pressent (*Mon oncle, Quai du point du jour*).

Dans les derniers films des années 1990 (*Hexagone, État des lieux, Rai, La Haine*), la banlieue est tellement le sujet du film que les jeunes ne se définissent plus qu'à travers elle. Ils sont *la banlieue* à proprement parler, et les questions sociales qu'ils posent n'existent que par leurs références spatiales.

Conclusion

Finalement, dans l'usage inconsidéré qui en est fait, le mot *banlieue* renvoie à un concept vague susceptible de s'appliquer à tout secteur enclavé et à tout groupement de population qui s'écarte de la norme. Le *malaise des banlieues*, largement médiatisé, recouvrirait ainsi une approche géographique erronée et une conception sociologique passablement floue. Dans une société qui se cherche, on pourrait croire que *la banlieue* situe l'épicentre des problèmes sociaux. En mobilisant les affects les plus sombres, son emploi serait destiné à provoquer et à faire réagir. De la sorte, la banlieue serait devenue le passage obligé de la lutte contre l'exclusion et de toute politique concernant les quartiers sensibles.

Objet du *développement social* et de *la rénovation urbaine*, sur les voies de *la cohésion sociale*, elle semble aujourd'hui à la croisée de l'éthique et du politique. Portant une charge qui la dépasse, elle est souvent un prétexte pour parler des inégalités, de la carence des services publics, du sentiment d'insécurité, de la peur du métissage et des effets pervers des médias. Même si les grandes cités périphériques soulignent les ségrégations sociales par leur architecture et l'évolution de leur peuplement, elles sont loin d'épuiser toutes les misères. Paradoxalement, quand elles ne sont pas rendues invisibles par des démolitions massives, elles peuvent constituer de véritables creusets où s'élaborent de nouveaux modèles de citoyenneté et de gestion urbaine.

Bref, on ne saurait se satisfaire des discours réducteurs tenus sur *la banlieue*, ni des idées préconçues qu'ils véhiculent. Le mot tend à éluder la complexité des dynamiques urbaines, la richesse des apports migratoires et la réalité des ségrégations qui incombent d'abord au centre. En somme, la dramaturgie médiatique et politique qui touche la banlieue lui donne une visibilité qui s'oppose largement à l'intelligibilité.

Transformation dans le caractère extérieur des villes : les banlieues¹

Paul Meuriot

Agrégé d'histoire, spécialiste d'économie sociale, élève d'Émile Levasseur, Paul Meuriot (1861-1919) soutient, en 1897, une thèse de doctorat intitulée Des agglomérations urbaines dans l'Europe contemporaine. Essai sur les causes, les conditions, les conséquences de leur développement. Ce solide travail de 472 pages, nourri de statistiques et d'études comparatives, est construit en trois parties (I- Les faits, II- Des causes et des modes de migrations et III- Conséquences du développement des agglomérations urbaines) et vise à montrer que le centre de la ville demeure son cœur (économique, politique, culturel) mais qu'il se réorganise sans cesse au rythme de l'extension de ses périphéries. La suburbanisation participe à la nouvelle configuration des agglomérations urbaines. La banlieue n'est pas un accident, mais la forme contemporaine de l'urbanisation, elle, répond, tant bien que mal, aux divers mouvements migratoires. L'extrait suivant appartient à la partie III et reproduit les pages 333 et suivantes, sans les notes et les tableaux.

Un effet de la formation des grandes agglomérations urbaines a été le changement absolu dans l'aspect et le caractère des villes. Autrefois le terme de *ville* désignait un groupement nettement délimité et on ne concevait pas une ville sans son enceinte de murailles, symbole de sa souveraineté, Il n'est pas une seule de nos anciennes communes ou des villes libres de l'Allemagne

¹ *Des agglomérations urbaines dans l'Europe contemporaine*, Belin Frères, 1897, pp. 333-342.

qui n'ait été fortifiée. Toutes nos chartes contiennent des articles relatifs aux défenses de la commune et l'enceinte est si bien le caractère d'une ville que le *Sachsenspiegel* en Allemagne définit la ville comme *un village fortifié (ein befestigtes Dorf)*. On peut donc dire qu'on ne rencontre pas au Moyen Âge une seule ville sans murailles. En même temps, ces villes d'autrefois avaient un aspect rural très prononcé comme le prouvent les articles de leurs chartes qui concernent la culture et les pâturages. En dépit de leurs rues étroites, de leurs maisons entassées les unes sur les autres, elles gardaient encore à l'intérieur des murs des portions plus ou moins étendues de terrains vagues ou de champs qui, avec le développement des villes, se sont couvertes de constructions.

Toute différente est la situation de nos agglomérations urbaines d'aujourd'hui. Bien que le système de fortification ait totalement changé et puisse s'adapter aux nécessités de l'élargissement croissant de nos villes, le nombre des grandes agglomérations fortifiées est devenu plus rare. Quant aux enceintes proprement dites, elles ont presque partout disparu et les nouveaux quartiers de nos villes se sont élevés sur leur périphérie. Nous avons déjà vu, en étudiant le développement des métropoles de l'Europe, que la population s'accroît d'autant plus que l'on s'éloigne du centre. La conséquence de ce mouvement est l'accroissement de plus en plus grand des régions suburbaines. La population échappe aux limites de la ville et se porte dans la banlieue. Ce phénomène est provoqué par la facilité plus grande des transports, par le moindre prix des logements et l'absence des octrois dans les agglomérations suburbaines. Ajoutons que le percement de nouvelles rues ou leur élargissement, ou la construction d'édifices publics à la place de maisons particulières déterminent l'exode d'une partie de la population de l'intérieur vers l'extérieur. La banlieue voit donc sa population augmenter dans des proportions bien plus grandes que les villes : c'est ce que nous pouvons constater pour Paris, Londres, Berlin, par exemple.

Développement considérable des régions suburbaines

1. À Londres – En 1861, l'ensemble des localités qui forment la banlieue de Londres (*outer Ring*) avait 418 000 habitants et la métropole 2 803 000, la part de la banlieue dans la population globale du *Greater London* était donc seulement de 13 pour 100. En 1891, la population de *l'outer ring* était de 1 422 000, celle de Londres de 4 211 000, l'accroissement de la métropole avait donc été, de 1861 à 1891, de 50 pour 100 (ce qui était considérable), mais celui de la banlieue était de 240 pour 100, et sa part, dans la population totale de l'agglomération londonienne, s'élevait à 25 pour 100. En

1841, aucune localité de la banlieue de Londres n'atteignait 20 000 âmes. Aujourd'hui plusieurs dépassent 50 000 et deux, Croydon et West-Ham, ont plus de 100 000 habitants.

2. *À Berlin* – La banlieue de Berlin (parties des cercles de Teltow et Nieder-Barnim) était, au commencement du siècle, presque déserte: elle ne comptait même pas 10 000 âmes (9400) et sa densité n'était même pas de 3 habitants par kilomètre carré. Charlottenbourg, devenue aujourd'hui une grande ville, n'était qu'une bourgade avec 3000 habitants. En 1831, la population globale berlinoise n'était encore que de 22 000 habitants; en 1861, de 34 000, et en 1871, de 57 000. Mais depuis cette dernière date, le développement des districts suburbains a été énorme: leur population atteignait 163 000 âmes en 1885, puis 2 668 000 en 1890 et finalement 4 350 000 en 1895. Ainsi, en 1871, la banlieue ne représentait que 6,7 pour 100 de l'agglomération berlinoise; en 1885, sa proportion était de 11,01 pour 100; en 1895, de 20,6 pour 100.

L'augmentation très forte de la dernière période quinquennale correspond à un moindre accroissement de Berlin: ce qui indique, comme nous l'avons déjà dit, une émigration vers la banlieue. Mais cet accroissement de la région suburbaine n'est pas le même sur la rive droite (Nieder-Barnim) et sur la rive gauche de la Spree (Teltow). C'est surtout sur cette dernière partie que porte l'augmentation absolue: des 378 000 habitants gagnés par la banlieue de Berlin, de 1871 à 1895, 275 000, ou 73 pour 100, reviennent au cercle Teltow. Celui-ci, qui renferme du reste Charlottenbourg, a augmenté de 687 pour 100 depuis 1871 et le Nieder-Barnim, de 576 pour 100. Charlottenbourg, qui prolonge Berlin à l'ouest, n'avait pas 20 000 âmes en 1871; sa population n'avait fait encore que doubler en 1885 avec 42 000; elle a plus que triplé de 1885 à 1895, puisqu'elle atteint 132 000 habitants. Et, dans le même cercle de Teltow, se trouvent des localités encore qualifiées de communes rurales (*Landgemeinden*) telles que Schöneberg, Bixdorf, qui, en 1871, n'avaient que quelques milliers d'habitants et qui, aujourd'hui, atteignent ou dépassent 60 000 âmes. Le cercle de Nieder-Barnim ne contient pas de localités aussi peuplées, mais l'accroissement de quelques-unes (Lichtenberg, Pankow, Neu-Weissensee, etc.) est relativement considérable.

3. *À Paris: ancien et nouveau périmètre.* – La banlieue de Paris a eu aussi un développement beaucoup plus considérable que la capitale elle-même, qu'il s'agisse de la période antérieure ou postérieure à l'annexion des anciennes communes suburbaines. Considérons donc l'accroissement relatif de Paris et du département de la Seine dans les deux périodes 1801-1856 et 1861-1896. De 1801, ou si l'on veut, de 1817 à 1856, Paris a augmenté de 65 pour 100; la Seine, de 496 pour 100; et plus on s'éloigne du point

de départ, plus la banlieue prend l'avantage. De 1817 à 1836, la capitale s'accroissait de 187 000 âmes, la Seine de 108 000; au contraire, de 1836 à 1856, Paris augmente bien de 274 000 habitants, mais l'accroissement du département est de 353 000 habitants. En 1817, la banlieue ne contient que 11,5 pour 100 de la population totale du département; en 1856, 32,2 pour 100. Mais cette augmentation de la banlieue était inégalement répartie entre l'arrondissement de Saint-Denis qui comprend plutôt le Nord sur la rive droite de la Seine, et celui de Sceaux, au Sud, sur la gauche. Le premier augmentait (1817-1856) de 662 pour 100; le second, de 322 pour 100. En 1801, le département de la Seine n'avait qu'une seule commune de plus de 5000 âmes, Gentilly, et sept seulement dépassaient 2000, c'est-à-dire avaient un caractère réputé aujourd'hui urbain; vingt communes avaient de 1000 à 2000 âmes et, parmi les autres, vingt avaient encore moins de 500 habitants. En somme, sur 100 habitants de la Seine (hormis Paris), 75 revenaient aux communes de moins de 2000 habitants. En 1856, au contraire, vingt-trois localités dépassaient 5000 âmes et, parmi celles-ci, dix-sept avaient plus de 10 000: dans l'arrondissement de Saint-Denis, Belleville (57 700), les Batignolles (44 000), Montmartre (36 400), Charonne (33 350), la Villette 30 300) étaient les plus fortes agglomérations; dans l'arrondissement de Sceaux, la commune la plus peuplée, Vaugirard comptait 26 200 âmes. Enfin, le nombre des communes de moins de 500 âmes n'était plus que de neuf. Avec l'annexion des communes suburbaines commence une nouvelle période, à partir de 1861. De cette date à 1896, Paris a augmenté de 50 pour 100; le reste du département, de 203 pour 100. En 1861, la banlieue ne contenait que 257 000 habitants, ou 13,3 pour 100 du total de la Seine; en 1896, elle en renferme plus de 800 000, ou 24 pour 100. En 1861, le département ne comptait que treize communes de plus de 5000 âmes, dont une seule dépassait 20 000 (Saint-Denis avec 22 000 hab.), et vingt-neuf localités avaient moins de 2000 habitants. En 1896, il y a quarante-cinq communes de plus de 5000 dont treize dépassent 20 000 âmes et le nombre des communes de moins de 2000 habitants est descendu à quatorze. Des deux arrondissements suburbains, c'est encore celui de Saint-Denis qui a le plus gagné depuis 1861; son accroissement est de 251 pour 100, tandis que celui de l'arrondissement de Sceaux n'est que de 166 pour 100. Ce dernier arrondissement n'a que deux agglomérations de plus de 20 000 âmes (Ivry et Vincennes); par contre, sur les quatorze communes de moins de 2000 habitants, il en renferme dix, et sur huit localités inférieures à 1000 âmes, sept lui appartiennent. Les agglomérations suburbaines se répartissent principalement en trois régions. La première est à l'Ouest, dans la boucle de la Seine, où les communes de Boulogne,

Neuilly, Levallois, Clichy, Saint-Ouen, qui avaient, en 1861, 47 000 habitants, en comptent aujourd'hui plus de 200 000, soit plus du quart de la banlieue. Et cette région est continuée maintenant au-delà de la Seine, par toute l'agglomération formée dans la boucle du fleuve (Puteaux, Asnières, Gennevilliers, Colombes, Bois-Colombes, etc.). La deuxième région est au Nord, celle de la plaine Saint-Denis, avec Saint-Denis, Aubervilliers, Pantin, dont la population globale est de 80 000 âmes aujourd'hui, au lieu de 33 000 en 1861. Enfin, une troisième région est constituée à l'Est par les groupes qui s'étendent de Montreuil à la Marne (Vincennes, Saint-Mandé, Gharenton) et dans la presqu'île de la Marne (Saint-Maur). Quant au Sud, entre la Seine d'amont et la Seine d'aval, il ne renferme pas de groupement aussi peuplé (Ivry seul dépasse 20 000 hab.) et la population totale n'est que de 150 000 habitants. En résumé, la densité de la population dans le département de la Seine (hormis Paris) était de 184 habitants par kilomètre carré en 1801 ; elle atteignait 1220 en 1856 pour redescendre à 640 après l'annexion des communes suburbaines en 1861. Elle s'élève aujourd'hui à près de 2000 habitants par kilomètre carré, mais l'arrondissement de Saint-Denis a une densité sensiblement supérieure à celui de Sceaux (2170 contre 1770 hab. par kilomètre carré).

Les banlieues urbaines et la réorganisation administrative du département de la Seine¹

Henri Sellier

Ce fils de contremaître installé à Bourges naît en 1883, il entre à l'École des hautes études commerciales (HEC), tout en étant militant socialiste, grandement influencé par Édouard Vaillant. Il est élu au conseil général de la Seine en 1910, au conseil municipal de Puteaux en 1912 et devient maire de Suresnes en 1919 et le reste jusqu'à sa mort en 1943. La banlieue il connaît! D'autant qu'il considère que la «défense sanitaire» est aussi importante que la «défense nationale» et œuvre, inlassablement, pour un logement sain, des conditions de vie décentes et un suivi médical pour tous. Il initie, dans sa ville de Suresnes, une protection sociale et un contrôle hygiéniste qu'il généralise lorsqu'il sera ministre de la santé du gouvernement Blum de juin 1936 à juin 1937. Sa renommée est attachée au modèle urbain de la «cité-jardin» qu'il réalise à Suresnes et dans les communes de la banlieue (Châtenay-Malabry, Stains, Arcueil...). Avec l'historien Marcel Poëte (1866-1950) il fonde en 1919 l'École des hautes études urbaines (devenue l'Institut d'urbanisme de Paris) et lance la revue La Vie Urbaine. Il collabore également à Urbanisme par des articles sur le logement social, le Grand Paris, les immeubles-tours, etc. En 1915, il rend son rapport au conseil général de la Seine, qu'il réécrit, une fois la guerre terminée et éditera sous le titre : Les banlieues urbaines et la réorganisation

¹ *Les banlieues urbaines et la réorganisation administrative du département de la Seine* (collection : «Les documents du Socialisme» dirigée par Albert Thomas, n° XVI et XVII, éditions Marcel Rivière, 1920, 107 pages).

administrative du département de la Seine. *Il explique la formation historico-économique de la banlieue, établit un diagnostic démographique et administratif et suggère de nombreuses réformes, dont certaines sont encore d'actualité.*

(...)

L'insuffisance des transports

La formation des banlieues est essentiellement liée aux questions de transport.

Nous avons vu comment la révolution accomplie en matière de transports pendant la seconde moitié du siècle dernier avait été un élément dominant de la constitution des agglomérations urbaines contemporaines. C'est ce même facteur qui, par un choc en retour des plus curieux, doit décongestionner la Ville pour développer la banlieue.

Le premier élément migrateur qui peuple la périphérie, est constitué par les employés ou les ouvriers qui vont, chaque jour, leur journée faite, retrouver à la campagne l'air et la lumière auxquels ils étaient habitués dans la province d'origine où ils résidaient hier. Ces émigrants vont le plus loin possible, parce que plus ils s'éloignent de la fournaise qu'est pour eux la grande cité, plus ils se retrempe dans la verdure et le calme campagnard. Or, le plus loin possible, est évidemment limité par les nécessités du transport. Plus celui-ci est commode, rapide et bon marché, plus il étend l'action de la grande ville, dont la voie du tramway de pénétration est un véritable prolongement. Plus le rayon de transport pratiquement compatible avec les nécessités du travail est étendu, plus vastes sont les terrains utilisables pour l'habitation de l'ouvrier appelé chaque jour à la ville par les nécessités de l'existence, meilleur marché ils sont, et par conséquent plus rationnelles et hygiéniques sont les constructions qui s'y édifient.

Le second facteur du peuplement des banlieues, l'installation dans leur sein d'industries et de la main-d'œuvre nécessaire à leur fonctionnement, obéit aux mêmes règles. L'usine, chassée de la grande ville par la cherté des terrains, cherche un emplacement où les deux forces contradictoires qui régissent son exode soient en équilibre. Elle obéit à la puissance du courant centrifuge qui la repousse là où elle trouvera les conditions matérielles de son installation à meilleur compte, c'est-à-dire les terrains au plus bas prix. Elle est, d'autre part, fortement influencée par la force centripète qui, au contraire, l'attire vers le centre commercial où elle écoulera ses produits et où surtout, sa main-d'œuvre pourra être recrutée sur un large marché du travail.

On conçoit comment l'organisation des transports va influencer d'une façon dominante la puissance de l'une ou de l'autre de ces forces antagonistes.

Si on a affaire à une région mal desservie, l'endroit où les terrains sans utilisation urbaine possible sont à bon compte est relativement rapproché de la ville, l'usine, d'autre part, ne peut s'installer sur un emplacement trop éloigné sans se placer hors de l'orbite commerciale ou du marché de main-d'œuvre qui a la ville pour centre. Elle se créera donc aux portes mêmes de la cité.

Si, au contraire, le réseau de transport est rationnellement organisé, l'usine ira loin de la cité pour trouver des terrains à bon marché, sans risquer de perdre le bénéfice du débouché urbain ou de ressentir les conséquences redoutables de la pénurie de main-d'œuvre.

Si cette dernière situation est celle de la banlieue londonienne, l'autre est, au premier chef, celle de la périphérie parisienne. C'est sur l'organisation défectueuse des transports dans le département de la Seine qu'il faut rejeter la responsabilité d'une situation pénible à tous égards. L'abominable système des concessions capitalistes, qui oppose à la conception du tramway, service public d'intérêt général, élément de richesse collective, la théorie des transports, entreprises commerciales, «affaires» lucratives sinon pour leurs actionnaires du moins leurs lanceurs, a été funeste au développement de la banlieue parisienne.

A l'étranger, quelle que soit la nuance politique des administrations, les tramways sont généralement municipalisés ou provincialisés, dans l'idée que ce mode de transport est un élément précieux d'extension et de mise en valeur des agglomérations urbaines.

(...)

L'anarchie administrative dans le département de la Seine

Quand, le 5 novembre 1789, Dupont de Nemours proposait à la Constituante de former un département avec Paris et sa banlieue et non de mettre Paris à la tête d'un département ordinaire, il prévoyait la division de ce département en soixante cantons pour Paris et douze pour la banlieue, l'administration de ces cantons et des municipalités situées sur leur territoire devant être conformes à celles des cantons et municipalités des autres départements.

La loi du 13 janvier 1790 adopta le projet «que la Ville de Paris formerait à elle seule, un département avec sa banlieue de trois lieues de rayon

au plus à partir du parvis de Notre-Dame». Sauf quelques corrections de détail, les limites du département sont restées les mêmes; mais des changements notables ont été apportés au cours du siècle dernier dans la répartition des communes.

À maintes reprises, aussitôt que des agglomérations de quelque importance se constituaient, elles se détachaient de la commune-mère et de nouvelles municipalités étaient créées.

En 1844, au moment de la construction du mur d'enceinte, le département de la Seine comprenait, outre Paris, quatre-vingts communes suburbaines. La loi de 1859 incorpora complètement à Paris les territoires intramuros et entraîna la suppression de onze communes.

Depuis cette date, neuf nouvelles communes ont été créées: Levallois-Perret, Les Lilas, Malakoff, Alfortville, Le Perreux, Bois-Colombes, Le Kremlin-Bicêtre, Pavillon-sous-Bois et La Garenne-Colombes.

En 1911, le département de la Seine est au point de vue administratif constitué de la façon suivante:

- Paris: 20 arrondissements et 80 quartiers: 2 888 110 habitants,
- arrondissement de Saint-Denis: 13 cantons, 36 communes: 746 763 habitants,
- arrondissement de Sceaux: 9 cantons, 42 communes: 519 169 habitants,
- soit au total pour la banlieue: 22 cantons, 78 communes: 1 265 932 habitants.

Si Paris subit, au point de vue municipal, un régime spécial dû à la préoccupation constante de tous les régimes politiques successifs de restreindre son autonomie, les communes de banlieue, sauf quelques points de détail, notamment en ce qui concerne la police, sont régies par les principes généraux de la législation française. En la matière, leur constitution administrative a été, suivant une parole célèbre, coulée dans le moule qui a servi pour les trente-six mille communes de France!

Quant au département de la Seine, il possède les attributions administratives et légales de droit commun. Toutefois, pour les mêmes raisons qui ont fait refuser l'autonomie communale à Paris, les prérogatives attribuées aux départements de province par la loi de décentralisation de 1871, lui ont été refusées et il est resté soumis, en ce qui concerne le fonctionnement du Conseil général, à la législation monarchique de 1833. Toutes ses délibérations sont soumises à l'approbation préfectorale et il ne possède pas de Commission départementale.

Pour ce qui est de la composition de l'Assemblée, on sait que les quatre-vingt quartiers parisiens sont considérés comme des cantons et leurs

représentants à l'Assemblée municipale appelés à siéger au Conseil général avec les délégués des vingt-deux cantons de banlieue. Ainsi donc, dans l'ensemble, et sauf quelques restrictions apportées à son fonctionnement administratif, il n'y a pas de différence essentielle entre le département de la Seine et les autres départements français, et la loi municipale de 1884 constitue la charte des communes de la banlieue parisienne comme de toutes les communes de France.

(...)

Solidarité de fait entre toutes les parties de l'agglomération parisienne

Peut-on soutenir aujourd'hui qu'un citoyen vivant dans une commune de banlieue puisse être totalement indifférent à la gestion administrative des autres communes de l'agglomération parisienne? Peut-on, en particulier, défendre la thèse adoptée par les différents partis bourgeois, les uns par égoïsme de classe, les autres pour la vaine satisfaction de glorioles personnelles, que l'action administrative des différentes communes de banlieue peut être indifféremment orientée dans tel ou tel sens?

Il n'y a plus aujourd'hui ou presque plus dans l'agglomération parisienne de gens dont la vie économique soit concentrée dans une commune déterminée. Les règles mêmes que nous avons exposées de la constitution des banlieues, ont montré avec évidence que la plupart de ceux qui ont fait de telle ou telle commune leur résidence, ont leurs intérêts industriels et commerciaux au noyau de l'agglomération, c'est-à-dire à Paris. On ne trouve plus en banlieue, comme autrefois, des gens nés dans nos communes, y ayant passé leur existence, y possédant leurs intérêts et étrangers par conséquent à l'effort exercé à côté d'eux dans les autres parties de l'agglomération.

Il y a d'abord une solidarité d'intérêts étroite, entre la banlieue et Paris.

Les banlieusards sont généralement des émigrants quotidiens qui chaque jour vont à la capitale porter leur effort personnel au labeur social, et qui après avoir accompli leur journée de travail, rentrent le soir dans les communes de la périphérie trouver le logement aéré et à un prix modeste que les conditions de développement de l'agglomération parisienne leur rend de plus en plus impossible à trouver dans la ville de Paris elle-même. Cette solidarité se traduit d'une façon toute particulière en ce qui concerne les moyens de transport et il serait superflu de souligner combien, parmi le million de voyageurs qui chaque jour sont transportés par

les moyens modernes de transport en commun, appartiennent en réalité à la banlieue.

Chaque habitant de cette partie de l'agglomération parisienne a en réalité une double vie, une vie parisienne et une vie banlieusarde; il est profondément illogique de constater la survivance d'une organisation administrative qui lui rend impossible toute influence sur l'administration des différentes parties de l'agglomération.

(...)

La plupart des nations étrangères ont cherché de longue date à résoudre efficacement ce problème et seul notre pays, avec l'imprévoyance et l'incompétence administrative qui caractérisent ses dirigeants, n'a jamais pu prendre la moindre mesure à cet égard. Pourtant, on commence dans les milieux qualifiés et surtout à Paris à s'inquiéter des inconvénients de la situation actuelle et beaucoup se sont laissés séduire par une solution qui, étant la plus simple, paraît au premier abord la plus rationnelle : l'annexion à la Ville de Paris des territoires de la banlieue de manière à faire du département une seule commune.

À lire

La crise du logement et l'intervention publique en matière d'habitation populaire dans l'agglomération parisienne, par Henri Sellier, éditions de l'OPHBM de la Seine, 1920.

L'Effort français pour l'habitation populaire, par Henri Sellier, numéro spécial de la revue *L'illustration*, 1929.

Une Cité pour tous, choix de textes d'Henri Sellier, par Bernard Marrey, éditions du Linteau, 1998.

Henri Sellier, urbaniste et réformateur social, par Roger-Henri Guerrand et Christine Moissinac, La Découverte, 2005.

Introduction à l'étude de la banlieue¹

Pierre George

Pierre George (1909-2006) soutient sa thèse de géographie en 1934 («La Région du Bas-Rhône») et, en 1936, sa thèse complémentaire («La Forêt de Bercé. Étude de géographie forestière») avant d'accomplir une carrière particulièrement brillante et productive, il est l'auteur d'innombrables ouvrages (dont une vingtaine de «Que sais-je?») sur des sujets particulièrement variés (les régions polaires, la géographie de l'Italie, les migrations, la géographie de la consommation, de l'industrie...). Il participe à la rénovation de la géographie en lançant «la géographie active» et s'aventure dans l'examen du fait urbain. On lui doit une énorme synthèse, La Ville. Le fait urbain à travers le monde (PUF, 1952) et un Précis de géographie urbaine (PUF, 1961 et nouvelle édition augmentée en 1974), ainsi que d'intéressantes remarques sur la vie urbaine dans son essai, Sociologie et géographie (PUF, 1966). Le texte que nous reproduisons ci-après sert d'introduction générale et exploratoire d'un ouvrage collectif que Pierre George a dirigé, Études sur la banlieue de Paris. Essais méthodologiques (Armand Colin, 1950). Ce texte témoigne de l'état des connaissances sur la banlieue – territoire alors bien peu fréquenté par les universitaires – et sur la grille d'analyse admise

¹ *Études sur la banlieue de Paris. Essais méthodologiques*, Armand Colin, 1950, pp. 13-26.

par la communauté des géographes (par exemple, la distinction, dorénavant sans intérêt, entre «ville socialiste», «ville capitaliste» et «ville du tiers-monde»). Mais le souci de l'auteur de saisir le fait urbain dénommé «banlieue» aussi bien par la géographie que par l'histoire, l'économie, la politique est particulièrement louable, et à l'époque original. Nous pouvons imaginer que ce texte va susciter bien des recherches, d'où l'importance de le lire à présent.

L'expression de banlieue date du Moyen Âge. Mais le fait géographique de banlieue est un phénomène très récent. Au strict point de vue du vocabulaire et de l'histoire du mot, banlieue est synonyme de zone suburbaine ou périurbaine². Le mot a désigné dans le vieux langage français une périphérie juridique à l'intérieur de laquelle *les faubourgs* se localisaient le long des grands chemins. Banlieue était une dénomination abstraite, le fait concret étant le faubourg. Exceptionnellement, dans le développement de quelques villes placées dans des conditions historiques particulières comme Paris, les intervalles entre les faubourgs se sont comblés, la banlieue est devenue une réalité urbaine et, en devenant une réalité urbaine, a cessé d'exister : la ville a incorporé l'ancienne zone juridique de banlieue, devenue portion d'elle-même, et repoussé plus loin ses frontières administratives. Mais cette évolution est spécifique d'une forme d'accroissement urbain qui est celle des villes commerciales, administratives et industrielles au cours de la période qui a précédé le développement de la grande industrie.

L'essor de la grande industrie, lié aux formes de concentration technique et financière de la fin du XIX^e siècle, a apporté des modifications quantitatives et qualitatives au développement urbain. Les processus récents de l'accroissement des grandes villes, la constitution des groupes de communes urbaines plus ou moins serrés (conurbations), des complexes économiques auxquels on a donné le nom de «Gross Berlin», «Greater London», «Velika Praha», etc. diffèrent de ceux qui ont abouti à la formation des grandes capitales nationales ou régionales du milieu du XIX^e siècle. Pour Paris, le développement de la banlieue au sens commun du mot s'inscrit dans le cadre chronologique des cinquante dernières années. Par sens commun du mot banlieue, nous entendrons, à titre d'approximation initiale, l'acception par ailleurs assez vague que lui donnent les documents officiels et l'usage courant. Au point de vue administratif, il s'agit de toute la frac-

² R. Clozier, *La gare du Nord*, Paris, thèse Lettres 1940 et *Essai sur la banlieue*, *La Pensée*, 1945, pp. 49-57.

tion de l'ensemble urbain située hors des limites juridiques et financières de la « vieille ville » autour de laquelle les agglomérations ont proliféré à une époque récente. Pour le citoyen, la notion de banlieue est, en même temps qu'une notion formelle calquée sur les contingences dérivées de la conception administrative, une notion de distance et, secondairement, une notion de conditions d'habitabilité, et de nature du peuplement.

La rupture entre les processus d'évolution urbaine antérieure au XX^e siècle et les processus contemporains est déterminée en premier lieu par l'accélération de la croissance urbaine, qui a fait éclater les anciens cadres de l'extension urbaine. La modification initiale est donc une modification quantitative. Entre 1851 et 1938, Londres a gagné plus de six millions d'habitants, Paris environ quatre millions. Mais le nombre ne suffit pas à expliquer les nouvelles formes de développement urbain, ou bien il faudrait admettre qu'un nombre limite fixe la frontière entre la grande ville ancien style et l'agglomération de forme récente. Et il faudrait ne point tenir compte du fait que le peuplement de la banlieue est en partie issu de déplacements de populations parties de la « vieille ville ». La courbe d'accroissement n'est pas telle qu'elle suffise à expliquer une modification du type de croissance. Il ne s'agit pas seulement d'une modification quantitative du fait urbain, mais en même temps d'une modification qualitative profonde.

Il est évident que ce sont les villes qui ont enregistré au maximum les transformations de l'économie survenues au cours du dernier siècle, car ces transformations – industrialisation et développement de l'économie bancaire – sont, géographiquement, des faits urbains. Ce sont elles qui ont le plus bénéficié des nouvelles formes d'organisation des transports, parce qu'elles sont, par destination antérieure, des carrefours de communications. Il est donc normal que le développement urbain subisse les effets de ces transformations. Les modifications du développement urbain en découlent.

La concentration industrielle et financière, qui caractérise la deuxième phase de développement du capitalisme, a pour effets concrets l'apparition de très gros établissements industriels, commerciaux et bancaires. L'appareil de l'État, alourdi par de nouvelles fonctions, liées en particulier à l'extension internationale des activités économiques (colonisation, diverses formes d'expansion), comporte des Services publics de plus en plus importants, centralisés dans les villes capitales. Il résulte de ces diverses conditions, non seulement un accroissement du nombre des personnes actives rassemblées dans les villes et spécialement dans les très grandes villes, mais un changement qualitatif des rapports sociaux. La différenciation sociale atteint des

proportions inconnues au cours de la période antérieure, et inconnues en dehors de ces organismes urbains³.

D'une part, à l'ancienne aristocratie sociale de la période antérieure, faite de commerçants, d'artisans, de petits manufacturiers, d'hommes de loi, de clercs, de fonctionnaires d'une administration encore modeste, s'est superposée une classe dirigeante nouvelle, moins nombreuse en proportion absolue, mais dont l'action s'exerce sur des masses de production et de crédit beaucoup plus importantes. La prospérité de cette classe dirigeante en fait un groupe attractif qui agglutine un nombre de plus en plus élevé de personnes vivant dans son ombre, sorte de clientèle moderne – mutatis mutandis – de ce nouveau patriciat. Cette clientèle est représentée par un complexe social différencié comportant en majeure partie des improductifs, allant des grands commis des appareils directeurs du système économique et politique, des spéculateurs de grande envergure, jusqu'aux menus profiteurs vivant en parasites des riches, flattant les appétits les plus divers : complexe social propre aux très grandes villes et spécialement aux villes capitales. Le centre de Paris devient de plus en plus lieu d'échanges et de transactions. Les fonctions proprement productives sont refoulées vers l'extérieur.

Les anciens rapports sociaux apparaissent périmés, mais ils continuent à dominer, dans des conditions fondamentalement différentes des anciennes, les conditions d'existence d'une partie importante de la population. Nous avons dit plus haut que la concentration avait *superposé* une classe dirigeante à une autre. Il n'y a pas eu substitution radicale et systématique, bien que la concentration ait pour effet la liquidation du type d'entreprise caractérisant la période antérieure et servant de base à la structure sociale de cette période. Il y a à la fois réduction numérique progressive accélérée au cours des crises et subordination. La réduction numérique prélève dans l'ancienne classe dirigeante devenue classe moyenne un petit nombre d'individus accédant à la nouvelle « élite » économique et sociale, des auxiliaires dévoués (les « cadres techniques » notamment), et en rejette un nombre beaucoup plus élevé dans le prolétariat. Les mouvements sont complexes. Aux périodes de facilité économique et de spéculation maxima (notamment pendant les guerres et au cours des années succédant immédiatement aux guerres),

³ A l'exception de quelques zones de résidence temporaire qui, pendant quelques semaines ou quelques mois par an, bénéficient d'un transfert des catégories socialement les plus avantagées et de tout le dispositif économique et social que celles-ci entraînent dans leur sillage : lieux de villégiature de luxe (Vichy, Cannes, etc.). Cet éclatement de l'ancien système de promiscuité sociale a été montré par M. Aries dans *Histoire des populations françaises*, pp. 268-344.

on peut être trompé par l'apparence d'une ascension sociale : création de petites entreprises par des ouvriers, agrandissement de petites entreprises, accumulation de profits apparents par le petit commerce et l'artisanat, liée à l'augmentation de valeur des stocks en période de pénurie, et à l'inflation. Les périodes de crises liquident les plus faibles de ces entreprises, en nombre supérieur à celui des créations de la période précédente. Le fait social le plus important est l'augmentation du nombre des ouvriers d'industrie, des employés de grands magasins, d'établissements de crédit, des petits fonctionnaires et agents des services publics, transports, voirie, police, etc., qui constituent économiquement un prolétariat à diversifications internes.

La vieille ville avait sa bourgeoisie et son compagnonnage, ses épaves et sa cour des miracles. Mais sa structure sociale demeurait simple et, en fait, simple aussi son panorama géographique. Les grands contrastes du paysage social et géographique des grandes villes sont nés de la période industrielle. La ségrégation sociale à l'intérieur de la grande ville d'abord, de l'agglomération parisienne au sens large ensuite, s'est effectuée suivant un processus régulièrement accéléré au cours du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e. Le paysage urbain s'est compliqué en même temps que se compliquait la structure économique et sociale de la population urbaine. De plus, les nouvelles formes de rapports sociaux ont engendré des risques pour la stabilité du système. Ces risques sont de deux natures. Il s'agit d'abord d'un danger démographique. Les conditions d'entassement de la population laborieuse dans des villes brusquement congestionnées et où la spéculation immobilière est apparue pour un temps une des formes les plus sûres d'un enrichissement rapide – spécialement entre 1860 et 1890 à Paris – ont accru la morbidité. L'industrialisation a été accompagnée de l'apparition du taudis qui est généralement le produit d'un aménagement sommaire à une habitabilité dense de locaux dont la destination première avait été tout autre (cas des vieux immeubles bourgeois désertés par leurs anciens habitants dans les III^e et IV^e arrondissements de Paris) ou le résultat de spéculations sordides sur les terrains à bâtir conduisant à tirer de la superficie brute le pourcentage maximal de superficie locative. Cette spéculation est d'autant plus avantageuse que le nombre de logements demeure toujours inférieur aux besoins, de telle sorte que le demandeur soit à la discrétion du logeur. L'entassement humain qui en résulte a pour effets l'accroissement des risques de contagion, l'augmentation de la mortalité infantile, et contribue à réduire la fécondité démographique. On a donc redouté, à certains moments, un rétrécissement du marché du travail accroissant le prix de la main-d'œuvre, une augmentation excessive des dépenses sociales (hôpitaux, sanatoriums, asiles, etc.) et un abaissement du rendement

productif de la main-d'œuvre urbaine. La seconde série de risques découle de la structure même du système, c'est-à-dire de la lutte de classes. Pour conserver un marché de main-d'œuvre suffisant, pour détourner l'attention et l'activité d'un certain nombre de prolétaires de la lutte révolutionnaire et pour éloigner l'ouvrier des quartiers bourgeois, la classe dirigeante a été amenée à pratiquer une politique urbaine nouvelle. Enfin, des fractions des agglomérations urbaines (communes de banlieue notamment) ont été gérées pendant des périodes plus ou moins longues par des municipalités prolétariennes, qui ont appliqué une politique urbaine particulière. On perçoit la diversité des actions enregistrées par le paysage urbain au cours des cinquante dernières années. Il est facile de constater que ces actions sont souvent contradictoires et successivement contradictoires. Or l'agglomération urbaine est, du fait de l'importance des investissements engagés, un assemblage de faits géographiques durables. On ne démolit qu'en cas de force majeure extrême. Une influence économique, une politique urbaine générale ou locale, ne se traduisent pas tout de suite par une révolution du paysage urbain. Celui-ci enregistre les actions les plus diverses et les plus contradictoires, et les contraires sont lents à s'éliminer. Souvent, le contenu change plusieurs fois sans que la forme extérieure ait varié, abstraction faite de son vieillissement et de la décrépitude correspondante.

Ces remarques générales vont permettre de mettre un peu d'ordre dans l'analyse des faits multiformes qui caractérisent l'essor des banlieues et la naissance des grands complexes urbains contemporains, d'orienter les études longues et délicates qui apporteront une connaissance positive de la structure urbaine moderne et des besoins divers qu'elle fait naître.

*
**

Une première cause d'éclatement des grandes villes a été la construction de grandes usines⁴. Tant que l'industrie n'a comporté que des établissements employant une centaine d'ouvriers ou moins de cent ouvriers, elle a trouvé sa place au cœur même des installations urbaines existantes, dans des immeubles désaffectés de leur destination primitive, dans des cours et des terrains vagues, au centre de quartiers en voie de construction, dans des zones immédiatement contiguës à la ville, amorces d'une simple exten-

⁴ La première période d'extension – encore timide – des banlieues correspond à celle de la mise en place des places des premières lignes de chemins de fer, mais la croissance réelle de la banlieue appartient au XX^e siècle.

sion urbaine, sans modification qualitative du contenu urbain. La fonction industrielle ne se séparait pas géographiquement de la fonction commerciale et de la fonction d'habitation. L'industriel recrutait ses ouvriers dans le quartier, et ceux-ci se flattaient d'avoir travaillé dix ans, vingt ans, trente ans pour le même patron.

L'accroissement des dimensions des établissements, des quantités d'énergie et de matière, des effectifs de main-d'œuvre accompagnant la concentration industrielle, a imposé la recherche de terrains plats bien desservis par les voies de communication se prêtant aux transports de masse. En même temps, l'instabilité de l'emploi résultant des crises et aussi des modifications fréquentes introduites dans les fabrications du fait des variations de la technique et du marché rompt l'ancienne liaison organique et géographique entre l'établissement et sa main-d'œuvre. La création des grandes usines attire le peuplement prolétarien à proximité, mais on constate assez vite que les rapports réels entre résidence et travail cessent d'être des rapports géographiques. Un trait moderne des grandes villes est apparu : le brassage quotidien de la population laborieuse, les «mouvements pendulaires» ou oscillatoires des travailleurs entre leur domicile et leur lieu de travail, qui ont été spécialement étudiés par M. H. Bunle⁵.

En revanche, une division géographique des fonctions urbaines s'esquisse en raison du fait que tous les terrains ne conviennent pas à l'installation des grands établissements industriels. Les secteurs de la périphérie urbaine qui conviennent au développement des usines attireront le peuplement prolétarien à la fois pour des raisons positives et pour des raisons négatives. La présence d'un marché de travail fixe toujours de la main-d'œuvre lors même que celle-ci sera appelée à chercher un autre marché de travail. En revanche, le voisinage des usines exerce une action répulsive sur tous ceux qui ne voient pas dans leur présence un élément important de leur existence. Les *incommodités industrielles* ont progressivement chassé des localités préexistant partiellement au développement industriel les anciens occupants. Cette évolution constitue un cas de substitution de contenu humain à l'intérieur d'un ensemble bâti. Une ségrégation sociale s'effectue ainsi spontanément. Elle tend à être de plus en plus marquée parce que la prédominance d'une classe sociale dans un quartier ou dans une localité joue un rôle répulsif à l'égard des classes antagonistes. La spécialisation est d'autant plus radicale qu'il s'agit d'industries insalubres ou employant un prolétariat d'ouvriers

⁵ H. Bunle, L'agglomération parisienne et ses migrations alternantes en 1936, *Bull. Statist. gle Fr.* XXVIII, fasc. 1. oct.-déc. 1938, pp. 95-157.

non qualifiés d'origine étrangère ou venant des territoires de l'Union Française (cas des industries chimiques à Paris et à Lyon notamment).

Quand l'installation industrielle s'effectue en terrain vierge, elle crée un noyau de peuplement spécifique : une ville-champignon de banlieue. Quand, au contraire, elle intéresse la marge d'une agglomération antérieure, faubourg, localité suburbaine d'activité rurale ou de résidence (permanente ou temporaire), elle détermine tout un cycle de transformations des quartiers préalablement établis. La marche des processus est d'autant plus rapide que le rythme général des constructions est vif et assure des possibilités de déplacements de la population à l'intérieur de l'agglomération urbaine tout entière. A chaque étape de cette mutation correspond une certaine forme de symbiose d'éléments professionnels et sociaux différents caractérisés par une formule politique déterminée, spécifique de la localité à une époque donnée⁶. La mutation intéresse la totalité ou seulement une partie de la circonscription urbaine (commune) envisagée, suivant les inégalités de résistance à l'industrialisation et à la prolétarianisation du peuplement. Ces inégalités procèdent de la topographie du territoire envisagé (les terrains accidentés ne conviennent pas aux grandes constructions industrielles) et de la force acquise par les installations antérieures : un vieux quartier de résidence aisée ou petite bourgeoise rassemblant quelques milliers d'habitants résistera longtemps à la marée montante de l'industrialisation et du peuplement prolétarien (exemple de certains quartiers d'Asnières, de Saint-Maur-des-Fossés).

L'extension de la grande industrie au travers de zones suburbaines déjà parsemées d'annexes de la grande ville ne se borne pas à créer des types urbains nouveaux et à rompre l'unité de développement urbain de la période antérieure par l'introduction de facteurs économiques et sociaux originaux. Elle pose des problèmes de contact, de contagion et de mutation.

En même temps, la concentration condamne à la disparition bon nombre des petites entreprises suburbaines et urbaines. Leur personnel local est appelé à travailler ailleurs, à entrer dans le rythme des mouvements journaliers. D'anciens locaux professionnels deviennent locaux d'habitation. La vie communale se transforme et se dépersonnalise; le commerce local périclète, au moins dans certains secteurs d'affaires, parce qu'une population journalièrement itinérante lui est de moins en moins fidèle. Ainsi naît à la place d'un ancien faubourg d'artisans et de petits manufac-

⁶ Y compris les formes de coexistence temporaire ou de voisinage des activités industrielles et des activités agricoles dont la forme et la destination subissent les effets de la modification du marché de consommation consécutive au développement urbain.

turiers une commune-dortoir prolétarienne d'aspect archaïque et souvent lépreux (Gentilly).

Le développement du grand commerce, des activités bancaires, des services publics, a accru le nombre des salariés non directement productifs qui – quel qu'en soit le paradoxe – s'estiment socialement supérieurs aux salariés productifs. Cet ensemble qui appartient aux classes moyennes par ses aspirations et son comportement, beaucoup plus que par ses ressources, se localise dans les *banlieues de résidence* bien desservies par les moyens de communications les conduisant au centre de la ville où se trouvent leurs lieux de travail : grands magasins, établissements de crédit, ministères, grandes administrations, etc. Moins habitués à la vie collective par leurs conditions de travail que les ouvriers, ils aspirent souvent plus qu'eux à des conditions d'habitat individuel. Ils constituent la masse principale des habitants de pavillons, lors même que ce besoin les entraîne loin de leur gare d'arrivée. Le « banlieusard » itinérant typique est l'employé arrivant à Paris entre 7 et 9 heures par les omnibus venant de Villeneuve-Saint-Georges, de Juvisy, de Versailles, de Bécon-les-Bruyères, de Pontoise, de Lagny, etc. ou par le métro de la ligne de Saint-Rémy et les autobus suburbains. Ces banlieues de résidence à vaste superficie occupée s'étendent dans les régions non valorisées par les possibilités d'industrialisation. Une contradiction apparente : le besoin de moyens de communication à gros débit et à rapidité de transport qui établit une concurrence avec les conditions d'installation industrielle. En fait, les banlieues de résidence correspondent aux versants de vallées, aux zones accidentées impropres au grand développement industriel : par exemple Meudon, immédiatement au-dessus de la localité industrielle de plaine d'Issy-les-Moulineaux.

Le Français et, en particulier, le Parisien riche, éprouve moins que l'Américain le besoin de s'établir hors la ville. Il dispose d'ailleurs de « beaux quartiers » aux constructions spacieuses, établis dans des espaces demeurés libres au cœur de la ville elle-même ; tous les quartiers de l'Ouest, Champ de Mars, Auteuil, Passy. Il existe des banlieues riches, soit sous forme d'agglomérations complètes : Saint-Mandé, Neuilly, de part et d'autre de Paris, soit sous forme d'îlots dans des banlieues de classes moyennes (Parc de Sceaux dans la banlieue sud). Toutefois, d'une manière générale, la classe aisée est emprisonnée dans un Paris de comportement bourgeois par une banlieue devenue en majeure partie prolétarienne et révolutionnaire.

Chaque type de banlieue s'accroche à un noyau d'habitat antérieur parfois assez important : un village ancien, dont certains bâtiments d'usage rural, mal adaptés à leurs fonctions urbaines présentes, subsistent encore, de vieux faubourgs routiers, allongeant leurs bâtisses périmées au flanc des

routes nationales sortant de la ville, anachronismes parmi des quartiers de destinations diverses, biais de structure et de faciès modernes, évoluant en fonction des commodités et des besoins du présent, subissant des modifications de contenu plus que des modifications d'aspect. Le phénomène de banlieue se superpose à des formes archaïques d'extension urbaine, ou à des unités d'habitat suburbaines. Il en résulte des formes composites. Celles-ci varient suivant la distance réelle du centre urbain, cette distance réelle étant déterminée plus par les lignes isochrones d'acheminement vers ce centre que par la distance arithmétique.

La zone de proximité maximale présente le plus grand nombre de formes d'association des anciens « faubourgs » ou des annexes artisanales de la grande ville de 1880 avec le faciès de la grande industrie : Montrouge, Gentilly, Villejuif, Ivry, Charenton, Créteil, Pantin, Aubervilliers, Saint-Ouen, Saint-Denis, Levallois-Perret, Suresnes, Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux. Cette zone est déjà très différenciée, car elle comporte à la fois des banlieues industrielles plus ou moins modernes, de vieux faubourgs en déclin productif, devenus en partie banlieues de résidence prolétarienne (Gentilly, Villejuif) et des essais de cités modernes, généralisés surtout à l'emplacement des anciennes fortifications de Paris et de leur zone stratégique : quartiers dits d'« habitations à bon marché ».

En s'éloignant du centre urbain, la spécialisation s'affirme⁷ : zones industrielles de l'Ouest, du Nord et du Sud-Est de Paris, en terrain plat, le long de la Seine et des grandes voies de communications fluviales et terrestres, zones de résidence du Sud et de l'Est. C'est dans cette zone que s'étend un type particulier, celui du lotissement, né d'une généralisation systématique de l'habitat suburbain individuel. Le lotissement est le fruit d'une certaine politique sociale de la période intermédiaire de l'entre-deux-guerres. Il s'agissait à la fois de décongestionner l'agglomération urbaine, et d'éloigner de leur conscience de classe des prolétaires ou des petits bourgeois, prolétarisés par les conditions économiques de leur rémunération (employés notamment). L'idée générale a été de faciliter l'accession progressive à la propriété foncière et bâtie d'un nombre aussi élevé que possible de citadins, en suscitant un reflux de la population des vieilles villes vers la périphérie. Les instruments en ont été la législation facilitant l'accession à la propriété bâtie et une politique des transports à bon marché pour les travailleurs de résidence suburbaine. L'ouvrier-jardinier et plus souvent l'employé-

⁷ La plus ou moins grande extension des espaces non bâtis et leur utilisation présente sera retenue comme caractère descriptif en chaque cas particulier, mais n'est pas spécifique d'un type défini de banlieue.

jardinier, la ménagère éleveuse de volailles sont devenus les types nouveaux de résidents urbains et le citadin pur les considère comme les «banlieusards» par excellence. Pour le Parisien de Belleville ou de Grenelle comme pour celui d'Auteuil, la banlieue n'est pas Saint-Denis ou Saint-Ouen, mais le lotissement de pavillons à jardins du Perreux ou de Villeneuve-le-Roi. Il existe d'ailleurs une très grande diversité de lotissements qui s'échelonnent depuis le quartier de maisonnettes en briques creuses, en parpaing, truffé de baraques en bois, de roulottes sans roues et de vieux wagons de chemin de fer surmontés d'un tuyau de poêle, jusqu'au parc où s'affrontent les plus beaux échantillons d'architecture moderne, dans un décor d'Ouest londonien. Le lotissement banal est, par essence même, hétérogène et anarchique. Sauf dans les lotissements de luxe, aucune convention n'implique alignement ni uniformité : symbole de libéralisme et de l'individualisme recherché par la politique du lotissement et de la construction à crédit (loi Loucheur), par réaction contre le sens collectif prolétarien. Mais il arrive que la révélation de difficultés communes (insuffisance de voirie, incommodités du séjour pendant la mauvaise saison) atténue cet individualisme. Toutefois, il est intéressant de comparer localement le développement des lotissements et l'évolution de l'opinion, en tenant compte de la composition sociale de chaque quartier de pavillons : lotissement ouvrier, lotissement d'employés, lotissement de retraités... de la distance par rapport au centre urbain et de l'environnement.

L'étude du contenu humain des divers types de banlieue est inséparable de celle des conditions de travail et des déplacements qu'impose la coordination de deux données essentielles de l'existence de l'individu : la résidence et le travail. La description et la représentation des types définis d'après leurs caractères extérieurs et la localisation des entreprises (celles-ci permettant de distinguer les zones à prépondérance productive et les zones à prépondérance résidentielle) doivent donc être complétées par deux séries de données :

- la connaissance de la composition professionnelle de la population, établie avec le maximum de précision (cartes par points, permettant la représentation strictement exacte de la résidence de chaque personne active);
- l'indication des lieux de travail de chaque habitant et, du même fait, les déplacements journaliers d'une partie plus ou moins grande de la population communale; cette recherche implique une étude complémentaire de l'« immigration journalière » intéressant les communes à activités productives.

Les problèmes étant posés, il reste à connaître les voies et moyens de les résoudre. Le géographe dresse le bilan de ce qui existe; l'administrateur et

le politique en déduiront l'action à mener. Les grands chapitres sont celui des transports, de la distribution du ravitaillement, du développement des activités sociales et culturelles. A leur propos, on sera amené à traiter la question de la centralisation ou de la décentralisation. Telle commune ou tel groupe de communes appelle, ou possède, un système régional de vie sociale et culturelle. Telles autres banlieues sont *attirées* directement vers Paris. Financièrement, telle commune productive est riche et a pu être le lieu de grandes expériences sociales – quitte à susciter une relative désertion de la part des entreprises qui s'estiment surimposées – dans le cadre d'initiatives municipales (Villejuif, Boulogne, Suresnes, Puteaux, Villeurbanne). Telle autre, économiquement passive, supporte les charges résidentielles avec le minimum de ressources et vit difficilement en faisant appel aux subventions départementales. L'unité du grand Paris ou du grand Lyon s'impose sur ce plan financier; la décentralisation est nécessaire au point de vue scolaire. Mais beaucoup de contradictions sont plus apparentes que réelles. Des études concrètes sont l'introduction nécessaire à tout essai de systématisation et de conclusion. On trouvera dans ce fascicule quelques-unes de ces études, représentant un échantillonnage de thèmes et de méthodes.

*

**

La lecture de ces travaux permet d'apprécier les résultats que l'on peut attendre d'enquêtes menées sur l'ensemble de la région parisienne par des équipes de chercheurs et de fixer les objectifs immédiats d'une première campagne de travail.

Quelques documents de base sont indispensables :

- Une série de cartes – et le commentaire de ces documents représentant la répartition des différents types de construction urbaine : immeubles de l'époque préindustrielle, usines et terrains industriels, immeubles « de rapport » construits pour le logement des diverses catégories de populations industrielles, maisons individuelles de tous types, etc.
- Une carte ou une série de cartes de la répartition des entreprises par spécificité professionnelle ou par ordre d'importance (nombre de salariés ou chiffre d'affaires).
- Une carte ou une série de cartes du peuplement, îlot par îlot, par catégories professionnelles.
- Une carte ou une série de cartes des déplacements et des modes de déplacements de la population active.

- Une carte ou une série de cartes des suffrages exprimés dans les consultations électorales, dans les circonstances correspondant aux conjectures économiques et sociales précédemment définies.
- Une ou plusieurs cartes du comportement démographique : natalité, mortalité, fécondité, mobilité (notamment origine des habitants).

Ces documents seront établis d'après les résultats de base recueillis à partir de monographies locales, ou à partir d'enquêtes menées systématiquement par des équipes de recherche. Il est évident que l'étude des banlieues ne saurait être menée indépendamment de celle de l'agglomération urbaine principale et que l'exemple d'une grande conurbation, pour si démonstratif qu'il soit, ne saurait être suffisant. Il faudra aussi poser le problème des villes s'accroissant sans engendrer de banlieue. La route est longue avant d'aboutir à une connaissance satisfaisante des mécanismes du développement urbain, dans le cadre des vieilles villes préindustrielles de l'Europe occidentale, rénovées par le développement de la grande industrie.

Mais il est aussi d'autres routes à suivre, celles qui mènent à travers la croissance des villes neuves de l'Amérique, et celles qui conduisent de l'époque précapitaliste à l'urbanisme socialiste.

6

Faubourgs, banlieues et zones d'influence¹

Georges Chabot

Georges Chabot (1890-1975) est d'abord un géographe passionné par la géomorphologie, comme en témoignent sa thèse, Les plateaux du Jura central (1927) et sa thèse complémentaire, La Côtière orientale de la Dombes et l'influence de Lyon (1927), pourtant, il va très vite se préoccuper des villes et de l'urbanisation, tout en s'efforçant de définir «la région» et d'élaborer une géographie régionale. Le texte que nous publions est paru dans Urbanisme et Habitation (La Vie Urbaine, Organe de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris, nouvelle série n^{os} 3 et 4 juillet-décembre 1954).

«Le redoutable problème des banlieues», ainsi s'exprimait il y a quelques années un des pionniers de la géographie urbaine en France². Et en effet ce mot, par lequel se définit l'influence d'une ville qui se projette en quelque sorte hors d'elle-même, est resté trop souvent vague, indéfinissable et on l'a appliqué à des réalités bien diverses.

En fait, la question a été souvent mal posée ; c'est bien de la ville, en effet, que sort en quelque sorte la banlieue ; c'est sous l'influence de la ville qu'elle s'est développée ; mais c'est par rapport à la campagne qu'elle se définit. Or, pour nous géographes, c'est toujours au paysage qu'il faut s'attacher ;

¹ *Vie urbaine*, n^{os} 3 et 4, juillet/décembre 1954, pp.160-166.

² Blanchard Raoul, *Revue de géographie alpine*, 1949.

c'est dans la mesure où elle tranche par son aspect sur la campagne que la banlieue est originale. Quand il s'agit de définir la ville, le contraste avec la campagne est violent; c'est l'ensemble du caractère urbain qui s'oppose à l'ensemble du paysage rural. Pour la banlieue ce contraste est souvent ténu; il y faut s'appliquer pour le reconnaître. C'est en cela que réside la difficulté; il n'empêche que c'est sous cet angle que la question doit être étudiée.

C'est par là, en effet, que banlieue et *zone d'influence* se distinguent. La zone d'influence ne transforme pas nécessairement l'aspect de la campagne qui y est comprise. Pour le ravitaillement laitier de la ville on élève des vaches en des zones qui conservent leur caractère entièrement rural d'autrefois. La banlieue maraîchère, par contre, représente un aspect rural totalement modifié par le voisinage de la ville³.

Il nous faut donc rechercher comment l'aspect du paysage se trouve modifié par ces excroissances de la ville. Tant qu'il s'agit de la masse urbaine, il ne saurait encore être question de banlieue. Il existe sans doute une zone intermédiaire où l'on peut se demander si l'on est encore dans la ville ou si l'on se trouve déjà dans la banlieue. Il n'y a plus de champs à proprement parler et pourtant les jardins et les villas sont si nombreux que l'aspect urbain n'est plus le même. Il semble que l'on doive ressusciter pour cette zone intermédiaire le terme de *faubourg* qui s'y applique exactement. C'est, étymologiquement, la zone habitée aux portes de la ville, et si le terme a pris ensuite une autre signification c'est que l'on a conservé souvent ce nom à des lieux que la croissance de la ville avait intégrés et qui étaient devenus des quartiers. Le nom du faubourg Saint-Germain n'a plus qu'une valeur rétrospective, au même titre que celui du Marais ou de la rue des Petits-Champs. C'est au-delà de ces faubourgs – qui mériteraient à eux seuls une étude spéciale – que commence la banlieue. Le faubourg est donc défini par la continuité de l'habitat par rapport au centre de la ville; les maisons et les jardins qui les entourent ou les avoisinent se succèdent sans interruption; il suffit de reprendre ici le critérium adopté par les services statistiques français pour définir une agglomération.

Au-delà du faubourg l'aspect du paysage est modifié sous l'influence directe de la ville, sans que cependant le paysage rural soit complètement abo-

³ Nous parlons de la campagne et du paysage rural pour simplifier; il faut ajouter cependant que la banlieue n'est pas un phénomène rural. Il est des villes que l'on peut qualifier aussi de banlieues. Pontoise et Versailles appartiennent aujourd'hui à la banlieue de Paris; ce sont des villes dont l'aspect est modifié par le rôle de banlieue comme la campagne peut l'être ailleurs. Et là encore la banlieue se différencie de la zone d'influence; des petites villes peuvent dépendre d'une grande cité pour leurs opérations financières ou leurs relations médicales sans que leur aspect en soit modifié; elles sont tout simplement dans la zone d'influence.

li comme dans le faubourg. Les caractères ruraux (ou ceux des anciennes petites villes) se retrouvent, plus ou moins altérés, dans ce que nous appellerons alors la banlieue. Mais cette contamination par la ville s'exerce sous des formes bien différentes, et ces différences font la complexité du problème. Généralement toutes ces formes de contamination n'existent pas simultanément; celles qui sont en cause déterminent le sens dans lequel s'est modifié le paysage et à chaque modification correspond une catégorie de banlieue distincte. On peut dire qu'il n'y a pas une banlieue, mais des banlieues.

Aussi l'étude des banlieues apparaît-elle particulièrement féconde; tandis que la ville représente un tout cohérent, difficile à étudier dans sa complexité, la banlieue ne comprend qu'un certain nombre de caractères urbains, parfois un seul, suivant la catégorie à laquelle elle appartient. En un certain sens, on peut dire que la banlieue, c'est la ville décomposée en ses éléments et la réalité urbaine s'étudiera donc plus facilement dans cette analyse.

Toutes les villes pourtant ne connaissent pas de phénomène de banlieue. La structure même de la ville ne l'appelle pas toujours. La banlieue n'est guère nécessaire dans les villes d'importance moyenne, peu industrielles, qui se sont développées suivant une croissance régulière. Prenons l'exemple de Dijon: c'est à peine si l'on y peut parler de banlieue. Peu d'industries et surtout pas de grandes industries qui aient appelé brusquement un afflux de population. Le desserrement de la ville s'est fait normalement, par accroissement concentrique des habitations; les villages qui, aux environs, peuvent servir de dortoirs n'ont pas perdu pour cela leur caractère agricole.

Et puis, pour qu'il y ait banlieue, il faut aussi que la campagne voisine s'y prête; située au centre d'une lande déserte, la ville peut s'enfler, elle ne lance pas de tentacules. Le cas de Rome est significatif; non seulement la ville est peu industrialisée, mais il manquait dans la plaine que désolait la malaria des noyaux d'agglomérations rurales où auraient pu s'accrocher les banlieues; c'est par des faubourgs que s'est faite l'extension de la ville⁴.

Pour étudier les diverses catégories de banlieues, il faut déterminer pour chacune d'elles la place qu'elle tient dans la vie de la ville. Naturellement, la ville ne va pas projeter hors d'elle-même ce qu'il est commode de conserver au centre de ses activités; on ne voit guère les bureaux administratifs, le siège de la Chambre de Commerce émigrer en banlieue; leur implantation dans un faubourg suppose déjà que celui-ci soit intégré dans la ville: ainsi en va-t-il pour les Brotteaux, à Lyon, pour le projet de cité administrative à Saint-Sever, à Rouen.

⁴ Cf. Anne-Marie Seronde, communication à l'Association des Géographes français, juin 1954.

Par contre, il est des activités nécessaires à la vie urbaine et qui peuvent difficilement se maintenir à l'intérieur de la ville qui se développe. Le ravitaillement, par exemple, ne peut être assuré par des récoltes intramuros. Les denrées non périssables ont toujours fait l'objet d'un commerce plus ou moins lointain ; la vigne bourgeoise, c'est déjà un phénomène de banlieue, autrefois fort répandu ; mais surtout il y a la banlieue maraîchère que la rapidité des transports permet parfois de rejeter fort loin⁵.

La banlieue industrielle répond au besoin d'espaces de plus en plus vastes pour les usines, à la création d'industries nouvelles qui trouveraient difficilement place dans la ville surpeuplée, à la recherche de terrains bon marché, de main-d'œuvre moins chère. Cette forme de banlieue est souvent assez difficile à préciser, car toute ville appelle autour d'elle l'industrie et il n'est guère de critérium simple qui permette de déterminer des liens parfois assez lâches ; la fluidité des capitaux autour d'une grande place financière rend ce domaine particulièrement mouvant⁶. La transformation d'un bourg rural en banlieue industrielle, en même temps qu'elle attire la population des environs, change complètement les habitudes et le rythme de vie du bourg.

La forme de banlieue sur laquelle on insiste le plus souvent, c'est la banlieue résidentielle ; c'est aussi la plus facile à définir, parce que les migrations alternantes permettent d'en préciser les limites ; ces migrations sont d'ailleurs le fait à la fois des anciens ruraux venant travailler à la ville et des citadins venus chercher logis dans cette banlieue. Les problèmes sont cependant singulièrement compliqués quand, au voisinage d'une grosse agglomération, les migrations se produisent aussi de banlieue à banlieue, et la pénurie des logements conduit souvent à des situations paradoxales⁷.

La banlieue résidentielle est la forme de banlieue la plus insidieuse, transformant sans bruit les villages voisins. A 30 km au nord-est du centre de Paris, dans le pays de Goëlle resté rural, les deux communes atteintes, l'une par la voie ferrée, l'autre plus tardivement par le car, font déjà partie de la banlieue résidentielle de Paris. Et on assiste alors à la juxtaposition sinon au heurt de deux populations que séparent profondément leur mentalité et leur genre de vie.

Une forme plus récente de banlieue est apparue avec les déplacements de loisirs. Ces déplacements atteignent aujourd'hui une ampleur qui boule-

⁵ Il n'y a vraiment banlieue dans ce cas que si la campagne ainsi transformée est à peu près exclusivement au service de la ville en question ; bien que le littoral Breton travaille beaucoup pour Paris, il ne fait pourtant point partie de sa banlieue maraîchère.

⁶ Cf. Les études de J. Labasse sur les mouvements de capitaux autour de Lyon.

⁷ Cf. Chombart de Lauwe, etc., *Paris et l'agglomération parisienne*, et Quoi, Rouen.

verse les environs des grandes villes ; les villes font littéralement tache d'huile dans la campagne au cours de la saison d'été ; ces problèmes économiques et psychologiques commencent seulement à être étudiés.

Ces diverses formes de banlieues se combattent parfois ; la banlieue industrielle emploie sur place la main-d'œuvre disponible, et cela reste vrai tant que cette banlieue industrielle est assez éloignée de la métropole ; mais si les communications s'améliorent, si la banlieue résidentielle s'étend jusque-là, les habitants de la petite ville industrielle sont attirés, de plus en plus nombreux, vers les chantiers de la métropole. Et la banlieue industrielle risque de périliter au profit de la banlieue résidentielle. Tel est le cas de la basse vallée de l'Oise, à proximité de Paris.

Toutes ces formes de banlieues ont une cause commune, le développement monstrueux de la vie urbaine. Pierre George⁸ a fort bien montré comment la banlieue pouvait à bien des égards être considérée comme une création du XIX^e siècle, dans les pays de civilisation européenne tout au moins. C'est à ce moment, en effet, que les villes s'amplifient, et en même temps que se modifient les structures sociales ; les employés, les fonctionnaires se multiplient, les industries abandonnent le travail artisanal pour se concentrer en grands ateliers. La transformation se fait sous la pression des circonstances : les usines cherchent des terrains plus vastes et moins chers, les particuliers en quête de logements trouvent des maisons plus aérées et à meilleur compte, qu'il s'agisse de modestes pavillons ou de luxueuses villas. Toutes les classes y ont en effet participé ; il est des banlieues fort aristocratiques et des bidonvilles comme il est des quartiers urbains sordides et d'autres luxueux.

Et toutes les formes de banlieue sont également solidaires du moment auquel elles se sont développées ; le phénomène s'est plié aux techniques en cours. Les diverses banlieues se sont souvent développées en même temps que les chemins de fer⁹ ; les chemins de fer n'étaient qu'un aspect de cette révolution industrielle qui avait entraîné les villes vers la banlieue. C'était alors le moyen de transport le plus rapide et le plus économique et comme les chemins de fer avaient eux-mêmes fixé leur trace d'après la carte des localités, la banlieue eut souvent pour effet de renforcer la carte des densités ; mais elle fit, de plus en plus, naître elle-même une densité linéaire¹⁰. Ce fut la banlieue en étoile. Et comme à cette époque les transports en commun

⁸ P. George, M. Agulhon, L. A. Livandayra, H. Elhai, R. Scheffer, *Etudes sur la banlieue de Paris*, 1950.

⁹ Pour la transformation de la région de Sceaux par le chemin de fer, voir Josette Chauvet, "La Ligne de Sceaux et le développement d'une banlieue parisienne". *La vie urbaine*, 1950.

¹⁰ Cf. R. Clozier, *La gare du Nord*, Paris, 1940.

étaient les plus rapides, les pauvres pouvaient en user aussi bien que les riches ; le bénéfice réalisé sur le loyer compensant le prix du trajet.

D'autres moyens de locomotion vinrent ensuite. La bicyclette transforme en dortoirs les villages voisins, d'où l'on vient chaque matin à la ville. Et surtout à la banlieue du chemin de fer a succédé celle du moteur à explosion ; l'auto permit aux riches d'habiter toute l'année des villas qui étaient autrefois réservées aux week-ends ; l'autobus donne à tous les moyens de gagner rapidement des localités plus lointaines. La banlieue prit une autre forme. Les branches de l'étoile se multiplièrent, calquées sur le réseau routier. Ou bien la banlieue s'éparpille en satellites ; on l'observe, par exemple, à Tunis où de vastes espaces vides entourent la ville : des autobus ou des tramways les traversent pour atteindre les villages-banlieues où habitent ouvriers et employés. Chacun de ces noyaux banlieusards représente en quelque sorte un quartier urbain, un quartier dissocié de la ville et isolé.

Et puis, à la banlieue incohérente de jadis s'est substituée une banlieue dirigée. Les cités-jardins, les H.B.M. en sont un aspect ; mais on prétend aussi assigner leur place aux futures usines et, dans la plupart des pays, des zones industrielles sont prévues hors desquelles ne peuvent s'édifier les usines nouvelles autour des villes. Dans les États dirigistes, l'urbanisme est plus rigide ; c'est la banlieue tout entière qui est combinée d'avance, préfigurée ; autour de Varsovie la banlieue industrielle est déjà répartie en un certain nombre de centres satellites.

Il y a donc bien, sans doute, à toutes ces banlieues un dénominateur commun ; ce sont les techniques que la ville met en œuvre pour alléger son fardeau, mais ces techniques s'appliquent à des faits bien divers ; la motorisation donne le camion industriel, l'autobus quotidien, le car d'excursion. Aussi chaque forme de banlieue a ses modes de croissance ; il y a quelque chose d'artificiel à vouloir superposer ces différentes formes. La cause sans doute est commune mais les manifestations sont hétéroclites. Nous répétons qu'il n'y a pas une banlieue, mais des banlieues qui ne se ressemblent pas, bien qu'il leur arrive de coïncider¹¹.

¹¹ Pour la bibliographie sur les banlieues, nous renvoyons à celle que nous avons donnée dans *Les villes* (2^e édit., Paris, A. Colin, 1951), pp. 185-192. Signalons seulement quelques études parues depuis lors :

E. Berthaud, « La circulation routière aux abords de Lyon », *Rev. de Géog. de Lyon*, 1953.

C. de Lauwe et divers auteurs, *Paris et l'agglomération parisienne*. Recherches sur l'espace social d'une grande cité, Paris, PUF, 1952.

L. Ducret, « La banlieue Est de Paris et l'utilisation des loisirs », *La vie urbaine*, 1952.

Mlle Grandet, « L'évolution d'une commune landaise proche de Bordeaux », Cestas, *Rev. géog. des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1954.

R. Guglielmo, « L'agglomération creilloise », *Bull. de l'Ass. des Géog. français*, 1952.

Des diverses formes que prend ainsi l'influence urbaine, nous trouverons des exemples dans les pages qui suivent. Elles sont tirées de travaux faits à l'Institut de Géographie de Paris, dans le cadre de l'enseignement de Géographie régionale. Plusieurs de ces études, mais pas toutes, sont empruntées à la Région parisienne. Boulogne-Billancourt offre un type de faubourg industriel; Colombes représente l'évolution d'une banlieue résidentielle qui s'est prolétarisée; dans la haute vallée de l'Huveaune, nous voyons la banlieue maraîchère de Marseille s'installer progressivement; à Argenteuil, les différentes formes de banlieues se superposent; l'importance des déplacements de week-end vers la banlieue est attestée par l'étude des billets spéciaux de la S.N.C.F., tandis que l'étude de la vallée de l'Eure montre l'influence du tourisme sur une région. Enfin un travail sur l'environnement de Tulle recherche comment la banlieue – ici très restreinte – se situe à l'intérieur de la zone d'influence.

À lire

«Géographie urbaine: la naissance et la localisation des villes industrielles», par Georges Chabot, *Information Géographique*, 1947.

Les Villes, par Georges Chabot, Armand Colin, 1948.

«L'armature urbaine en géographie régionale», par Georges Chabot, *Urbanisme et architecture. Études en l'honneur de Pierre Lavedan*, Henri Laurens, 1951.

«L'évasion urbaine», par Georges Chabot, *La Vie Urbaine*, 1957.

Traité de géographie urbaine, par Jacqueline Beaujeu-Garnier et Georges Chabot, Armand Colin, 1964.

«Georges Chabot (1890-1975) et la géographie régionale», par Michel Cabouret, *La géographie française à l'époque classique (1918-1968)*, sous la direction de Paul Claval et André-Louis Sanguin, L'Harmattan, 1996, pp.189-202.

M. Roncayolo, «La banlieue marseillaise dans la basse vallée de l'Huveaune», *Ann. de Géog.*, 1952.

P. Ruy, «Trois communes de la banlieue Est de Paris en cartes et graphiques», *Urbanisme et Habitation*, 1953.

M. Vincienne, «Le Goëlle», *Bull. de la Soc. d'Études hist., géog. et scientif. de la Région parisienne*, 1953.

G. Wallden, «En förorts områdes utveckling», *Ymer*, Stockholm, 1953.

A. Colin, «Banlieues, déplacements journaliers, migrations de travail» dans *Villes et Campagnes*, ouvrage publié à l'occasion de la 2^e semaine sociologique organisée par le Centre d'Études sociologiques, Paris, 1953.

L'essaimage urbain en France et en Europe¹

Jean-François Gravier

Principalement connu pour le titre choc d'un ouvrage au demeurant peu convaincant, Paris et le désert français, publié en 1947 (Le Portulan), passé alors inaperçu, réédité en 1958 (Flammarion) et là fréquemment cité et enfin actualisé en 1972 (Flammarion), Jean-François Gravier (1915-2005) incarne un régionalisme hostile à la grande ville, partisan d'une décentralisation. Après Région et Nation (PUF, 1942), il rédige Paris et le désert français qu'il élabore durant la guerre, dans le cadre de la fondation Alexis Carrel financée par le gouvernement de Vichy et porte les marques idéologiques de l'époque. Par la suite, il publie Mise en valeur de la France (Le Portulan, 1949), puis L'Aménagement du territoire et l'avenir des régions françaises (Flammarion, 1964) dans lesquels le «problème» est encore et toujours Paris... Dans L'espace vital. Du paradis terrestre à l'aménagement du territoire (Flammarion, 1984), il fait l'apologie de la petite ville bien équipée qui par le «voisinage automobile» permet à chaque citadin de trouver de quoi satisfaire ses attentes à portée de voiture. Il reprend et développe la notion d'«essaimage urbain» et compare les «suburbies» au monde (Mexique, Japon, Etats-Unis, Europe...). Jean-François Gravier a été conseiller auprès du Commissaire Général au Plan, membre du Conseil Économique et Social et professeur au Conservatoire Nationale des Arts et Métiers (chaire d'aménagement du territoire) de 1965 à 1983.

¹ *Vie sociale*, n° 10, octobre 1964, pp. 391-400.

L'extrait retenu ci-après provient d'un exposé prononcé devant la section d'Urbanisme et du Logement du C.E.D.I.A.S au Musée Social, le 5 décembre 1963 et repris dans la revue Vie Sociale (n° 10, octobre 1964, pp. 391-400).

(...)

La révolution industrielle du XIX^e siècle a amené un changement qu'on peut résumer ainsi : la source d'énergie industrielle étant devenue le charbon, et le rail étant le seul moyen de transport industriel, c'est en fonction des gisements houillers et des réseaux ferroviaires que s'est développée géographiquement l'activité industrielle.

Deux catégories de zones sont favorisées : d'une part, pour les industries fortes consommatrices d'énergie, les bassins houillers, quelquefois les gisements de matières premières et d'autre part, les principaux centres urbains, car ce sont les principaux nœuds ferroviaires. En France, en particulier, on connaît l'importance qu'a eue la structure radioconcentrique du réseau ferroviaire pour la croissance parisienne. Ceci non pas tellement du point de vue des transports de marchandises, théoriquement une industrie implantée n'importe où sur un grand axe ferroviaire pouvait bénéficier des mêmes facilités de transport que dans un nœud ferroviaire mais surtout des relations « voyageurs », c'est-à-dire des relations commerciales qui ont toujours été en définitive plus importantes que les facteurs techniques pour la plupart des industries.

Ces grands nœuds ferroviaires sont les seuls points d'où l'on pouvait avoir des relations faciles, rapides, avec l'ensemble du marché. En Allemagne et même en Italie, le réseau ferré a été conçu, axé sur les anciennes capitales politiques. En France, sous Louis-Philippe, a été conçue une structure de réseau ferroviaire centré au contraire sur la capitale politique et en fonction de la centralisation politique avec, comme premier objectif, objectif qui était celui d'un régime menacé, de relier Paris aux 89 préfectures du territoire français. C'est ce qui explique que, par un processus cumulatif, les activités secondaires soient venues s'agglomérer à côté des activités tertiaires dans un centre comme Paris.

A ce moment l'extension urbaine se fait en fonction du transport ferroviaire, en fonction des transports en commun. On voit des banlieues s'étendre d'une façon tentaculaire le long des lignes de banlieue. Cette forme de croissance atteint son paroxysme dans la période 1920-1930 qui a été celle des lotissements, et aussi celle des mal lotis, puisque l'effort d'infrastructure était loin d'être à la mesure de cet effort de construction individuelle qui s'éparpillait suivant ces axes ferroviaires. C'est d'ailleurs cet effroyable

anarchisme qui a été un des éléments de ce qu'on pourrait appeler la réaction urbanistique, c'est-à-dire de la renaissance de l'urbanisme et des plans d'aménagement, qui s'est manifestée à partir de 1930. Plans d'aménagements d'abord très sommaires, très timides, très balbutiants, qui se sont peu à peu affirmés; l'affinement de l'urbanisme a été parallèle à la manifestation des conceptions nouvelles de l'aménagement du territoire. En même temps se produisait une seconde révolution économique qu'on a appelée la révolution néo-technique.

(...)

Il y a quelque chose d'assez savoureux dans le fait que l'on ait attendu, à Paris, 1962 pour déclarer que l'urbanisme devait épouser l'automobile, tout en pensant exactement le contraire. En effet, il est évident que la généralisation des transports automobiles, qu'il s'agisse des transports de personnes ou des transports de marchandises à courte distance, a comme première conséquence l'éclatement des vieux centres urbains; c'est la constatation élémentaire que l'automobile occupe 20 mètres carrés, alors que le piéton en occupe un et l'utilisateur des transports en commun pas beaucoup plus. Cette constatation a des incidences incalculables, que nous percevons tous et qui sont évidemment l'embouteillage, la paralysie circulatoire des agglomérations denses. La conséquence logique, c'était que ces agglomérations éprouaient une faim d'espaces qu'elles ne pouvaient pas satisfaire. Il est intéressant de voir comment cette faim d'espaces a imposé une véritable dissémination urbaine, tout d'abord dans le pays le plus motorisé du monde, c'est-à-dire aux Etats-Unis, et ceci sans qu'aucune politique d'aménagement conscient ait été pratiquée. Il s'agit donc d'une évolution spontanée. J'ai pour ma part analysé les recensements, les censuses américains de 1950 et 1960; et j'ai constaté que toutes les grandes villes américaines où la densité excédait 40 habitants par hectare de territoire municipal, 10 000 habitants par mile carré, ont perdu un fraction plus ou moins importante de leur population entre 1950 et 1960, certaines déjà depuis 1940. Or, 40 habitants par hectare est une densité très modérée, puisque nous en trouvons 300 dans Paris intra-muros et 116, en 1962, dans le département de la Seine. Ce qui s'est passé aux Etats-Unis, et le phénomène était déjà perceptible avant 1950, c'est que les centres urbains souffrant de paralysie circulatoire ont perdu une partie de leurs habitants et une partie souvent encore plus grande de leurs activités au profit de zones périphériques souvent lointaines et qui sont des zones rurales ou semi-rurales. En effet, il est caractéristique que depuis 1940 la statistique américaine ait défini de nouvelles entités: les

«standard metropolitan statistical areas», disons les zones métropolitaines, ce qu'on pourrait appeler en France des zones d'attraction urbaine. Il y en avait au début 160 ; il y en a maintenant 212 qui ont toutes comme centre, comme noyau dense, une agglomération de plus de 50 000 habitants. En 1950, l'ensemble de ces zones avait une densité moyenne de 156 habitants au km², c'est-à-dire une densité inférieure à celle de l'Allemagne, de l'Italie ou de l'Angleterre. C'est donc vous dire à quel point l'éclatement urbain aboutit à un phénomène nouveau, qui est celui d'une espèce de complexe résidentiel semi-rural et en tout cas d'une densité extrêmement modérée. Il est évident que, pour les zones qui couvrent en moyenne 3200 km², c'est-à-dire la moitié d'un département français moyen, et qui ont une densité de l'ordre de 160 habitants au km², on ne peut plus parler d'agglomération urbaine. On peut parler de zones d'attraction urbaine, on peut parler de complexe résidentiel urbanisé, mais surtout de trait d'union entre la vieille notion de ville et la vieille notion de campagne. C'est un phénomène mixte, c'est un complexe urbano-rural.

Dans ces nouveaux complexes résidentiels, nous avons des évolutions extrêmement caractéristiques dont je vais vous donner quelques exemples. D'abord New York, où la densité urbaine approchait 100 habitants à l'hectare a, pour la première fois, perdu 120 000 habitants entre 1950 et 1960, mais avec un dépeuplement proche de 15% dans Manhattan, alors que la zone périphérique a gagné 75%. De même à Chicago, la ville perd 1,9% et la périphérie gagne 71,5%. A Boston, en 10 ans, la ville même a perdu 13% de sa population alors que la périphérie s'accroissait de 17,6%. A Détroit, la ville a perdu 10% alors que la périphérie s'accroissait de 79% et nous avons des chiffres analogues à Baltimore, à Cleveland, à Philadelphie, à Pittsburg, à San Francisco. Dans l'ensemble, alors que la population des Etats-Unis s'est accrue de 18,5% pendant ces 10 années, les villes centrales n'ont progressé que de 10,8% alors que les zones périphériques ont progressé de 48,5%. Si nous prenons les grandes régions métropolitaines avec leurs vieux noyaux urbains, mais aussi leurs zones périphériques, l'accroissement est nettement inférieur à celui de la moyenne nationale. Par conséquent, on peut dire qu'il y a eu un double phénomène, d'une part, dégoisement des vieilles villes congestionnées vers les zones périphériques situées à 40, 50 km et quelquefois davantage, d'autre part une certaine décongestion des grands centres urbains vers les centres urbains moins importants et leur environnement rural. En effet, les zones rurales américaines n'ont généralement ni la densité suffisante pour entretenir une véritable vie sociale ni les vieilles structures que nous avons en Europe ; ce ne sont pas ces zones rurales dépourvues de centres urbains qui ont bénéficié de la

décongestion, mais en général des centres urbains de petites ou moyennes dimensions, et ceci dans le cadre de mouvement général de reflux ou de décentralisation des vieilles régions du nord-est vers le sud et vers l'ouest, on pourrait dire vers les régions du soleil. Comme cela s'est passé sans politique d'aménagement, sans politique d'urbanisme, on a assisté malheureusement (et c'est un peu la crainte qu'agitent certains dirigeants parisiens quand on leur parle du desserrement du centre) à un certain « pourrissement », à une prolétarianisation des vieux noyaux centraux où les fonds de commerce ont perdu de leur valeur et où les habitations se sont également dévalorisées puisqu'on ne peut plus y aller en voiture.

En Europe, nous constatons dans les deux principales nations industrielles, la Grande-Bretagne et l'Allemagne Fédérale, une évolution non pas identique mais analogue et même beaucoup plus accentuée sur certains points. J'ai eu la curiosité de consulter l'annuaire statistique allemand pour comparer l'évolution des principaux centres urbains et celle du reste du pays entre 1939 et 1960 (il faut considérer qu'en 1960 la reconstruction des villes détruites est à peu près terminée en Allemagne). J'ai d'abord eu la surprise de voir que pendant cette période de 21 ans l'ensemble de l'Allemagne Fédérale s'était accru de 32,6% et que les villes de plus de 100 000 habitants n'avaient progressé que de 17,6% c'est-à-dire d'un taux presque de moitié inférieur au taux national. Il est possible qu'il y ait un essaimage de population urbaine au-delà du territoire municipal, un phénomène de banlieue qui nous échappe. Mais j'ai constaté qu'en Allemagne, les grandes villes sont presque toutes comprises dans leur territoire municipal. En effet, l'Allemagne a poursuivi une politique dont nous ferions bien de nous inspirer, d'unification administrative des agglomérations urbaines et il est assez intéressant de constater que le territoire municipal de Hambourg couvre 750 km² contre 480 pour le département de la Seine, pour 1 800 000 habitants, que le territoire de Munich couvre 310 km², c'est-à-dire trois fois la superficie municipale de Paris. Et de fait, les densités en Allemagne, c'est-à-dire la population ramenée au territoire municipal, sont toujours inférieures à 50 habitants par hectare, 34 à Francfort, 47 à Cologne. Par conséquent, on peut valablement comparer l'évolution de ces agglomérations, qui coïncident à peu près avec les territoires municipaux, et du reste du pays. On constate qu'en effet l'accroissement des zones rurales et des villes petites et moyennes, l'ensemble de ce qui n'est pas les grandes villes, a augmenté généralement deux fois plus vite que les principaux centres urbains. Encore quelques chiffres très rapidement : dans le Bezirk (département de Hanovre), la ville depuis 1939 s'est accrue de 21,5%, le reste du département de 58,3%. Pour les villes de Cologne et de Bonn, 7,2% d'augmentation, 59%

pour le reste du territoire, Francfort et Baden : 23,7% ; le reste du département : 48,8%, même constatation pour Stuttgart et Munich.

Par conséquent, en Allemagne, où pourtant la révolution automobile est beaucoup moins avancée qu'aux Etats-Unis, nous constatons le même éclatement de toutes les grandes villes au profit des périphéries qui sont des territoires de 3000 à 4000 km², donc de ce complexe urbano-rural dont nous avons déjà décelé l'existence aux Etats-Unis. Là aussi, on ne peut dire qu'il y ait vraiment une politique d'aménagement. Par contre, en Grande-Bretagne, il y a eu une politique géographique volontaire tendant à la reconversion des vieilles régions industrielles, c'est-à-dire des villes noires qui avaient été les fleurons de la puissante britannique au XIX^e siècle et une politique tendant à la décongestion de Londres. Le résultat a été assez extraordinaire et, si vous le voulez bien, nous allons nous livrer à un rapide parallèle entre ce qui s'est passé à Londres et ce qui s'est passé à Paris.

Prenons d'abord les deux agglomérations centrales : le département de la Seine, 480 km², et d'autre part le Comté de Londres, sensiblement moins étendu, 304 km². Nous allons prendre pour Paris les recensements de 1936 et 1962, c'est-à-dire un intervalle de 26 ans ; pour Londres les recensements de 1931 et 1961, c'est-à-dire un intervalle de 30 ans. A Paris, un accroissement de 12,3% ; à Londres, une diminution de 27,3%, c'est-à-dire que, pendant que le département de la Seine gagnait 612 000 habitants, le Comté de Londres en perdait 1202 000. Pourquoi ? Parce que le plan d'urbanisme de sir Patrick Abercrombie, qui a utilisé évidemment les destructions de guerre au profit de la rénovation urbaine, prévoyait une décongestion massive. Et maintenant, malgré sa surface plus restreinte, le Comté de Londres est moins densément peuplé que le département de la Seine : 105 habitants par hectare contre 116.

Si nous prenons les agglomérations étendues, c'est-à-dire 1500 km² pour Paris et, de l'autre côté, le greater London, 1866 km², à Paris, la couronne suburbaine s'est accrue de 38,5% en 8 ans alors qu'à Londres elle commence à se dépeupler avec une perte de 23 000 habitants en 10 ans. L'ensemble de l'agglomération parisienne étendue a augmenté en 8 ans de 14% alors que son homologue londonien diminuait de 2,1% en 10 ans, c'est-à-dire que l'agglomération de Londres a perdu 176 000 habitants. Et le complexe résidentiel de Londres est devenu moins dense que celui de Paris : 44 habitants à l'hectare contre 49. Le secret de l'évolution réside dans une décentralisation industrielle poussée. En effet, d'après les travaux de l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne, le secteur secondaire, c'est-à-dire le secteur industriel, occupe 43,2% de la population active de Paris, contre 34,9% à Londres. A Paris, elle commence à dimi-

nuer légèrement, mais à Londres elle a diminué beaucoup plus vite puisque la population industrielle représente 37,4% de la population active totale en 1951 et 34,9% en 1961. Par conséquent, on peut dire que Londres est une ville tertiaire à 65% et Paris à 55% seulement. Or, c'est bien le secteur tertiaire qui caractérise la fonction métropolitaine.

Et maintenant comparons les deux zones d'attraction des capitales dans un rayon de 65 km; mais il faut observer d'abord que les autorités britanniques ont souhaité, organisé un desserrement de Londres à courte distance au-delà du *greenbelt*, notamment par la création de ces villes nouvelles dont vous avez certainement entendu parler: les *new-towns*, qui sont situées à 30, 40, 50 km de Londres. D'autre part, les régions périphériques de Londres étaient déjà beaucoup plus peuplées que le Bassin Parisien et avec une structure beaucoup plus autonome. Il est amusant de noter que dans ce rayon de 65 km autour du centre de la métropole, on trouve 17 villes de plus de 50 000 habitants alors qu'on n'en trouve pas une seule autour de Paris dans ce même rayon. La zone périphérique s'accroît un peu plus vite autour de Londres qu'autour de Paris, 2,9% au lieu de 2,6% par an.

Quant à la disparité avec l'évolution nationale, on peut dire qu'elle est inexistante en ce qui concerne l'agglomération à Londres; puisque bien au contraire l'Angleterre et le Pays de Galles s'accroissaient de 5,3% en 10 ans quand Londres diminuait. En ce qui concerne la zone d'attraction, la disparité est très faible en Grande-Bretagne: 6,5% d'augmentation totale de la région londonienne contre 5,3% pour l'Angleterre et le Pays de Galles alors qu'autour de Paris (cela représente un progrès très appréciable par rapport à la situation antérieure) la région parisienne a progressé de 15% alors que la France entière n'a progressé que de 8,1%.

Les disparités de densités entre la région métropolitaine et le reste du pays sont évidemment moins accusées en Grande-Bretagne parce que la population britannique est beaucoup plus forte. En France, nous trouvons 760 habitants au km² dans le district parisien et 70 dans le reste de la France, c'est-à-dire un rapport 11 à 1, alors qu'en Grande-Bretagne nous trouvons 1140 habitants par km² dans la région de Londres, mais 240 dans le reste du pays, c'est-à-dire un rapport de 4,7. Depuis 1950, si nous prenons l'ensemble de la région de Londres, qui comprend les approches des stations balnéaires de la Manche, cette région s'accroît trois fois moins vite que celle de Paris en pourcentage: 0,66% contre 1,9%. Ce qui est très caractéristique dans le cas de la Grande-Bretagne, c'est que l'ensemble du pays connaît le phénomène d'éclatement urbain. Certes, on peut dire que la Grande-Bretagne avait atteint un taux d'urbanisation de 80%, c'est-à-

dire que 80% de la population vivait dans des localités de plus de 20 000 habitants agglomérées. Mais en France ce taux vient de dépasser 62%.

Or, on nous rebat les oreilles avec le phénomène d'urbanisation inéluctable. Qu'est-ce que nous constatons en Grande-Bretagne dans les grandes agglomérations urbaines : Londres, Liverpool, Manchester, Birmingham, etc. Leur population a légèrement baissé en 10 ans et, en tout état de cause, leur évolution contraste avec celle de leur environnement, comme aux États-Unis, comme en Allemagne. J'ai là une brochure sur le recensement britannique en 1961, nous voyons que la région de Leeds était pratiquement stable depuis 30 ans, que depuis 10 ans elle a gagné 10 000 habitants, ce qui représente 0,6% alors que le reste du Yorkshire a gagné 2,5%. De même Birmingham qui est pourtant des grandes cités britanniques la plus dynamique, l'agglomération étendue de Birmingham a gagné 4,6% alors que le reste des Midlands a progressé de 10%. Vous voyez que nous retrouvons toujours ce phénomène de saturation urbaine et d'éclatement urbain. Sur l'ensemble du pays, en 10 ans, l'évolution est la suivante : une diminution de 0,2% pour l'ensemble des conurbations, des grandes agglomérations urbaines y compris Londres, un progrès de 2,6% pour les villes de plus de 100 000 habitants, de 14,8% pour les villes de 50 000 à 100 000 habitants, de 8,9% pour les villes de moins de 50 000 et de 10,4% pour les districts ruraux. Il y a ici un phénomène surprenant, c'est que le taux d'accroissement des districts ruraux est le double du taux d'accroissement national. Par conséquent, les vieilles agglomérations urbaines se sont décongestionnées principalement au profit d'un certain nombre de villes moyennes ou même de petites villes et également des campagnes. Évolution qui n'a été possible que grâce à la motorisation individuelle et à la dispersion des activités autour des centres urbains. Par conséquent, nous pourrions nous attendre, étant donné le taux de motorisation individuelle de la France, à y constater la même évolution. Or, j'ai relevé ce qui s'est passé entre 1954 et 1962, d'une part pour les agglomérations urbaines, d'autre part pour ce qu'on appelle maintenant les « zones de peuplement industriel ou urbain » qui correspondent un peu aux *metropolitan areas* américaines.

Il y a une certaine différence avec la période précédente. L'essaimage urbain qui s'est manifesté dans les années antérieures à 1954 a cessé dans une certaine mesure. Par exemple, nous voyons autour de Lyon, de Marseille, de Lille, que le taux d'accroissement des zones périphériques est légèrement inférieur à celui de l'agglomération elle-même. Ceci tient manifestement à ce que les activités économiques sont beaucoup trop concentrées dans les vieux noyaux urbains, ce qui fait que vous avez à Lyon, à Lille, des problèmes de circulation, de congestion physique qui, toute proportion

gardée, sont analogues à ceux de Paris. D'autre part, la politique française du logement a été menée, non pas en fonction des désirs des usagers, mais en fonction d'un certain nombre de conceptions systématiques. En particulier, tous les sondages montrent que 80% des Français préfèrent la maison individuelle ; d'ailleurs il suffit de voir comment dans la banlieue parisienne le même logement bénéficie d'une plus-value considérable lorsqu'il est individuel. Or, on a construit dans une très large mesure ce qu'on a appelé des grands ensembles, qui ne correspondent manifestement pas à ce que souhaitent les usagers. Ils ne correspondent pas non plus aux exigences de l'évolution technique parce que le double phénomène de cette concentration résidentielle et des concentrations d'activités qui demeurent dans les vieux centres urbains crée des problèmes de transport qui sont littéralement insolubles. En effet, les transports entre le lieu de travail et le domicile ne peuvent plus être assurés ni par les transports en commun, ni par les transports individuels, puisque les lieux de travail ne sont plus accessibles par les transports individuels. On aboutit alors à une véritable absurdité physique et l'une des raisons de cette absurdité réside dans la persistance du cloisonnement administratif des agglomérations françaises. Presque toutes les grandes agglomérations, à l'exception de Marseille, sont divisées en 10, 20 communes ou en plusieurs centaines de communes comme c'est le cas à Paris.

Au contraire, les municipalités allemandes, les municipalités italiennes, qui ont des densités modérées, qui ont des espaces libres, qui ont pratiqué une vaste politique de réservation foncière, peuvent organiser leurs villes et pratiquer déjà un desserrement à l'intérieur de leur circonscription administrative.

Je crois que, sans même parler de la décentralisation à l'échelon national, un impératif à la politique d'aménagement devrait être de reprendre la politique britannique mais d'une façon plus traditionnelle et plus audacieuse. Plus traditionnelle dans ce sens que les *new-towns* anglaises sont souvent des agglomérations un peu artificielles et qu'il est préférable d'organiser la croissance harmonieuse de centres urbains qui sont implantés dans des sites favorables. Plus audacieux, dans ce sens que le desserrement des activités du vieux noyau urbain doit être entrepris au même rythme que le desserrement résidentiel.

À lire

«La haine de la ville : *Paris et le désert français* de Jean-François Gravier», par Bernard Marchand, *L'information géographique*, vol. 65, 2001, pp. 234-253.

Présent et avenir des « grands ensembles ». Un appel à l'étude (de la géographie humaine à la sociologie)¹

Pierre George

Pierre George (1909-2006) publie ce texte programmatique dans les Cahiers internationaux de sociologie (PUF, volume XXXV, pp. 25-42) que dirige Georges Gurvitch. Il expose les principaux problèmes que cet urbanisme génère tant d'un point de vue des relations avec la ville dans laquelle il se trouve, sans se raccorder au tissu urbain existant, que d'un point de vue sociologique, les habitants ayant de nouveaux besoins et n'hésitant pas à déménager, donnant ainsi au grand ensemble une homogénéité populationnelle non voulue au départ. Le grand ensemble comme figure architecturalo-urbanistique a déjà fait l'objet de nombreuses études, en particulier celles engagées et supervisées par Paul-Henry Chombart de Lauwe et son équipe dans les banlieues parisienne et bordelaise (« Logement et comportement des ménages dans trois cités nouvelles de l'agglomération parisienne », Cahiers du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, 1957 et 1958). On lira également son « Esquisse d'un plan de recherches sur la vie sociale en milieu urbain » (Vie urbaine, n° 4, 1958) qui appelle à la prise en compte de nouveaux outils d'analyse afin de mieux coller aux problèmes inédits que soulève ce genre d'habitation en collectif. Françoise Choay a également dans « Nouvelle zone ou cités-jardins ? » (L'œil, n° 55-56, 1959) dénoncé les aberrations du grand ensemble, sa pauvreté architecturale, son mépris du site, son absence d'équipements, son unique « supermarket », sa négation paysagère, son éloignement des réseaux de transport en commun, etc. Elle note que « le

¹ *Cahiers internationaux de sociologie*, volume XXXV, 1963, pp. 25-42.

*logement doit d'abord être habitable» et remarque que «si la construction en hauteur épargne le terrain, favorise les espaces verts et évite la dispersion des activités, il s'avère néanmoins que la vie dans de trop grandes unités où l'individu perd le sentiment de l'échelle humaine et de son individualité, et ne parvient pas à structurer un milieu social, présente de graves inconvénients». Après avoir dénoncé ces «cités psychiatriques» et «ces villes concentrationnaires», Françoise Choay salue deux réussites, «les Courtilières» de Pantin et «les grandes Terres» à Marly. La revue *Urbanisme* publie «la grille Dupont» (n° 62-63, 1959) qui selon l'unité de voisinage, le quartier et la ville indique les équipements indispensables à la vie sociale des populations concernées et aussi à l'épanouissement de chacun. Or, le bonheur ne dépend pas d'un ratio! Quelques années plus tard, la situation s'aggrave, malgré la manifestation de certaines satisfactions que repère Yves Lacoste («Un problème complexe débattu: les grands ensembles», *Bulletin de l'Association des Géographes français*, 1963, repris dans *Villes et civilisation urbaine, XVIII-XX^e siècles*, par Marcel Roncayolo et Thierry Paquot, 1992 et 2008), mais très vite le grand ensemble est condamné. Il n'a pas facilité l'émergence d'une solidarité de voisinage ou d'une qualité de vie comme le démontrent Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire dans «Proximité spatiale et distance sociale: les grands ensembles et leur peuplement» (*Revue française de sociologie*, n° X-1, 1970, repris dans *Villes et civilisation urbaine, XVIII-XX^e siècles*). Trois ans plus tard, c'est le ministre en personne qui arrête la construction des grands ensembles. Ce modèle architectural-urbanistique aura vécu vingt ans. Plus de trente ans après, il continue à réclamer des millions d'euros pour de récurrentes réhabilitations!*

Le terme de *grand ensemble* est plus souvent employé que défini pour désigner les «batteries» d'immeubles neufs qui sont dressées tout d'un coup sur un front d'urbanisation, peuplées en quelques mois de plusieurs milliers de personnes qui ne se sont jamais rencontrées auparavant et pour qui va s'improviser une forme de nouvelle vie de groupe. Les grandes villes, dont la superficie et les effectifs de population se sont accrus dans des proportions rapides en une génération, souffrent de multiples crises de développement, aussi bien dans le domaine de l'organisation de la circulation que dans celui de la vie quotidienne, de l'équilibre mental, de la délinquance. Comme la forme la plus fréquente de croissance urbaine est la création des grands ensembles, il est devenu habituel d'attribuer tous les inconvénients découlant de cette rapide croissance urbaine au peuplement par ces ensembles. Au moment où les projets de constructions portent sur plusieurs centaines de milliers de logements par an et, en fait, pour la majeure partie des cas, sur l'édification de nouveaux grands ensembles, il est apparu nécessaire, dans les milieux les plus divers, de faire le point et de déterminer la part des

responsabilités qui incombent à l'accroissement urbain en général, aux méthodes de construction et d'organisation de l'espace urbain, et à la forme même des grands ensembles. Diverses enquêtes sont menées par des administrations publiques et des centres de recherche qui en dérivent, comme le Centre de Recherche d'Urbanisme parrainé par les deux ministères de la Construction et de l'Éducation nationale, par des bureaux d'étude privés, par des centres d'études universitaires, et par les promoteurs eux-mêmes. Il ne saurait être question de préjuger des résultats de ces enquêtes. L'objet du présent article est seulement de préciser des définitions, de montrer la diversité des problèmes et des situations, pour faciliter certaines de ces enquêtes ou pour rendre accessible à l'analyse la documentation qu'elles ne tarderont pas à fournir.

L'accélération des processus d'accroissement de population urbaine est la conséquence du développement de l'économie industrielle et de l'accroissement général de population. La pression démographique chasse des secteurs économiquement faibles des excédents de population qu'absorbent les activités industrielles et les activités « tertiaires » qui augmentent sans cesse le nombre de leurs emplois, dans la mesure d'ailleurs où elles tendent de plus en plus à se confondre avec le secteur non directement productif des activités industrielles (activités de gestion des entreprises, bureaux d'étude, centres de recherche, laboratoires, etc., qui viennent grossir les classiques activités tertiaires commerciales, ou non économiques). En une génération, la population des agglomérations de plus de 100 000 habitants, hormis celle de l'agglomération parisienne, est passée en France de moins de six millions de personnes à huit millions, celle de l'agglomération parisienne de cinq millions et demi à huit millions également, soit au total, un accroissement de quatre millions et demi de personnes en moins de trente ans dans les trente-deux plus grandes agglomérations urbaines, correspondant à plus d'un million de ménages. Le retard enregistré par la construction immobilière, le vieillissement du patrimoine immobilier appelant d'urgence le remplacement des îlots dégradés et insalubres, les destructions de la guerre, imposaient, outre le besoin de loger les nouveaux citadins, un effort de construction pour reloger les citadins placés dans une situation critique. L'accroissement de la natalité depuis 1945, par rapport aux taux de la période antérieure, augmente de 50% chaque année, à partir de 1965, la probabilité de mariages, donc de besoins de logements nouveaux.

En face de cet énorme besoin de logements dans un délai très bref, les promoteurs ont recherché les solutions les plus économiques et permettant notamment la plus large application des procédés de construction à haute productivité. Or, ces solutions impliquent la concentration des chantiers, la

standardisation de la construction, la simplification et le regroupement des équipements. L'implantation sur les terrains les moins coûteux, et spécialement sur ceux qui ont échappé à la spéculation immobilière ou qui ont pu lui être soustraits. Et elles débouchent sur la réalisation des grands ensembles. Ces derniers ne sont pas la seule forme possible de développement urbain rapide des villes de l'Europe de la deuxième moitié du XX^e siècle. Mais un concours de circonstances homologues, tout en étant différentes, a abouti à leur réalisation aussi bien à Amsterdam qu'à Lyon, et à Paris qu'à Moscou.

Le grand ensemble se définit comme *un bloc immobilier édifié synchroniquement dans un délai qui n'excède pas cinq ans et qui comporte au moins 700 à 800 logements*, c'est-à-dire une capacité d'accueil de 4000 personnes au moins. Il se distingue de ce que l'on appelle une unité de rénovation urbaine en ce sens qu'il est *extérieur* à l'ancienne masse urbaine, ou à l'agglomération. Souvent même, sa construction a pour objet d'assurer le relogement de personnes chassées de vieux quartiers intérieurs de l'agglomération par la rénovation, qui a, à la fois, réduit le nombre de logements disponibles et augmenté le taux moyen des loyers dans la zone rénovée. Sa dimension et sa forme dépendent pour une large part, dans les pays d'Europe occidentale et notamment en France, de l'étendue et de la configuration des terrains qui étaient disponibles au moment où la décision de construire a été prise. La répartition des grands ensembles et le nombre de logements correspondant à chacun d'eux ne procèdent donc que pour une faible part, d'une réflexion préalable, technique ou économique. Ils sont circonstanciels.

Le grand ensemble constitue un milieu résidentiel nouveau et original, qui se caractérise d'abord par ses rapports géographiques avec la ville antérieurement existante. Il est limitrophe et marginal; il est construit avec l'ancienne masse urbaine, au-delà d'un ancien périphérique ou à la sortie, à l'emplacement d'un ancien «faubourg» par exemple, ou encore sur un terrain vague à la lisière d'une banlieue ancienne comme le nouvel ensemble de Choisy-Orly ou comme celui de Massy-Antony. Il est extérieur et fait figure de ville nouvelle quand il se dresse dans une zone urbanisée à l'écart des anciens noyaux de peuplement, comme celui de Sarcelles ou celui de Chevilly ou, mieux encore, les villes satellites projetées au Mirail à Toulouse ou à La Paillade à Montpellier. Il est complètement résidentiel d'un complexe urbain antérieur ou est destiné à former une nouvelle unité, un «satellite» avec ses équipements propres et, dans le meilleur cas, son milieu de travail spécifique. Premier problème par conséquent, celui de l'intégration du grand ensemble dans le cadre urbain, ou celui de la création d'un nouveau centre de vie collective, formant à proprement parler une nouvelle

ville. L'un n'exclut pas l'autre d'ailleurs, car il n'est nullement certain *a priori* que les équipements de la « nouvelle ville » ou de la « ville satellite » sont de nature à dispenser la population d'un quelconque recours aux services de la vieille ville.

Deux considérations essentielles : celle de distance et celle d'importance quantitative relative. Le grand ensemble se différencie de la ville-mère dans la mesure où il est détaché et séparé du centre par une certaine distance qui s'exprime en hectomètres ou en kilomètres, en temps de parcours avec différents engins de transport aux heures où les habitants ont besoin de gagner la vieille ville, en unités de compte enfin, suivant les tarifs ou les coûts de déplacement. Plus les indices exprimant la distance sont élevés, plus l'isolement du grand ensemble a de chances de s'affirmer, plus l'absence d'équipements de compensation de ce que l'on ne peut que difficilement atteindre en ville se fera gravement sentir. L'individualisation des grands ensembles est d'autant plus fortement ressentie que le nombre des logements et des habitants est élevé. Malgré la contiguïté par rapport aux communes voisines préalablement urbanisées lors d'une phase antérieure et qualitativement différente d'urbanisation (la phase des lotissements de maisons individuelles par exemple), le grand ensemble de Massy-Antony qui compte près de 60 000 habitants s'affirme par rapport à ces communes comme une ville neuve surgie au milieu de la masse urbaine antérieure, à une autre échelle qu'elle, et sans pouvoir utiliser ses services et ses équipements. De même, le grand ensemble de Chevilly (Les Sorbiers), qui n'atteint pas le dixième de l'effectif de Massy-Antony, s'affirme, par rapport à la minuscule commune de Chevilly-Larue (3000 habitants en 1936), comme une création urbaine d'un autre ordre. Au contraire, un groupe de quelques centaines de logements, encastré dans les terrains vagues d'une vieille localité urbaine ou suburbaine comme l'ensemble des Lozait à Villejuif, forme plus un quartier nouveau de la vieille banlieue qu'un élément urbain complètement autonome. Cela ne lui enlève pas pour autant certains des caractères essentiels d'un grand ensemble. La deuxième notion fondamentale apparaît donc être l'importance du nombre des logements et le rapport numérique entre l'effectif de population du grand ensemble et le nombre d'habitants de l'unité urbaine de voisinage immédiat (par exemple la commune urbaine à laquelle est intégré le grand ensemble ou la commune voisine).

Le troisième groupe de caractère est de nature qualitative. Le même terme de grand ensemble recouvre des types d'habitation et des collectivités sociales très diversifiés. La qualité des bâtiments et des logements est inséparable de la désignation du promoteur et de la finalité de l'opération

de construction. Accessoirement, elle dépend de la régularité de l'exécution et de la loyauté du « maître d'ouvrage » et des différentes entreprises participant aux travaux. On construit de préférence par grandes séries parce qu'à qualité égale il est beaucoup moins coûteux de construire 500 ou 1000 logements en groupe que 25 fois 20 ou 50 fois 20 logements dans des immeubles isolés. On emploie des matériaux normalisés et standardisés, assemblés suivant des plans-types parce qu'ils permettent d'abaisser les prix de revient et d'abrèger les délais de construction. Mais cela ne signifie nullement que tous les grands ensembles sont construits de la même façon sur le même type. Il existe une gamme de modèles standardisés présentant plus ou moins de garanties de confort pour les occupants, plus ou moins d'agrément esthétique. Le choix du modèle appartient au promoteur et est fonction d'un autre choix qui est celui de la destination sociale de l'opération. Dès qu'il s'agit d'une unité d'une certaine ampleur, l'initiative peut être partagée, redistribuée; l'objet de l'opération devient multiple, et le grand ensemble une forme d'habitat mixte, socialement autant qu'architecturalement hétérogène. Du moins est-ce le cas en économie libérale de l'Europe occidentale, celui des constructions de villes nouvelles en économie et en société socialistes étant réservé pour d'autres études.

En France, tout se passe comme si le problème était à trois données, c'est-à-dire à trois catégories de besoins :

Le logement de familles ouvrières et assimilées, sans réserves financières et à disponibilités réduites – que le budget familial soit réellement bas ou que les habitudes de consommation et de dépenses ne laissent qu'une marge relativement faible pour le paiement du loyer (celui-ci étant toutefois toujours plus élevé dans un immeuble neuf que dans un îlot vétuste d'habitat ouvrier traditionnel).

Le logement de familles appartenant à ce que l'on peut appeler, faute de mieux, la classe moyenne. La définition porte plus, en la matière, sur une aptitude (les économistes préféreraient l'expression *propension*) à la dépense pour le logement qu'à une classe de revenus arithmétiquement définie. Il s'agit de personnes disposées à payer plus cher que dans le cas précédent pour bénéficier soit d'un site plus agréable à tous égards (agrément d'habitation, commodités de circulation), soit d'un niveau plus élevé de confort, soit d'une accessibilité plus rapide au logement. Ces personnes appartiennent à certaines catégories d'ouvriers, à des cadres subalternes ou moyens, à la fonction publique ou aux services publics. Certaines d'entre elles ressortent aux professions libérales (le plus généralement par obligation professionnelle de résidence : médecins notamment). L'individualisation

du groupe n'est pas d'ordre professionnel, elle correspond à une communauté d'aspirations à l'égard des conditions de logement, dans un éventail de revenus relativement ouvert, mais tout de même de rayon limité.

Le logement de familles aisées capables d'investir préalablement un capital de départ et de payer une indemnité de libération généralement supérieure à un loyer pendant un certain nombre d'années pour acquérir la propriété du logement. Il s'agit de cadres moyens et supérieurs, de fonctionnaires de rang élevé, surtout de personnes appartenant au secteur privé (commerce, affaires, carrières libérales).

À chacune de ces données correspondent une ou plusieurs formes de construction de série, donc de perspectives de grands ensembles. La première catégorie de besoins ne peut être satisfaite que par l'initiative de collectivités publiques construisant au plus bas prix avec des subventions de l'état ou d'organismes dépositaires de fonds publics affectés au logement (comme la caisse de la maison populaire en Italie) pour offrir des logements à loyers relativement bas. Ce type de construction est communément connu sous le nom d'habitations à loyers modérés, désigné en France par le sigle H.L.M. (avant la Seconde Guerre mondiale, une audace de langage avait fait employer le terme d'« habitations à bon marché » et le sigle H.B.M.). Le promoteur est une collectivité opérant par l'intermédiaire d'un office ou d'une caisse d'H.L.M. Il peut être financièrement aidé par un ou plusieurs employeurs qui obtiennent, en compensation de leurs apports financiers, la disposition d'un certain nombre de logements pour des membres de leur personnel (la Régie Renault est partie prenante dans plusieurs grands ensembles d'H.L.M. de la banlieue : Petit-Clamart, Massy). L'initiative du promoteur est susceptible de répondre à plusieurs préoccupations :

- Assurer le relogement des habitants des zones vétustes de la ville ou de la localité suburbaine dont il est gestionnaire (maire des villes de province, ou des communes de banlieue de Paris).
- Attirer sur le territoire de son ressort une catégorie d'habitants apte à fournir de la main-d'œuvre aux industries locales, notamment loger le personnel de ces industries qui, en l'absence de logements sur place, est astreint aux migrations quotidiennes du travail.
- Occuper les espaces disponibles par des constructions destinées à une population homologue de celle de la localité pour assurer un renforcement de ses positions politiques et administratives en évitant la pénétration sur son territoire par l'intermédiaire d'une autre forme de peuplement d'un groupe socialement et politiquement différent, mettant en péril l'équilibre antérieur des forces politiques (politique des municipalités ouvrières).

- Accroître son autorité et ses facilités de gestion par l'augmentation du nombre des administrés et des avantages financiers et administratifs consentis aux collectivités qui franchissent certains seuils quantitatifs, améliorer les équipements en appelant de nouveaux investissements publics pour la desserte d'une population plus nombreuse (création d'un lycée, d'un hôpital, adductions de gaz par exemple).

Le nombre des ayants droit et des solliciteurs étant très élevé – n'est-ce pas un titre de gloire et une promesse que de planter sur un terrain vague une large pancarte annonçant la construction de 1000 logements? – une convergence de désirs de grand nombre pousse le promoteur à rechercher l'efficacité maximale des crédits dont il dispose (il y est d'ailleurs poussé par des obligations légales strictes) et l'occupation la plus dense du terrain libre. Dans les limites des règlements d'urbanisme, on construit le maximum de logements sur le minimum de place avec le minimum d'argent. Donc, on réserve le moins possible d'espace aux *services* et loisirs, et on construit le plus grand nombre de pièces sur la surface de planchers réalisable, avec les matériaux et les systèmes de construction les moins coûteux. Tout ce qui ne paraît pas indispensable *a priori* (mais peut le devenir *a posteriori*) est sacrifié. Pas d'insonorisation, salles d'eau réduites au minimum avec un seul branchement à usages multiples, cuisines exigües, etc.

Le deuxième type de construction correspond aux initiatives de grands organismes de construction dont le principal en France est la Caisse des Dépôts et Consignations. Ces organismes disposent de crédits d'investissement, à taux d'intérêt bas, qui leur permettent de réaliser, à capital initial égal, des conditions d'habitabilité bien supérieures à celles qui reposent sur l'appel au capital privé. Un certain souci d'allègement des charges d'entretien oriente aussi vers l'attraction d'une clientèle donnant de meilleures garanties de conservation des locaux mis à sa disposition que celle du type précédemment étudié. En conséquence, les conditions de la vie quotidienne sont différentes. L'isolement familial, le cadre matériel de la vie de ménage, les conditions de transport sont très nettement améliorés sans que, pour autant, tous les problèmes de l'indépendance et du confort de l'usager soient totalement résolus. Il n'en reste pas moins vrai que ce type de logement convient à une clientèle plus exigeante et justifie l'effort financier réalisé par rapport à l'insertion dans les H.L.M. de niveau banal, à tel point que certains offices d'H.L.M. s'essaient à la construction d'H.L.M. « améliorés » sur le modèle des groupes construits par la Société Immobilière de Construction de la Caisse des Dépôts et Consignations (S.C.I.C.). Les occupants constituent-ils une classe sociale, ou un groupe social? Problèmes à résoudre par une analyse sociologique minutieuse. Ils n'appartiennent pas

à un horizon uniforme sur le plan socioprofessionnel. L'étude n'en est que plus intéressante. Dans quelle mesure l'attitude à l'égard du logement peut-elle, à partir de groupes professionnels différents, engendrer de nouvelles formes de collectivités sociales, et dans quelle mesure ces collectivités de fait sont-elles homogènes, c'est-à-dire répondent-elles à ces réalités sociales ?

Le troisième type répond malheureusement à deux préoccupations : celle de familles disposant de moyens d'accès à la copropriété privée d'immeubles résidentiels et l'appétit spéculatif de personnes ou de groupes possédant des capitaux, participant à une construction en copropriété et mettant immédiatement en location les logements réalisés. Dans les deux cas, les occupants appartiennent à une classe aisée, car les loyers proposés par les copropriétaires spéculateurs sont des loyers élevés. Mais la condition, la psychologie sociale, l'esprit revendicatif des copropriétaires et des locataires d'immeubles de bon *standing* construits en copropriété ne sont pas les mêmes. Un seul point commun peut-être : la disparité des attitudes politiques et électorales à l'égard de celles des habitants des H.L.M. et même des grands ensembles construits par les offices publics ou semi-publics. Ici, on rejoint une considération géographique. Les administrations locales facilitent des initiatives de caractère différent suivant leurs désirs de conservation des situations acquises. Il y a donc, en dépit de tout plan d'urbanisme et de tout dessin des zones à urbaniser en priorité (Z.U.P.), un *zoning* de fait qui procède des situations sociales et politiques antérieures, sauf si une autorité supérieure puissante vient se superposer aux désirs et aux préoccupations des administrations locales, Pourtant, les types mixtes ne sont pas exclus.

Il y a en effet trois types « purs » de grands ensembles, rares à vrai dire : le type H.L.M. destiné à une population spécifiquement populaire, réalisation par excellence des municipalités ouvrières, le type immeubles locatifs de *standing* moyen destiné à une clientèle qui aspire à un niveau de vie que d'aucuns qualifieront de « petit bourgeois », le type immeubles en copropriété, beaucoup plus différencié puisqu'il comporte des éléments très comparables à ceux du type précédent et parfois d'un niveau technique inférieur et aussi des immeubles à grand *standing* assurant une véritable ségrégation locale par l'argent.

Mais ces trois types s'associent dans beaucoup de cas et rendent de ce fait plus complexe l'analyse sociologique du grand ensemble qui les confond. Non seulement les problèmes posés par les dosages des trois types se posent en termes d'analyse et d'interprétation sociologique, mais ils ont aussi leur répercussion en termes économiques d'équipement commercial. La présence d'un noyau de clientèle aisée attire souvent dans un ensemble

de composition hétérogène un choix de produits que l'on ne trouve pas dans un ensemble exclusivement populaire, alors que les clivages de clientèle ne sont pas *a priori* parfaitement absolus...

Le trait commun aux deux premières catégories de groupes d'immeubles de grands ensembles – et qui, au contraire, les oppose à la troisième – est le modèle démographique du peuplement. Etant donné la pénurie de logements, l'attribution des nouveaux espaces bâtis est un privilège. Le choix repose sur des critères admis dans les normes actuelles de la vie sociale, et ces critères sont, soit du domaine de la compensation au bénéfice d'un locataire expulsé (à condition qu'il puisse assumer les charges du nouveau logement qui lui est proposé), soit en rapport avec le nombre des membres de la famille du requérant (plus spécialement celui des enfants). Or, la première catégorie s'exclut pour des raisons économiques. Elle ne peut ou ne veut accéder à des logements à loyers trop chers pour elle. Il reste une seule forme de choix, à vrai dire assez limitée. Elle avantage les familles jeunes ayant un petit nombre de jeunes enfants et répondant exactement aux normes d'occupation des logements proposés (qui sont conçus pour la famille de quatre à cinq personnes). On peut dire que le nouvel habitant d'un grand ensemble est un père de deux enfants, privilégié s'il en attend un troisième, mais en danger d'être évincé s'il risque d'avoir des jumeaux...

Le peuplement d'un ensemble de 800 à 1500 logements construits en une seule étape implique donc l'installation globale de 200 à 350 ménages, composés de deux conjoints de 22 à 30 ans et de un à trois enfants de moins de cinq ans. Autrement dit, la pyramide d'âges va se composer d'une tranche de 400 à 700 adultes jeunes et d'autant de très jeunes enfants. Point de personnes âgées ou, à titre exceptionnel, quelques vieilles personnes accompagnant un ménage de jeunes. Pas davantage d'adolescents ou de jeunes enfants. Les conséquences en seront tirées un peu plus loin à propos des formes de la vie quotidienne.

Dans la mesure où la mobilité du logement est réduite à un taux très bas, les occupants des logements s'attachent, autant qu'il peut continuer à leur convenir, au local qu'ils ont obtenu : difficultés de transfert et habitudes... Au bout de dix ans, la tranche d'âge adulte est passée de 22-30 à 32-40, celle des enfants de 10 à 15 avec quelques attardés dans la tranche 1 à 10. Au bout de vingt ans, les adultes vieillissent, 42 à 50 ans, ont vu s'envoler leur progéniture et sous-occupent les logements de leur jeunesse. Dans quelle mesure s'effectue la réadaptation du peuplement au gabarit des locaux ? Problème d'étude à la fois historique et sociologique.

Aujourd'hui, les témoins de plusieurs phases de construction de grands ensembles permettent d'entreprendre des enquêtes à ce propos : les plus

anciens remontent à trente ans (La Butte Rouge à Châtenay-Malabry), les plus récents sont en cours d'achèvement : la moyenne d'âge au grand ensemble de Massy-Antony est de sept ans...

Le problème est évidemment différent pour les groupes d'immeubles en copropriété. Il est en effet rare qu'un jeune ménage dispose des possibilités financières pour acheter un appartement. L'opération est le privilège de personnes plus avancées dans la vie ayant réalisé des profits ou reçu des héritages. La composition par âges des immeubles occupés par des copropriétaires est tout à fait différente de celle des immeubles locatifs du type H.L.M. ou de celui des constructions de la S.C.I.C. Toutefois, la moyenne reste inférieure à la moyenne d'âge de l'ensemble de la population française et même de la population de la ville ou de la commune de banlieue à laquelle se rattache le grand ensemble envisagé. Les vieux habitent aussi longtemps qu'ils le peuvent les vieux quartiers, et quand ceux-ci disparaissent...

Les observations de fait et les données historiques qui précèdent servent d'introduction à la présentation d'un programme sommaire de recherches essentielles. Un premier groupe concerne l'étude des habitants dans la maison. Le second appelle l'examen des conditions de relation et de recours à des équipements extérieurs à la maison, introduction à une étude des réalités et des perspectives ou possibilités sur le plan de la vie collective. La mobilité est, au moins pour une part, un indice de l'insatisfaction : il est intéressant de savoir si elle se traduit par une régression ou par une promotion. Mal nécessaire ? Ou mauvaise application d'une formule suggérée par certaines nécessités ? Universalité de la solution ou modulation de son application selon les gabarits du développement ? Élément de rénovation ou de mutation de la ville ancienne, ou ville nouvelle avec les formes les plus neuves de l'équipement et des bases de la vie collective du XXI^e siècle, continuité ou discontinuité dans l'espace ou dans l'histoire... ?

D'après ce qui précède, il apparaît qu'un des premiers thèmes d'enquête porte *sur l'âge du grand ensemble et, par voie de conséquence, sur l'âge de ses habitants*. L'afflux d'une population jeune dans un ensemble locatif avec des enfants en bas âge crée des besoins d'équipement et de services appropriés, encadrement médical et médico-social des jeunes mères et des nourrissons, garderies de jeunes enfants, jardins d'enfants, écoles maternelles, commerce de produits nécessaires à l'alimentation, l'hygiène, l'habillement des bébés. Pour 1000 logements attribués, il faut un équipement et un encadrement correspondant aux besoins de 2000 à 3000 « moins de cinq ans »... L'habitation est « conditionnée » par la présence de cette masse d'enfants : problèmes du bruit, du séchage des lessives, de la propagation des maladies de la petite enfance, surveillance et sécurité, etc. De toute façon, l'équipement de la ville

ou de la banlieue anciennes est hors d'état quantitativement de répondre à ces besoins. Il faut donc tout improviser à l'échelle de l'ensemble nouveau.

Cinq ans après, les besoins ont changé. Même en tenant compte d'un certain coefficient de mobilité (la question sera traitée un peu plus loin) et d'une prolongation de la fécondité pour une petite partie des ménages, l'effectif des moins de cinq ans n'est plus que de quelques centaines. En revanche, 2000 à 3000 enfants sont en âge de scolarité primaire, ont d'autres besoins, appellent d'autres équipements en attendant qu'ils préoccupent familles et Pouvoirs publics à l'âge de l'adolescence atteint collectivement à l'échelle d'une population... Les services créés au début sont en porte-à-faux. Tout ne peut être avantageusement reconverti. En revanche, d'autres doivent être assurés : l'enseignement primaire, l'encadrement sportif et la pratique sur place des sports d'équipe et de l'entraînement individuel, l'organisation des loisirs. Bien des femmes libérées des obligations de la surveillance de la petite enfance rêvent d'un emploi à mi-temps, à défaut à temps complet, qui permette l'achat ou le renouvellement de la voiture, les vacances à forfait, ou la télévision à domicile. Aucune complémentarité des âges : au début, point de «grands» pour garder les «petits», plus tard aucune responsabilité à donner aux «grands», rien que les cohortes d'enfants de même âge grandissant ensemble et sublimant leurs crises de croissance par le synchronisme de leur passage de l'enfance à l'âge d'homme.

Au lustre suivant, ses problèmes propres et ainsi de suite...

Or, les problèmes ne sont pas seulement des problèmes de besoins, ils sont aussi des problèmes de psychologie sociale et d'équilibre mental ou psychosomatique. Thème d'étude encore peu abordé, d'approche difficile, lieu de rencontre des sociologues, des psychologues et des médecins.

La simultanéité de progression dans la vie des deux grands groupes d'âges initialement recrutés s'accompagne de la *promiscuité de la vie quotidienne*. Les maisons des grands ensembles sont plus ou moins discrètes, en fonction du loyer qu'on y paie, mais aussi selon la vigilance du promoteur et du maître d'œuvre. Il appartient à l'enquête de préciser les modalités de ces promiscuités. L'insonorisation des locaux, la résonance des cages d'escalier, l'indiscrétion des baies largement ouvertes, la simultanéité des horaires de déplacement et des obligations familiales imposent des contacts répétés sans créer les conditions d'une vie collective. Contraintes de rencontres sans but d'action commune, sans qu'il y ait partage de culture ou d'idéal. Emulation dans les dépenses de prestige pour les adultes, dans l'expression des symboles de force chez les enfants et les adolescents, canalisée par le conditionnement de la vie moderne des foules à travers la presse hebdomadaire, le cinéma, la radio et la télévision. Promiscuité des contraintes, émulation

dans les diverses formes d'aliénation. Il n'est pas trop d'une équipe avertie et initiée à toutes les méthodes d'analyse des problèmes humains pour en dépouiller tous les aspects.

On passe de la promiscuité stérile, et souvent néfaste, à l'embryon d'une vie collective par l'intermédiaire de *l'équipement en services*. L'équivoque repose sur l'interprétation des grands ensembles comme unité d'habitation. Les crédits affectés à la construction sont destinés exclusivement à l'édification des logements. Or, le logement seul ne répond pas aujourd'hui, en société industrielle, aux besoins d'encadrement matériel de la vie quotidienne des ménages. Non seulement il ne se conçoit que pourvu des commodités dont la desserte est du ressort des services publics banals tels qu'adduction d'eau, de gaz, d'électricité, chauffage collectif par immeuble, par groupes d'immeubles ou par ville, téléphone, services postaux, évacuation des eaux usées et des déchets, mais la vie de groupe ne peut s'y développer que si diverses catégories de besoins y trouvent satisfaction². Il s'agit en premier lieu des besoins de produits de consommation et d'usage courants. Le grand ensemble n'accède au premier degré de l'autonomie que par la possession d'un équipement commercial et scolaire permettant à une population « sédentaire », représentée par les femmes (ou une partie d'entre elles) et les enfants, de satisfaire des besoins élémentaires. Mais l'investissement commercial est contrarié par l'insuffisance des espaces réservés aux magasins et par l'incertitude de la fréquentation, par les habitants du grand ensemble, du réseau commercial introduit. L'assiduité d'une population à l'égard de son réseau commercial est une manifestation élémentaire, mais essentielle, d'une vie collective locale. On peut mesurer à l'importance du « coefficient » d'évasion « commerciale », c'est-à-dire de l'infidélité de la population locale à l'égard des magasins mis à sa disposition, le degré de sa cohésion sociale. Mais la forme revêtue par l'équipement commercial intervient. Pour une masse de plusieurs centaines de logements, le centre commercial est unique, la concurrence réduite à sa plus simple expression. Le magasin universel à self-service (supermarché) réussit inégalement à capter la clientèle locale. Il est intéressant de rechercher dans quelle mesure des types différents de population se contentent inégalement du supermarché et vont chercher un complément plus ou moins important dans les structures commerciales traditionnelles, si lointaines soient-elles.

² Il est d'ailleurs beaucoup plus facile d'assurer de manière satisfaisante la desserte des services publics essentiels dans un grand ensemble qui est une forme d'habitat concentré que dans un lotissement d'occupation diffuse. Le grand ensemble est, à meilleur compte, mieux équipé que le lotissement.

Le problème scolaire ne se pose qu'après l'école primaire. On aborde ici la question du seuil quantitatif au-delà duquel il apparaît inéluctable d'assurer sur place la promotion des enfants au degré secondaire. Mais la rentabilité des investissements est compromise par la distorsion des compositions par âge de population, et cette considération dissuade souvent l'administration de faire l'effort nécessaire. La population d'âge scolaire secondaire est alors engagée dans les migrations quotidiennes. Elle y trouve le chemin d'autres attractions culturelles et elle est progressivement extraite de la vie collective du grand ensemble.

En effet, il convient d'attacher une attention toute particulière à l'étude des modes de *relations entre les grands ensembles et le monde extérieur*. Ce monde extérieur peut exceptionnellement être un espace non urbanisé d'où émerge seulement un groupe d'usines, lieu d'emploi de toute la population active : c'est le cas unique en France jusqu'à présent de Mourenx, couplé avec le centre industriel de Lacq-Artix, qui a été décrit par Henri Lefebvre. Le plus généralement, il est représenté par le reste de l'agglomération, la ville, ses banlieues plus ou moins spécialisées fonctionnellement.

Le premier est celui des *relations liées au travail*. Le grand ensemble français est, jusqu'à présent – à la différence des satellites anglais ou suédois –, un groupe résidentiel sans marché local de l'emploi. Cette situation n'est sans doute qu'une situation de transition. En effet, dans la mesure où se développent les équipements locaux et plus particulièrement dans la mesure où se différencie et où se charge le secteur commercial (dans le cadre des très grands ensembles comme ceux de Sarcelles, du nouveau Massy-Antony dans l'agglomération parisienne ou de Parilly-Bron à Lyon), le grand ensemble devient un lieu d'emploi pour le personnel commercial, pour les employés d'administration, le personnel scolaire, pour le personnel de réparation et d'entretien. En l'état actuel des choses, et même dans les situations les meilleures, les grands ensembles ne sont pourtant lieux d'emploi que pour une petite minorité de la population active. Les conditions mêmes de leur implantation dans les taches vides à l'intérieur de la masse urbaine antérieure interdisent le plus souvent la création d'une zone industrielle à proximité. Ce n'est que dans des cas particuliers qui tendent heureusement à être de plus en plus nombreux que l'on conçoit simultanément le développement et l'équipement des espaces résidentiels et ceux des espaces industriels (La Paillade à Montpellier). Dans la région parisienne, où le hasard des terrains libres a eu plus d'effet sur le choix des emplacements que la planification globale de l'agglomération, le grand ensemble reste strictement résidentiel et ses habitants d'âge actif doivent chaque jour, pour exercer une activité professionnelle, gagner une autre partie de

la ville, lieu de leur travail. Le souci individuel est alors un souci de moyens. La distance, certes, intervient, mais c'est le moyen de la franchir qui compte. Dans cette relation entre la résidence et le travail, qui s'exprime concrètement par la *migration quotidienne du travail*, c'est la proximité des grands axes de circulation et l'équipement en moyens de transport qui sont fondamentaux. Tout est différent selon que l'on peut sans difficulté gagner une voie ferrée desservie par des trains de banlieue nombreux et rapides sinon confortables, comme c'est le cas à Sarcelles, ou que l'on doit attendre plus ou moins longtemps un autobus généralement surchargé pour gagner une station de chemin de fer ou de métro, à Chevilly-Larue ou au Plessis-Robinson par exemple. On omet trop souvent d'affecter le calcul du temps de parcours d'un coefficient de pondération, qui est en fait un coefficient d'aggravation, déterminé par le nombre des changements de moyens de transport intervenant au long du trajet. Le déplacement arrive à être plus important que la résidence elle-même comme facteur de rapports sociaux – bons ou mauvais. Les hommes peuvent très bien s'ignorer – tout en percevant abusivement des présences aussi anonymes que nombreuses autour de leur espace vital propre – dans l'immeuble et, au contraire, former des groupes plus ou moins harmonieux d'usagers d'un service de transport correspondant aux obligations horaires de leur emploi (phénomène commun à tous les migrants quotidiens).

Cependant, l'insuffisance des systèmes de transport en commun, autant que le prestige social attaché à la possession d'une voiture, incitent l'habitant du grand ensemble mal desservi à acquérir un véhicule personnel et à l'utiliser quotidiennement. De ce fait, il s'isole du contexte social en limitant les rencontres du voyage journalier. L'automobile, dans le rythme de la journée de travail comme dans les loisirs, contribue à séparer l'individu ou la famille de son voisinage social. En outre, là où la famille est astreinte aux charges de l'emploi du véhicule individuel, elle doit transférer sur les dépenses d'entretien et de réparation automobiles une partie de ses disponibilités financières et, ou bien accomplir des tâches supplémentaires (travail féminin, travail « noir » de l'homme hors de son emploi habituel, heures supplémentaires, etc.) pour accroître ses revenus, ou bien accepter des restrictions de dépenses dans d'autres domaines. La composition des budgets familiaux diffère suivant les modalités et les possibilités d'organisation des relations quotidiennes entre domicile et travail et se répercute sur le chiffre d'affaires des divers secteurs de commerce local.

Mais celui-ci ne souffre pas seulement de la migration quotidienne parce qu'elle impose des dépenses. Il est inévitablement concurrencé par l'équipement commercial des autres parties de la ville pour deux séries de raisons.

Le travailleur, et surtout la femme qui exerce une activité professionnelle, sont sollicités par l'équipement commercial du quartier où ils sont appelés chaque jour par leurs occupations : dans la mesure où le stimulant concurrentiel ou la concentration des achats appellent une multiplication d'offres, il est plus tentant de faire les achats quotidiens sur un marché mieux achalandé que celui du grand ensemble. En outre, maints articles ne se trouvent pas dans les quartiers résidentiels ; leur recherche attire vers le réseau commercial traditionnel et principal, le plus différencié. Ainsi s'effectuent, en dehors même des migrations du travail, des déplacements destinés à la réalisation de certains types d'achat. De la même manière, le grand ensemble n'offre pas les équipements culturels de niveau supérieur. Dans la mesure où les habitants sont appelés, par leurs études antérieures et les divers stimulants de besoins culturels, à bénéficier des manifestations théâtrales, artistiques, scientifiques, que ne saurait suppléer la télévision à domicile, ils doivent garder le contact avec l'armature majeure de l'agglomération. Ce n'est guère que dans le cas de très grands ensembles ou de la convergence de plusieurs grands ensembles en un point périphérique de l'agglomération capables de devenir un centre nouveau d'activités de niveau supérieur, que l'on peut songer à des tentatives de décentralisation culturelle. L'université, le théâtre, la salle de concerts, le musée demeurent, pour longtemps encore sans doute, centres d'attraction exclusifs au bénéfice du noyau historique de l'agglomération. Et l'imprégnation artistique et esthétique d'un patrimoine monumental qui fait la profonde originalité et la valeur culturelle des vieilles villes européennes ne se transfère pas sous la forme de reconstitutions ou de fausses imitations... Le grand ensemble ne peut donc pas prétendre au rang de ville à part entière – et, quand il constitue une «ville nouvelle», il s'insère dans un réseau coiffé par une métropole locale ou régionale avec laquelle doivent s'organiser, dans le cadre de la meilleure utilisation des techniques modernes, les systèmes de relations. Le problème est, en effet, un problème de relations entre l'armature urbaine traditionnelle (à rénover et à rendre perméable aux transports modernes) et les divers grands ensembles. Il n'exclut pas l'indispensable organisation de relais culturels servant d'organismes préparatoires et de facteurs de stimulation à l'égard des relations à l'échelle urbaine.

Ce qui précède montre combien est laborieuse et lente l'organisation d'une *vie sociale* dans le cadre du grand ensemble ou d'une ville nouvelle. Ni le mode d'habitation, ni les conditions de la vie quotidienne ne favorisent la constitution d'un groupe social. Mais ils entravent et limitent les relations avec l'armature urbaine traditionnelle. Le grand ensemble est, dans ses formes actuelles, un *milieu de vide social et d'isolement social*. Il est as-

sez caractéristique de noter à cet égard les manifestations d'indifférence à l'égard des formes habituelles de la vie collective. Une étude est à faire sur l'abstentionnisme électoral dans les grands ensembles, sur la négligence apportée à l'égard des activités municipales (qui sont centrées sur l'ancien dispositif urbain antérieur à la création des grands ensembles), sauf quand le grand ensemble est télécommandé par le promoteur. L'expérience tendrait à montrer que la première forme de conscience collective est la coalition des mécontentements à l'égard des organismes de gestion. Comme jadis, la vie politique est née dans les lotissements sous la forme des associations de mal lotis, elle semble se ranimer dans maint grand ensemble à travers des manifestations de locataires. Le fait s'impose à l'observation. Il n'est pas certain que ce processus soit la seule et la meilleure voie pour la constitution d'une collectivité locale.

Le mécontentement, la déception, le coût du loyer, l'imprudence de dépenses engagées dans un contexte auquel on n'était pas préparé, l'exiguïté ressentie quand le nombre des membres de la famille augmente, sont facteurs de *mobilité*. Cette mobilité est encore insuffisamment étudiée et incomplètement qualifiée. Un patient dépouillement des dossiers de mutations dans les H.L.M. ou les organismes gestionnaires de grands ensembles doit précéder toute étude appréciative de la mobilité. Il faut d'abord établir dans chaque cas le taux de renouvellement des locataires, et examiner dans quelle mesure ce renouvellement pondère la composition par âges initialement discontinue. Il est évident que la mobilité dépend de deux groupes de facteurs : les désirs de changement des habitants, et les possibilités de satisfaire ces désirs. Ici intervient le facteur qualitatif.

Quelle est la nature du désir de mutation ? Besoin de repli sur un logement moins coûteux, plus proche des lieux de travail, appelant retour vers des vieux quartiers, ou affranchissement des servitudes du grand ensemble locatif par l'acquisition d'un appartement en propriété dans un petit immeuble plus discret, dans une fraction du grand ensemble ou d'un autre grand ensemble dans des constructions plus intimes et plus confortables, ou accès à la propriété individuelle d'un pavillon entouré d'un jardin, rêve de tant de citadins, devenu, à la différence de la situation réalisée entre les deux guerres mondiales, un luxe strictement réservé à un petit nombre de privilégiés, du fait de la spéculation foncière et de l'accroissement du coût de la construction. Ou encore le besoin plus limité de disposer de plus de place quand la famille s'est agrandie. S'il peut être satisfait dans le cadre du grand ensemble par une simple translation d'un type de logement à un autre, cette forme de mobilité intérieure doit être distinguée de la mobilité centrifuge. Il n'en est pas de même du déplacement des ménages qui vont

peut-être habiter dans un autre grand ensemble, mais que les conditions de leur activité professionnelle appellent à changer de résidence, dans un cadre local ou plus largement régional ou national.

Quel est l'âge auquel se manifestent les désirs de changement? Surtout, quels sont les arguments invoqués pour justifier, administrativement ou personnellement, le désir de départ: promiscuité, éloignement et isolement, insécurité, manque de confort, phobie de la ville, santé, etc.?

L'enquête montrera la proportion des départs «par le haut» et des départs «par le bas» dans l'ensemble des mutations, préalablement affectée d'un coefficient de fréquences par rapport au nombre total de logements en un laps de temps donné. Il restera à indiquer dans quels types de grands ensembles, ou dans quels types d'immeubles à l'intérieur d'un grand ensemble, la mobilité est la plus grande et la plus désirée. Beau programme d'enquête statistique et sociologique, et même historique, car la question peut être étudiée dans certains groupes pour une période de plusieurs décennies.

Conclusion

Les grands ensembles sont une forme de développement urbain qui s'inscrit sur une perspective de développement *discontinu* par création de nouvelles masses résidentielles toujours numériquement importantes, morphologiquement et, dans une large mesure, sociologiquement étrangères à la «pâte» urbaine héritée de l'évolution historique antérieure. Ils répondent à un besoin de solution rapide et relativement peu onéreuse du problème du logement (quand il s'agit de grands ensembles exclusivement ou en grande majorité locatifs), ce qui implique, par voie de conséquence, une certaine part d'improvisation et le recours à des formules économiques dont découle une grande partie des vices considérés comme spécifiques des grands ensembles (insonorisation, légèreté des matériaux, vieillissement précoce des immeubles, et leurs conséquences dans l'encadrement de la vie quotidienne). Ils sont caractérisés par la globalité de la construction et de l'occupation qui a pour effet l'homogénéité aberrante d'une composition par âges discontinue. Disposés en fonction de la répartition des terrains récupérables au meilleur compte, ils sont souvent dans des sites incommodes, voire géographiquement absurdes (éperons ventés, inaccessibles par les froids et les verglas de l'hiver, ou cuvettes embrumées et enfumées), à l'écart du réseau de grande circulation, ce qui aggrave physiquement et moralement l'isolement des occupants. Ces reproches principaux, le plus souvent formulés à l'égard des grands ensembles, avec leurs corollaires de prolifé-

ration des inadaptés sociaux, peut-être aussi (bien que l'on ait pas encore de certitude en la matière) de malades ou de petits déséquilibrés mentaux, ne paraissent pas devoir être adressés au mode de développement que représente le grand ensemble en soi, mais aux insuffisances de conception et de réalisation le concernant. Ici l'on sort du domaine propre des géographes et des sociologues pour pénétrer dans celui des urbanistes et des architectes³.

³ L'information de la présente étude doit beaucoup aux études faites au cours de la première année de travaux du Centre de Recherche d'urbanisme qui rassemble des chercheurs de formation très diversifiée : architectes et urbanistes, économistes, sociologues, historiens, géographes. Nous nous bornerons seulement à signaler ici les recherches faites dans le sens de la prospective sous la direction de M. Balladur et les études de bilan de M. Yves Lacoste.

Pas de ville sans cité¹

Olivier Guichard

Issu de la noblesse d'Empire, le baron Guichard (1920-2004) s'engage dans l'armée de la France libre et participe aux campagnes de France et d'Alsace, cet ancien étudiant en droit et sciences politiques est un gaulliste de la première heure. Il devient le premier délégué à l'Aménagement du territoire et à l'action régionale (de 1963 à 1967), puis ministre à plusieurs reprises de 1967 à 1974. Il rédige le rapport « Vivre ensemble » (1975) pour le Président Giscard d'Estaing, qui annonce les lois sur la décentralisation. Maire de La Baule (1971-1995), président du conseil régional de Loire-Atlantique (1974-1998), il est l'auteur d'Aménager la France (Robert Laffont, 1965) et d'Un chemin tranquille (conversation avec Georges Suffert, Flammarion, 1975).

Une circulaire de M. Olivier Guichard, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Équipement, a interdit les grands ensembles (Le Monde du 23 mars 1973). Les opérations d'urbanisme menées sous le régime des zones d'aménagement concerté (ZAC) – c'est-à-dire pratiquement toutes – devront désormais ne pas dépasser mille logements dans les agglomérations de moins de 50 000 habitants et deux mille logements dans les autres agglomérations. Elles devront comprendre au moins 20% d'H.L.M. locatives et au plus 50%. L'aide de l'Etat ne pourra être accordée à des programmes de plus de cinq cents logements édifiés dans un même site et confiés à un seul architecte. Avant le débat sur l'urbanisme qui se déroulera le jeudi 17 mai à l'Assemblée nationale, M. Guichard précise son point de vue et répond à certaines critiques.

¹ *Le Monde*, 12 mai 1973.

J'ai signé, au lendemain des élections, une directive qu'on a pu résumer d'une manière un peu simpliste, mais sans trahison, en six mots: «Les grands ensembles sont désormais interdits». L'accueil que cette décision a reçu est assez intéressant. On y a décelé des intentions électoralistes – pour 1978 (ce qui est probablement le record du long terme en la matière). On s'est écrié: pourquoi avoir attendu si longtemps? Le mal est fait. (comme s'il n'en restait pas encore plus à faire dans les vingt-cinq ans à venir). On a loué l'intention, douté de l'application: encore un coup d'épée dans l'eau. On a même ressuscité quelques défenseurs des grands ensembles.

Mais je ne me souviens pas d'avoir lu la seule critique qui m'aurait touché parce qu'elle comporte un part de vérité: cette décision est arbitraire et, limitant le choix des responsables locaux, elle contredit la position que vous avez prise à plusieurs occasions: la responsabilité de la politique urbaine doit revenir de plus en plus aux municipalités. Pourquoi ne pas les laisser libres de faire, si elles le veulent, de grands ensembles?

Je vois là la preuve que les esprits critiques – ils ne manquent pas – sont plus sensibles au sens profond d'une décision de l'Etat qu'au fait qu'elle soit prise par lui. Je ne m'en plains pas, n'étant pas de ceux qui croient que la liberté des citoyens se fortifierait du dépérissement de l'Etat, niveau auquel la responsabilité est exercée publiquement et personnellement. La tâche de ceux qui veulent débloquer la société est justement de multiplier les niveaux où la responsabilité est ainsi exercée: cela s'appelle développer la démocratie locale et un gaulliste ne voit pas de contradiction dans le double combat pour un Etat juste, libre et fort, et pour une démocratie locale vivante.

Là où naît cependant le paradoxe, c'est quand il faut limiter les décisions ouvertes aux responsables locaux pour mieux enraciner leur responsabilité. Je m'explique.

Les grands ensembles sont nés et se sont développés dans un contexte dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'était pas placé sous le signe de l'autonomie municipale. Depuis bientôt trente ans, une urbanisation accélérée a dû être prise en charge, administrativement, financièrement, techniquement, et elle n'a pas pu l'être par des municipalités souvent mal outillées. Il faut passer cette phase historique par profits et pertes, en empêchant non seulement qu'elle ne se perpétue, mais qu'elle ne prolonge indéfiniment la situation de langueur municipale dont elle est issue.

En effet, une ville de 30 000 habitants qui lance un ensemble de deux mille logements – cela se voit – ne peut en assumer la responsabilité. Non seulement elle joue son avenir sur un emplacement, une formule, un architecte, mais encore elle déclenche une mécanique qui ne peut que lui échapper. Elle sous-traite son avenir à des organismes techniques, financiers, dont

la compétence et la bonne volonté ne sont pas en cause, mais qui sont à l'abri de la responsabilité. Imposer une limite aux opérations unitaires d'urbanisation, c'est éviter aux communes la tentation bien forte d'abandonner à un organisme aménageur ou constructeur la tâche de réaliser, sur dix ou quinze ans, un très grand quartier nouveau. C'est empêcher que ne se multiplient les zones entières où l'organisme gestionnaire, substitué à la commune, véritable administration déléguée, transforme le citoyen en résident. C'est finalement le moyen de créer les conditions dans lesquelles les communes pourront prendre complètement en main leurs affaires.

Le sens de la responsabilité

Pour réintroduire le sens de la responsabilité dans le phénomène d'urbanisation, il faut y réintroduire la notion d'échelle. Le gigantisme des grands ensembles n'a pas seulement des effets funestes sur le plan social et moral. Il en a sur le plan politique au vrai sens du mot. En obligeant l'urbanisation à se mouler dans des formes plus modestes, ce n'est pas seulement le paysage des villes, l'agrément de la vie, personnelle et familiale, la qualité d'un climat social que je voudrais contribuer à sauver, mais encore la capacité des municipalités à agir utilement, c'est-à-dire celle des citoyens à peser sur les décisions qui tissent leur vie quotidienne.

Ici, c'est donc l'interdiction qui débloque et libère. Un paradoxe analogue se découvre derrière la seconde orientation de la directive, moins commentée parce que moins spectaculaire : la lutte contre la ségrégation par l'habitat. Il s'agit de corriger la tendance des municipalités « à faire de l'H.L.M. » exclusivement, ou à en faire au contraire le moins possible, voire pas du tout. Tendance à laquelle les préoccupations électorales ne sont bien sur pas étrangères et qui peut s'abriter derrière les comportements grégaires de tous les groupes sociaux. Encore que je ne sois pas assuré de la satisfaction des habitants d'H.L.M. à ne voir qu'H.L.M. autour d'eux.

En limitant « arbitrairement » la taille des opérations, je cherche à protéger les municipalités d'une tentation d'autodestruction. En agissant tout aussi « arbitrairement », sur la composition des opérations, je cherche aussi à guérir la politique sociale de l'habitat d'un certain scorpionnisme.

Quand, par l'effet convergent de partis pris contraires, l'on aboutit à exclure ici tout l'habitat à caractère social et à le concentrer là comme en d'énormes réserves, on rate deux fois l'objectif social.

D'abord parce que le premier objectif d'une politique sociale est de renforcer le lien social et non de le distendre. Au moment où notre société cherche et trouve les voies de son unité, où elle a effacé en elle-même tant

de frontières intérieures – en particulier dans le domaine des formes de la vie quotidienne, – il serait étrange qu'elle perpétue, et *a fortiori* aggrave, dans son habitat une tendance séculaire à la ségrégation. C'est dans la géographie sociale de nos villes que doit se refléter notre aspiration à devenir une communauté vivante.

Ensuite, parce que le caractère social d'un logement ne se mesure pas seulement au prix de son loyer ou à son confort ménager, mais à la qualité de la vie sociale à laquelle il donne accès. Disons-le autrement : mieux qu'un «droit au logement» c'est un «droit à la ville» que nous voulons assurer, c'est-à-dire le droit à un milieu vivant, divers et riche, dont les services qu'il rend ou l'agrément qu'il donne n'entrent dans aucune comptabilité administrative ou syndicale, mais subtilement, puissamment, «changent la vie».

Mais là où l'H.L.M. est le seul environnement de l'H.L.M., où sont la ville et ses chances? On multiplierait l'effet social des programmes d'H.L.M. en consacrant une partie de l'effort financier non pas à ajouter à la quantité mais à améliorer la localisation. Les municipalités qui entassent les logements H.L.M. comme un petit trésor électoral font malgré de fortes apparences et de vigoureuses déclarations, le contraire d'une politique sociale. C'est une politique de sécession, alors que nous visons l'intégration.

Ces contraintes qu'on allègue

Mais, me dit-on, si les grands ensembles ont continué de s'imposer, malgré leurs inconvénients éclatants, si la ségrégation de l'habitat a persisté, c'est que les conditions actuelles de la construction ne permettent pas qu'il en soit autrement : pour acheter les terrains, les équiper, y construire les équipements d'accueil – et tout cela à des coûts compatibles avec les revenus des usagers – il faut des opérations massives. Si tant de dénonciations sont restées sans effet, c'est que les conditions sont réunies pour que votre ordre reste sans suite.

Je connais ce type de raisonnement. Mon assez longue expérience de la décentralisation m'a enseigné que la commodité se pare toujours des plumes de la nécessité. Mais examinons de plus près ces contraintes qu'on allègue.

- L'achat des terrains? Par acquisitions amiables de grandes propriétés, on trouve plus facilement dix fois 10 hectares que 100 hectares d'un seul tenant. S'il faut exproprier, le raisonnement n'est guère différent. Et cela n'empêchera pas d'ailleurs d'assurer une certaine stabilisation des valeurs foncières par grandes zones, grâce aux zones d'aménagement différé (Z.A.D.) par exemple.

- Les équipements d'accueil? En limitant la taille des zones d'aménagement concerté, je n'ai rien changé à leur caractère. Albin Chalandon avait établi avec netteté que la programmation des équipements et des logements devait aller de pair. *«Je vous demande, en revanche, de la manière la plus nette, de bloquer toute décision de financement de logements pour lesquels vous ne pourriez être assuré de pouvoir mettre à la disposition des futurs occupants, dès leur entrée dans les lieux, tel ou tel équipement indispensable. Tel est le cas, tout particulièrement, des équipements scolaires du premier degré»* (circulaire ministérielle du 7 mai 1971).

Cette cohérence reste la loi des Z.A.C. Sera-t-elle plus difficile à observer parce que les Z.A.C. seront de dimensions plus maîtrisables? Cela ne signifie pas l'émiettement: une Z.A.C. de cinq cent logements n'est pas un «grand ensemble», mais cela représente encore quelque 1800 habitants, la population d'un chef-lieu de canton, et de quoi justifier quelques équipements scolaires et sociaux! Et n'oublions pas qu'en ce domaine non plus le gigantisme n'est pas la clé de la réussite.

- Sans doute les conditions de financement et de réalisation des grands équipements publics seront-elles modifiées. La commodité conduisait quelquefois à les mettre entièrement à charge de l'organisme chargé de l'aménagement et de la construction (promoteur public ou privé), même si l'ensemble de la population communale devait en profiter. Le fait de réaliser des zones plus petites ne permettra plus de faire payer intégralement ou de réaliser directement par ce promoteur (c'est-à-dire par les futurs habitants) la piscine, la station d'épuration, l'usine d'ordures ménagères, la voie rapide, le grand collecteur d'assainissement ou même la gare! Les communes ne disposant plus de ce pis-aller devront-elles charger un peu plus leurs finances, dont je n'ignore pas les faibles possibilités? Je ne le crois pas: la procédure de Z.A.C. subsiste qui permet de définir la contribution financière du réalisateur – des nouveaux habitants – à des équipements publics. Le financement de la piscine sera assuré par plusieurs opérations au lieu de l'être par une seule. Mais la commune ne pourra plus déléguer aussi facilement la responsabilité de maître d'ouvrage. Est-ce un faux pas dans la voie que nous suivons?
- Quant à la construction elle-même, les progrès de la profession sont tels que l'industrialisation et la productivité ne passent plus par les localisations massives – même si cela a pu être le cas. Les entreprises qui sont capables de mener à bien des programmes de plusieurs milliers de logements sont maintenant capables d'atteindre les mêmes objectifs de rentabilité en répartissant ces programmes sur plusieurs sites. La politique des «modèles» que nous menons en est la preuve. Les organismes constructeurs peuvent faire appel à des entreprises qui offrent des modèles garantissant une qualité supérieu-

- re à celle de la moyenne des constructions de même catégorie et à des prix inférieurs aux prix plafonds réglementaires. Certains mêmes, dits « modèles innovation », comportent une ou plusieurs caractéristiques nouvelles au plan de l'architecture, des matériaux ou des procédés techniques sans coût supplémentaire. Ils suscitent un grand intérêt des organismes constructeurs qui, dès cette année, ont commandé trente-six mille logements de ce type.
- Pour ce qui est enfin de la localisation des H.L.M., il y a, certes, des difficultés financières. Un bon site se paie. Mais je suis convaincu que cet obstacle, sans doute difficile à franchir si l'on prétend réaliser des programmes de plusieurs centaines de logements, peut être contourné ou surmonté si l'on s'attache à rechercher les occasions de réaliser des ensembles plus modestes de quelques dizaines d'appartements. Si la pression s'était faite en ce sens, il y a longtemps que l'obstacle aurait sauté. Il sautera demain sous l'effet de notre volonté politique.

Sans grandiloquence

Cette volonté aboutira parce qu'elle répond à une aspiration profonde de notre société. Dans sa brutalité, la directive du 21 mars a voulu être un signe, et un signal. Son auteur est le premier à en juger décevante l'approche nécessairement négative : il faut, maintenant, qu'aspiration et volonté nourrissent, partout en France, la recherche d'autres formules que celles qui bloquaient ou cassaient les communautés de nos villes.

Sans doute ne sera-t-on pas plus qu'avant à l'abri de l'erreur. Sans doute pourrait-on continuer à faire de petits immeubles aussi mornes, aussi déplacés, aussi bêtes que tant de grands. Mais au moins les erreurs seront-elles désormais à l'abri du gigantesque.

On n'allongera plus la liste de ces grands ensembles qui dégradent leur cité : la ZUP de taille si disproportionnée à l'agglomération mère qu'après en avoir absorbé toute l'énergie et les ressources elle se traîne comme un corps inerte à son flanc, incapable de s'intégrer à sa vie comme d'en acquiescer une propre ; l'opération d'aménagement conçue dans l'optimisme trompeur qu'autorise quelquefois une analyse insuffisante des réalités du développement urbain est vouée dès lors aux replâtrages incessants.

Mais une taille modeste n'est pas seulement un garde-fou, elle peut être la vertu cardinale d'un nouvel urbanisme : un nouvel urbanisme s'accommodera avec bonheur d'un « ordre caché derrière un désordre apparent », selon la belle formule de l'architecte Emile Aillaud. Alors que le grand ensemble impose impitoyablement son ordre rationnel et transparent, son espace fini, au mieux sa variété studieusement concertée, la continuité sans

faillie de son univers qui ne pêche que par les deux bouts : l'homme, qu'il faut y caser et la cité, où il faut se caser.

«Ordre caché»? C'est celui de l'unité vivante de la cité en expansion : il s'exprime par le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, charte du développement à long terme, et par les plans d'occupation des sols, qui disciplinent l'utilisation des terrains. «Désordre apparent»? c'est celui de la vie même, faite de relations complexes et changeantes : celui qui fait de la ville comme un milieu naturel, inépuisable, indéfini, évolutif, un milieu dans le désordre duquel chacun est libre de composer son ordre personnel.

Ce n'est pas l'unité qui crée la vie ; voyez le Palais-Royal. Ce qui n'empêche pas, à certaines époques bénies, la perspective d'être à la source de la beauté. Le temps et la vie secrètent les vraies villes, selon les lignes de force tracées par quelques grandes décisions publiques. Certaines de ces décisions peuvent paraître modestes : elles font partie de cette «gestion», si méprisée quand elle est bonne et tant regrettée quand elle ne l'est plus.

Pour nous, qui voulons réconcilier notre société avec la ville et développer, à travers cette entente retrouvée, l'indispensable démocratie locale, il convient d'adopter une démarche sans grandiloquence.

Olivier Guichard

Ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme

À lire

Pratiques architecturales et enjeux politiques. France 1945-1995, par Jean-Yves Andrieux et Frédéric Seitz, entretien avec Olivier Guichard, pp. 205 et s., Picard, 1998.

«Témoignage», par Olivier Guichard, *L'Aménagement du territoire 1958-1974*, Fondation Charles de Gaulle/Association Pompidou, L'Harmattan, 1999.

Périphérie des villes et crise de civilisation¹

Paul-Henry Chombart de Lauwe

Ethnologue de formation, Paul-Henry Chombart de Lauwe (1913-1998) va fonder la sociologie urbaine en France, s'intéressant aussi bien aux modes de vie et de se loger des ouvriers qu'à l'évolution des villes, leur représentation et leur devenir, au passage des besoins aux aspirations, à la culture locale face à la globalisation, et bien d'autres sujets sociétaux, toujours dans le but avoué d'améliorer les conditions de vie du plus grand nombre. Multipliant les enquêtes de terrain, les recherches bibliographiques, les théorisations, Paul-Henry Chombart de Lauwe saura s'entourer d'une équipe internationale facilitant ainsi le travail comparatiste. Parmi une œuvre impressionnante, citons : «Esquisse d'un plan de recherches sur la vie sociale en milieu urbain» (La Vie Urbaine, n° 4, 1958); Des hommes et des villes (Peyot, 1965); La vie quotidienne des familles ouvrières (CNRS, 1956); Famille et habitation (deux volumes, CNRS, 1980); La culture et le pouvoir (Stock, 1975) et Un Anthropologue dans le siècle (entretiens avec Thierry Paquot, Descartes & Cie, 1996). Le texte suivant est extrait d'un ouvrage collectif qu'il a dirigé avec Maurice Imbert, La banlieue aujourd'hui (L'Harmattan, 1982) et représente le chapitre conclusif (pp. 303-316), c'est pour cela qu'au cours de sa réflexion il fait référence à des articles de ce volume. Ce texte est un des premiers, en France, à questionner la banlieue dans les villes des pays du Sud, en cela il témoigne d'une étape importante dans la manière d'appréhender l'urbanisation à l'échelle planétaire, abandonnant ainsi les anciennes distinctions, devenues obsolètes, «ville

¹ *La banlieue aujourd'hui*, L'Harmattan, 1982, pp. 303-316.

socialiste», «ville du tiers-monde» et «ville capitaliste». On pourra lire sur son œuvre : «Paul-Henry Chombart de Lauwe et l'histoire des études urbaines en France», dossier préparé par Thierry Paquot, introduit par Jean Rémy (Espaces et Sociétés, n° 103, 2000, L'Harmattan).

Entre une vie urbaine incomplète et une vie rurale dégradée, la périphérie des villes est-elle seulement le lieu des contradictions de la civilisation industrielle, de la marginalisation des catégories sans pouvoir, de la réserve de main-d'œuvre pour l'économie, le terrain de conquête des grandes entreprises, des banques, des promoteurs privés ou publics, l'occasion pour les Etats de tous régimes politiques d'affirmer leur puissance et pour les partis, de conquérir des fiefs électoraux ?

La périphérie des villes est-elle le lieu de l'expression populaire, de formes de cultures originales, de luttes urbaines ouvrant des voies nouvelles, un creuset de civilisation, l'occasion de libération de processus d'émergence de nouvelles formes de vie sociale ?

Les deux constatations se recourent. Le rapport des forces a jusqu'ici favorisé la première tendance, car les luttes populaires ont été étouffées et les puissances économiques privées ou les administrations de l'Etat, suivant les régimes politiques, ont toujours fini par l'emporter. Mais la situation, dans diverses régions du monde, ne tend-elle pas à se retourner ? Pour saisir le sens des transformations qui s'opèrent, quatre séries de questions peuvent être posées.

La première série de questions concerne les rapports entre les processus de transformations technique et économique, en particulier l'extension de l'informatisation et ses conséquences. La deuxième concerne le changement des modes de vie et des formes de «culture populaire» qui y sont liées. La troisième est une interrogation sur les mouvements, les groupes de défense, les associations, les luttes urbaines. Par la quatrième, qui dépend des trois autres, nous essaierons d'amorcer une analyse des nouvelles structures urbaines exprimant une autre conception des modes de décision dans un sens démocratique autogestionnaire.

Les processus de transformation

Pour donner au processus d'urbanisation toute sa signification, il serait nécessaire de rappeler les discordances culturelles qui ont été soulignées depuis longtemps, depuis la Grèce ou Rome, jusqu'aux réflexions du philosophe arabe Ibn Khaldoun, sur l'opposition entre les comportements et

les façons de penser des bédouins et des citoyens. L'urbanisation a été un phénomène politique et culturel autant qu'un phénomène économique et social. L'industrialisation et le système capitaliste ont orienté dans le sens de la centralisation bureaucratique, avec l'intervention d'un Etat de plus en plus puissant aux mains des groupes sociaux dominants. Mais l'écrasement du monde ouvrier n'a pas été total et une culture populaire urbaine a pris naissance. Le syndicalisme et les luttes politiques en ont été l'expression. Ces formes de culture s'exprimaient difficilement mais gardaient une force créatrice surprenante lorsque des occasions de libération lui étaient offertes.

L'accumulation du capital dans les centres urbains s'est accompagnée, comme nous l'avons souligné dans une étude pour l'U.N.E.S.C.O., d'une accumulation des connaissances, celle-ci renforçant celle-là. L'accélération de cette accumulation des connaissances scientifiques et techniques tend en effet à permettre un développement économique de plus en plus rapide, donc une augmentation du capital. Cette augmentation du capital permet une accélération de la recherche et des perfectionnements industriels entraînant de nouveaux profits, donc une accumulation encore plus rapide du capital. Ainsi, l'écart entre les villes dominantes et les zones rurales, entre le centre et la périphérie, n'a fait que grandir. Toutefois l'opposition centre-périphérie n'est pas toujours aussi simple. L'intérieur des zones centrales peut contenir des quartiers pauvres et dégradés et des regroupements de migrants comme les Portoricains de Manhattan. Par ailleurs, même dans les villes européennes, les classes riches se réservent des zones de banlieues aérées et luxueuses, tel Neuilly pour la région parisienne. Cette tendance est encore plus marquée dans certaines villes des Etats-Unis². De plus, les centres des affaires se sont parfois déplacés suivant une tendance que nous avons signalée pour Paris en 1952 et qui continue à s'effectuer vers l'ouest, à «La Défense»³. L'opposition centre-périphérie tend à s'exprimer moins géographiquement qu'économiquement et socialement.

Les entreprises se sont déplacées du centre vers la banlieue proche, puis vers la périphérie plus ou moins lointaine, en fonction des critères de nocivité, de rendement, de terrains disponibles, d'utilisation de la main-d'œuvre. Elles jouent un rôle capital dans les finances locales et leur déplacement peut modifier complètement l'équilibre du budget d'une commune. Elles ont un pouvoir économique, financier et politique dont il est difficile de ne pas tenir compte.

² Cf. « Développement urbain et crise fiscale urbaine aux Etats-Unis », par Peter Marcuse, pp. 153 et s.

³ Cf. *Paris et l'agglomération parisienne*, Paris, PUF, 1952.

Les entreprises et les emplois qu'elles procurent attirent les travailleurs et leur famille. Ainsi se pose la question du logement et de la récupération de la force de travail. Les villes de banlieue et les quartiers périphériques peuvent être seulement des réservoirs de main-d'œuvre, des communes-dortoirs, dont la caricature a culminé dans les «grands ensembles». Au lieu d'une vie populaire riche, dynamique, culturellement créatrice comme dans les anciens faubourgs, un climat de désenchantement, de monotonie s'est créé, s'accompagnant souvent de désordres psychologiques et de délinquance juvénile. Actuellement la vie sociale des banlieues dans les villes européennes est marquée par le départ des entreprises qui entraîne le chômage et un déséquilibre économique accru. Ce phénomène a été très bien étudié, pour un secteur de la banlieue parisienne, par Maurice Ducreux⁴.

Les processus de transformation urbaine s'accompagnent des habituelles ségrégations, rejets, reconquêtes, déportation vers la périphérie ou les zones dégradées. Du point de vue psychosociologique, les oppositions se retrouvent au niveau des pratiques, des représentations, des systèmes de valeurs, des idéologies.

En France, dans la littérature et dans l'art, l'esprit faubourien a fasciné les classes dirigeantes, à condition qu'elles ne vivent pas au milieu du «peuple». La banlieue rouge a fait peur ainsi que les quartiers ouvriers de l'est de Paris. La création des arrondissements avec des maires fonctionnaires a rassuré et des projets ont envisagé l'extension de ce système administratif à des communes de la banlieue proche. Les classes laborieuses se trouvaient ainsi plus dépendantes.

Toute la vision des classes dirigeantes se ramène à la préoccupation du rendement économique, de l'ordre, de la sécurité. La culture est, pour elles, le privilège des élites qui ont, en contre-partie, le devoir de la diffuser dans les classes populaires. Les capacités créatrices de ces dernières sont de moins en moins reconnues, même s'il est de bon ton de s'intéresser au théâtre de Brecht ou de s'attendrir sur quelques films décrivant les drames de la vie ouvrière. Les maisons de la culture, créées de toute pièce par le pouvoir central, ont rarement réussi à surmonter cet obstacle, malgré les efforts des meilleurs de leurs responsables. Elles ont été beaucoup plus souvent le lieu de rassemblement des classes moyennes à la recherche de spectacles nouveaux ou anciens rénovés, que l'instrument d'une expression populaire

⁴ Cf. «Les mutations de la banlieue dues au retrait des grands établissements industriels, un exemple: le cas de Saint-Denis», par Maurice Ducreux, pp. 223 et s.

véritable. Au lieu de partir de la rue, elles ont prétendu y descendre mais, en fait, il n'y a plus de rues dans les grands ensembles.

Ces grands ensembles ont fait figure de repoussoir dans une mythisation négative qui a été bien étudiée par l'une de nos camarades. Le drame des banlieues, et plus encore des grands ensembles et des villes nouvelles, est celui de l'identité, de la représentation positive de soi. Les mass media exaltent la vie luxueuse des cours royales, des banquets des grands de la politique et surtout des vedettes de cinéma et du théâtre, sans commune mesure avec la médiocrité des logements et de l'environnement des quartiers de la périphérie. Quelques essais de films produits à la télévision, comme ceux de Jacques Krier, pourraient annoncer un changement, mais ils restent encore l'exception.

L'idéologie dominante des groupes au pouvoir, qu'il s'agisse d'ailleurs des pays capitalistes ou de certains pays socialistes, tend à reproduire dans l'organisation de l'espace une représentation de la société, des besoins et des aspirations soi-disant de l'ensemble de la population qui est en fait la sienne. Elle est étrangère à la représentation que les classes populaires pourraient avoir de leurs propres besoins si elles avaient la possibilité de prendre conscience de leur situation, et si elles disposaient des informations et des connaissances techniques leur permettant de s'exprimer et de discuter sur un pied d'égalité avec les responsables.

Nous verrons plus loin ce qui a été fait ou ce qui pourrait être tenté pour changer de perspective dans ce domaine. Mais tout d'abord essayons de nous interroger sur cette vie populaire, cette «culture populaire», «culture du pauvre», «culture ouvrière» dont il est souvent question dans le discours politique ou les écrits des sociologues. Que deviennent ces notions anciennes dans l'environnement nouveau de la périphérie des villes, où la vie quotidienne et la mémoire collective étaient mêlées dans un cadre institutionnel, par rapport auquel elles prenaient un certain degré de liberté? Ce degré de liberté mesurait les capacités d'indépendance et de création. Qu'en est-il aujourd'hui?

« Culture populaire », institutions et vie quotidienne

L'organisation de l'espace, dans la région, la ville, le quartier, le logement, répond à un certain nombre de normes, de codifications de la société qui s'imposent aux individus et aux groupes dans la vie quotidienne. Il en est de même pour le travail dans l'entreprise, pour la vie familiale dans le logement, pour la consommation dans les petits commerces ou les grandes surfaces, pour l'école, pour les organisations municipales, pour la vie

politique locale. Faut-il en conclure que les classes populaires sont uniquement soumises à un processus de reproduction orienté par les classes dirigeantes ? Ce serait méconnaître les véritables rapports entre l'institutionnel et le vécu dans la vie quotidienne. Mais cette méconnaissance s'explique par la difficulté qu'il y a, pour les observateurs extérieurs, à comprendre de l'intérieur tout ce qui ne peut pas s'exprimer, tout ce qui est censuré, tout ce qui est latent, toutes les possibilités cachées. Toute la richesse de la vie locale est masquée par un manque de confiance en soi devant des personnages jouissant du prestige de leurs situations, des connaissances, de l'information, des moyens d'expression.

Cet étouffement de l'expression a été mis en relief par un groupe d'ouvriers dans un livre dont le titre résume cette situation : *Le Mur du Mépris*⁵. Ce qui est vrai pour des ouvriers qualifiés ayant un travail régulier dans une entreprise l'est encore plus pour les populations dites « marginales » de la périphérie des villes. Mais la notion de marginalité demande à être remise en question. Nous avons souvent distingué les marginaux volontaires, comme certains groupes de jeunes ayant choisi de vivre en communauté, et les marginalisés par rejet, par mépris, par exploitation. Plusieurs chercheurs latino-américains ont souligné le fait que les populations de la périphérie des villes n'étaient pas marginalisées dans la mesure où elles jouent, dans le système économique en place, un rôle qui sert finalement les groupes dominants. En fait, il existe bien une énorme masse d'habitants de la périphérie, salariés à la limite du minimum vital, travailleurs migrants, chômeurs, jeunes désorientés, personnes âgées qui vivent dans une situation de dépendance leur rendant difficile toute forme d'expression. Ils ne peuvent participer ni à la vie politique, ni aux décisions qui sont prises soit pour aménager leur environnement sans tenir compte de leurs besoins, soit pour le laisser à l'abandon.

Dans les banlieues anciennes, la vie populaire s'était organisée et se manifestait souvent avec vigueur dans la vie culturelle et les luttes politiques. Aujourd'hui, les grands ensembles et les villes nouvelles en Europe sont facilement des lieux de démobilisation. Cela peut être vrai pour les bidonvilles des pays du Tiers-Monde, pourtant Oscar Nunez a raison de souligner, pour l'Amérique latine, l'importance politique possible du sous-prolétariat. Cette potentialité existe en réalité partout. La question principale est qu'une expression politique des populations de la périphérie des villes passe par une expression culturelle. Pour le comprendre, il est néces-

⁵ Un groupe d'ouvriers, *Le Mur du Mépris*, Paris, Ed. Stock, 1979.

saire de revenir au rapport entre les institutions et la vie quotidienne. Les habitants de la périphérie subissent des lois, des normes, des codes qui leur sont imposés du dehors et, en même temps, ils sont en partie livrés à eux-mêmes et s'organisent entre eux en fonction des besoins quotidiens urgents. Dans ce sens ils sont souvent créateurs matériellement et socialement.

Malgré leur misère et le manque de moyens matériels de leurs constructeurs, les *ranchos* (baraques) de Caracas sont moins inadaptés au paysage et, dans un sens, aux besoins des occupants, que les collectifs copiés sur des H.L.M. européens. Teolinda Bolivar fait remarquer qu'ils préfèrent souvent y rester plutôt que d'aller habiter les nouvelles constructions⁶.

Allons plus loin. Ce qui est vrai pour la maison l'est aussi pour la fête, pour le chant, pour l'organisation de la vie quotidienne, pour les modes de décision dans les conflits locaux, pour les travaux à faire en commun. Il s'agit bien ici d'une culture englobant un ensemble de pratiques, de formes de rapports sociaux, de systèmes de représentation et de valeurs, différents de ceux des classes dominantes. Et cette culture a une dynamique dont on a mal mesuré les potentialités.

La culture n'est pas seulement l'ensemble des pratiques, des rapports sociaux, des représentations d'un groupe humain et son adaptation à l'environnement, elle est création continue. Nous avons parlé de culture-action, de culture-création et surtout de cultures novatrices pour montrer que les groupes, même les plus défavorisés, lorsqu'ils ne sont pas complètement dominés par la faim et la lutte pour la survie, ont tendance, dans leur vie quotidienne, dans leurs rapports à l'environnement, à trouver une solution nouvelle dans des domaines apparemment très modestes, mais qui montrent une ingéniosité qui peut renouveler la vie sociale. Cette ingéniosité peut d'ailleurs aboutir à contourner les lois et les règles imposées, à réagir contre les difficultés matérielles malgré le manque de moyen et, pour les enfants, à inventer des jeux. De cette vie sociale apparemment désorganisée, il émerge des formes nouvelles de rapports sociaux, d'économie, de production, d'échanges, de règlements des conflits dont les responsables de la planification, de l'urbanisme, de l'administration auraient souvent avantage à s'inspirer au lieu de vouloir toujours imposer leur propre vision du monde. Ce qui a été dit très justement par des ouvriers pour l'entreprise est vrai également pour la vie quotidienne dans les quartiers⁷.

⁶ Cf. *Les quartiers de « ranchos » dans la croissance urbaine de Caracas* par T. Bolivar et A. Lovera, pp. 69 et s.

⁷ Un groupe d'ouvriers, *Soliloque d'un ouvrier sur l'usine de demain, rapport au commissariat du Plan*, CORDES, 1980.

Mais la difficulté pour les groupes dominés vivant à la périphérie des villes est d'être obligés de vivre au jour le jour et de ne pas pouvoir prendre un recul suffisant pour faire le lien entre leur situation et la société dans laquelle ils vivent. Ils subissent ainsi les règles imposées et tendent à s'organiser entre eux, perdant l'espoir d'avoir une action sur la transformation de la vie sociale dans son ensemble. Pourtant, les populations peuvent être capables de se mobiliser et d'entrer dans un combat social et politique.

Enjeux et luttes urbaines

Si la périphérie des villes est le lieu de rencontre entre l'urbain et le rural, sur le plan économique et sur le plan culturel, si elle est maintenant un des lieux où les travailleurs migrants sont les plus nombreux, elle est aussi le résultat de concentrations économiques, de rivalités d'intérêt, d'enjeux de toute sorte dont les habitants ne sont que très peu informés. Les rapports à l'Etat, aux grandes entreprises, aux promoteurs, aux groupes politiques orientent de l'extérieur la vie sociale. Pourtant, de plus en plus, des mouvements de défense, des groupes spontanés d'action se forment un peu partout, rejoignant parfois des traditions anciennes de mouvements ouvriers en Europe, mais le plus souvent, se développant d'une manière nouvelle comme nous l'avons vu pour le Mexique et pour le Venezuela.

Sans arriver à comprendre complètement les processus dans lesquels ils sont volontairement impliqués, les habitants de la périphérie essaient de s'organiser pour réagir contre les violences qui leur sont faites, pour critiquer les plans d'urbanisme, pour réclamer des mesures correspondant à leurs besoins. Ces associations ont réussi une percée dans une ligne démocratique et ont parfois, en liaison avec des partis politiques, réussi à imposer des transformations d'une façon spectaculaire. Toutefois, beaucoup de ces associations ont tendance à s'institutionnaliser et à se bureaucratiser, ne répondant plus à ce qu'on attendait d'elles au départ. Il leur a été reproché parfois d'être monopolisées par des représentants d'une classe moyenne intellectuelle qui assumait toutes les responsabilités. En fait, ces associations demandent à des personnes ayant des compétences précises d'intervenir pour aboutir à faire passer leurs revendications. Ainsi retombent-elles toujours sur les mêmes personnes ayant un certain engagement politique et ayant acquis professionnellement les connaissances demandées. Récemment, dans une réunion à Grenoble, la fédération des associations a cessé son activité après cinq ans d'exercice pensant que d'autres formes pouvaient être envisagées. Mais, dans l'ensemble, il serait injuste

de mésestimer le rôle qu'ont eu et qu'ont encore ces associations dont l'extrême diversité rend difficile une analyse précise.

L'étude de Jacques et Françoise Caroux sur les associations et les partis politiques dans le cadre d'une commune de l'Isère est une bonne démonstration des résultats qui peuvent être obtenus et des limites de ce genre d'action⁸. Il en serait de même dans un tout autre contexte pour les associations de quartiers et les comités de quartiers qui sont organisés dans une ville de la banlieue parisienne où j'ai pu les suivre pendant un certain temps. Mais en resituant le phénomène associatif dans un contexte historique, économique et culturel, il prend sa place dans un mouvement de fond qui se produit au niveau local. Pour en comprendre tous les aspects, nous ne pouvons pas nous limiter à l'étude des associations ayant une activité directement politique ou para-politique. Toutes les formes de rassemblement, telles que les associations sportives, les groupes de secours populaire, les cercles culturels ont un intérêt et portent en elles des possibilités d'action plus large. Madeleine Rebérioux a déjà rappelé leur rôle à divers moments de l'histoire du mouvement ouvrier⁹. Elles prennent d'autres formes aujourd'hui et il est important de suivre ces transformations.

Dans des pays d'Amérique latine, les mouvements qui se développent dans les quartiers de la périphérie prennent souvent la forme de luttes ouvertes et constituent des forces révolutionnaires dont les dirigeants sont obligés de tenir compte et devant lesquelles il peuvent être obligés de reculer. Mais la répression cherche à provoquer la dépolitisation. Le parti révolutionnaire institutionnel au Mexique, tel qu'il nous a été décrit, en est un exemple. Dans d'autres pays, nous aurions des exemples du même genre; le contrôle ne s'exerce pas sur tout et partout. Pour citer un seul cas, rappelons qu'à Lima un bidonville s'était constitué en une sorte de république autonome et a lutté farouchement pour se défendre contre les forces venues pour le supprimer. A Caracas, un chauffeur de taxi, qui nous parlait des quartiers de *ranchos* qui dominent la ville, craignait de voir les habitants déferler un jour sur les quartiers riches du centre. Plus l'opposition entre la périphérie et le centre s'accroît, plus les inégalités sont marquées et plus nous nous trouvons dans la situation d'une ville comme Paris au XIX^e siècle, dans laquelle les classes dites dangereuses formaient une ceinture autour de la ville. Mais en fait rappelons que cette situation

⁸ J. et F. Caroux, *Les Associations du cadre de vie*, tomes I et II, CESP, ronéo, 1979.

⁹ Cf. *Le mouvement ouvrier et la banlieue parisienne dans l'Entre-deux-guerres*, par Madeleine Rebérioux, pp. 293 et s.

tend à se rétablir dans la mesure où l'ensemble du Paris intérieur devient une cité bourgeoise ayant éliminé de plus en plus les quartiers ouvriers qui se reconstituent à la périphérie et pourraient un jour devenir menaçants dans des périodes de crises économiques et politiques.

Processus d'émergence et formes d'action

La périphérie des villes est donc marquée par la dépendance, souvent par la misère, par l'écrasement de population exploitée, par la répression et la dépolitisation, mais en même temps elle constitue un potentiel de transformations et de renouveau dont nous mesurons mal les possibilités d'action. Les villes et les quartiers de la périphérie des grandes agglomérations cherchent leur autonomie. Les villes de banlieue en Europe l'ont eue plus largement mais cette autonomie tend à leur être reprise progressivement par des mesures à la fois financières, administratives et politiques. Dans les pays du Tiers-Monde, tous les espoirs seraient possibles s'il y avait d'autres moyens financiers et si la lutte pour la survie n'était pas le mobile unique de l'action.

Par ailleurs, nous avons fait référence précédemment aux conséquences des transformations techniques qui s'opèrent avec les découvertes nouvelles. En particulier l'informatisation, qui marque une rupture dans le processus d'industrialisation, peut amener à modifier complètement la figure des grandes agglomérations et poser d'une manière nouvelle les rapports ville-campagne. En effet, la localisation de l'activité économique risque de ne plus être la même dans la mesure où une informatisation permet d'accumuler des connaissances et des moyens techniques et financiers à des endroits où cela était impensable auparavant étant donné les difficultés de communication et de transports. Mais pour que ces moyens techniques nouveaux ne soient pas utilisés une fois de plus au profit des groupes dominants et dépendent des populations de la périphérie, il importe de connaître comment se déroulent à la fois les processus de transformations sociales et culturelles. Essayons alors de voir comment une action est possible, à la fois vers l'intérieur et vers l'extérieur.

L'action vers l'intérieur ne peut être comprise sans revenir à l'étude des pratiques, des représentations, des besoins, des aspirations dans la vie quotidienne en liaison avec les modes de vie de la population dans un environnement donné, ainsi qu'aux mouvements, aux conflits, aux rapports sociaux de toute sorte qui s'établissent dans la vie sociale, dont nous avons parlé plus haut. Une dynamique culturelle apparaît alors dans les rapports entre les institutions et la vie quotidienne. Entendons

ici par institution tout ce qui est codifié, réglementé, reçu par héritage dans la vie sociale. Les institutions concernent aussi bien la vie administrative que la vie politique, la vie juridique, la vie familiale, la langue et les idéologies reçues. Dans le vécu quotidien apparaît une certaine marge de liberté, d'autonomie dans la mesure où les individus et les groupes prennent leurs distances par rapport aux institutions. Dans ce sens, l'action vers l'intérieur consiste à développer la prise de conscience de la situation en relation avec la société globale. La prise de conscience ne peut pas s'opérer d'un seul coup, elle se précise dans de petits détails de la vie quotidienne dans la mesure où ils peuvent être reliés à des processus de transformation d'ensemble dans lesquels les habitants de la périphérie peuvent être impliqués sans en avoir compris jusqu'alors la signification. Pour y parvenir, nous avons parlé d'autorecherche, d'auto-éducation, d'autogestion.

Mais il ne faut pas vivre d'illusions, l'autogestion est une tendance, elle est à la limite une utopie, avec toute la force qu'elle peut avoir comme but ultime jamais atteint, mais qui pousse les individus et les groupes à une action concrète. L'autorecherche et l'auto-éducation permettent aux habitants de développer leur prise de conscience et de se préparer à une action. En fait, ils peuvent dans cette ligne réaliser des transformations locales, des expériences comme nous en avons décrit un certain nombre. Ce n'est pas ainsi pourtant qu'ils arriveront à transformer l'ensemble de la société. Mais ces expériences sont une base de réflexion indispensable pour envisager de nouveaux modes de décision au niveau de la société globale.

Dans l'action vers l'extérieur, il s'agit pour les habitants de comprendre que la lutte ne se situe pas seulement au niveau local. Lorsqu'il est question d'institutions au niveau de la ville, du quartier, lorsqu'il s'agit de plan d'urbanisme, c'est le rapport à l'Etat qui est à considérer. En effet, la mairie dépend du département et du ministère de l'Intérieur dans un pays comme la France. Dans d'autres pays, même si les municipalités sont plus autonomes, elles ne peuvent agir que dans le cadre des lois et des réglementations qui sont fixées au niveau national. L'action dans la ville est donc nécessairement liée à une action de plus grande envergure.

Il en est de même pour la production. Nous avons vu que les influences des entreprises multinationales se manifestaient à l'intérieur des villes et des quartiers lorsqu'il s'agit de choisir les équipements collectifs. Les grandes entreprises tentent de conquérir les marchés, et les solutions qui sont proposées, ou plutôt imposées de l'extérieur, souvent par un accord entre l'Etat et des entreprises privées, ne vont pas nécessairement dans le sens désiré par les habitants.

De même, du point de vue de la consommation, la création des grandes surfaces et même l'implantation des commerces dans l'ensemble de la ville dépendent des décisions qui ne sont pas prises seulement au niveau local. Mais allons plus loin. Si la périphérie des villes est le lieu de rencontre ville-campagne, elle peut être également le lieu de la recherche d'un nouvel équilibre en fonction des transformations techniques et économiques et des possibilités nouvelles dont nous parlions plus haut. L'action à poursuivre se rapporte alors à une conception de la société et à une représentation de la vie internationale qui oblige les habitants à poser des revendications en fonction de ce qui se passe dans d'autres pays, dans l'ensemble du monde actuel. Les problèmes de la périphérie des villes sont donc des problèmes qui touchent l'humanité entière; si les grandes organisations internationales, si la Banque mondiale n'interviennent pas et ne prennent pas des décisions permettant de transformer complètement la situation actuelle, en tenant compte des pressions de la base, la périphérie des villes sera peut-être le lieu où les conflits locaux dégèneront en conflits internationalisés. Mais la périphérie des villes peut être aussi le champ d'expériences où de nouvelles formes de vie sociale prendront naissance, où de nouveaux modes de décision apparaîtront dans les luttes pour une véritable démocratie.

Je voudrais alors terminer sur cette proposition utopique fondée sur de nombreuses observations concrètes.

Lorsque dans les années soixante nous avons fait une série de recherches sur des agglomérations parisiennes, j'avais suggéré une reconstruction complète de l'agglomération autour de certains pôles culturels, donnant la priorité ainsi au culturel sur l'économique. Nous arrivions à définir à l'intérieur de la région urbaine une série d'agglomérations d'un million d'habitants et à l'intérieur de ces agglomérations, des villes autour de cinquante à cent mille habitants. Ces chiffres ne sont pas fantaisistes. Bien entendu ils dépendent de contextes culturels et de conditions économiques différents, mais pour chaque pays sans doute, il y a des optima qui peuvent être recherchés. Au-dessus d'une certaine dimension, les villes ne peuvent plus être gérées réellement démocratiquement, elles deviennent le terrain de conquête de nouvelles bureaucraties. Mais les restructurations envisagées ne seraient que provisoires. En tenant compte des futures transformations techniques et économiques, notamment de l'informatisation et d'autres découvertes à venir, la périphérie des villes ou bien disparaîtra ou bien se transformera dans des conditions que nous ne pouvons pas encore prévoir. La seule chose que nous puissions dire est que les habitants de ces immenses agglomérats humains ont droit à la parole et que la priorité

dans l'action à mener est de trouver des moyens d'échanges, de communications et de modes de décisions dans lesquels ils puissent réellement s'exprimer.

À lire

Les hommes, leurs espaces et leurs aspirations, Hommage à Paul-Henry Chombart de Lauwe, L'Harmattan, 1994.

Un anthropologue dans le siècle, par Paul-Henry Chombart de Lauwe, entretiens avec Thierry Paquot, Descartes et Cie, 1996.

«Paul-Henry Chombart de Lauwe et l'histoire des études urbaines en France», *Espaces et Sociétés* n° 103, L'Harmattan, 2001.

Pour en finir avec la banlieue¹

Annie Fourcaut

Normalienne, agrégée d'histoire, Anne Fourcaut (née en 1950) est professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Paris I (Sorbonne), spécialiste de l'histoire urbaine. Elle est l'auteur de nombreux travaux sur la banlieue et les grands ensembles dont La Banlieue en morceaux. La crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres (Creaphis, 2000).

La confusion sémantique qui règne, dans le contexte français, entre les significations multiples du mot banlieue², obscurcit les enjeux et entretient un trouble préjudiciable à la clarté des débats. Chargée(s) de tous les péchés, la ou les banlieues³ focalisent sur elle(s) un ensemble complexe d'images, de représentations, d'évènements et de lieux emblématiques. Se mêlent dans un grand désordre cités, zone et fortifs, délinquance et drogue, immigration et blousons noirs, quartiers défavorisés – objet des attentions de la puissance publique – *rai*, *hip-hop* et quelques films, de *La Belle équipe* (1936) à *La Haine*

¹ *Géocarrefour*, vol. 75/2, 2000, pp. 101-105.

² Cet article part d'une réflexion sur la région parisienne, qui est le terrain de recherche de l'auteur, mais le propos vaut pour l'ensemble des banlieues françaises.

³ La nationalisation du thème de la banlieue intervient à la fin des années 1970, avec les premiers incidents dans les grands ensembles, l'invention de la procédure HVS (habitat et vie sociale) et la fin du «graviérisme» dominant chez les aménageurs. Du second Empire à la fin des Trente Glorieuses, la banlieue a été, dans le débat français, une réalité surtout parisienne.

(1995). Démêler cette confusion est l'objet de cet article, qui vise à montrer que l'objet banlieue est au croisement de plusieurs champs – qui parfois se chevauchent –, de représentations, de réflexion ou d'action, apparus de plus dans des contextes historiques différents.

Étymologiquement, le mot banlieue a un sens juridique qui date du XII^e siècle: c'est le territoire d'environ une lieue autour de la ville, sur lequel s'étendaient sa juridiction et son droit de ban. D'où l'idée d'un territoire au voisinage d'une ville centre et dans sa dépendance. Dans le dictionnaire Littré (1878) se trouve ainsi la définition suivante: «Banlieue, territoire dans le voisinage et sous la dépendance d'une ville». Ce territoire devient, au XIX^e siècle, une réalité administrative: la «petite banlieue» désigne les communes entre Paris et les fortifications après 1845, puis, après l'annexion de 1860, on parle des communes de banlieue pour la partie du département de la Seine qui entoure Paris. La petite taille du Paris des vingt arrondissements (moins de 8000 hectares), même après l'annexion impériale, crée administrativement une banlieue précoce au-delà des fortifications dans le département de la Seine. Londres, défini par les 28 *boroughs* du London County Council à partir de 1889 ou le Grand Berlin de 1920, territoires beaucoup plus vastes, ignorent la coupure administrative parisienne⁴, et nos communes de banlieues y sont dans la ville.

La banlieue est aussi l'objet de l'attention des sciences sociales, qui l'érigent en terrain d'investigation. La géographie, la statistique sociale, l'urbanisme, puis la sociologie contribuent entre la Belle Époque et l'entre-deux-guerres à cette invention; les historiens s'intéressent plus tardivement aux périphéries urbaines, redécouvrent les banlieues rouges, puis explorent la naissance des banlieues au XIX^e siècle et les formes sociales multiples du passage du rural à l'urbain.

Dans l'histoire des représentations, la peur des faubourgs succède aux fantasmes nés de la crise de la ville ancienne sous les monarchies censitaires⁵. Situation qui perdure avec des inflexions diverses jusqu'à nos jours, où la banlieue est devenue un thème médiatique, le sujet de reportages, de films, d'enquêtes et d'émissions télévisées. La banlieue est enfin l'objet inavoué des politiques publiques, depuis l'institutionnalisation de la politique de la ville à partir de 1981, voire avant, quand les procédures Habitat et

⁴ J.-L. Robert, 1997, Paris, London, Berlin on the eye of war, in J. Winter, J.-L. Robert (dir.), *Capital Cities at War Paris, London, Berlin 1914-1919*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 25-53.

⁵ L. Chevalier, 1958, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e s.*, Paris, Plon, 566 p.

Vie Sociale se sont attachées à améliorer la vie dans les grands ensembles. Le même mot désigne donc une réalité juridique devenue administrative, un objet des sciences sociales, un thème médiatique et un champ nouveau de l'action de l'État, depuis qu'il a nettement territorialisé ses politiques publiques. La banlieue est ainsi devenue l'équivalent contemporain à la fois de la question du paupérisme et du thème du taudis dans la première moitié du XIX^e siècle.

«Faire l'histoire d'un mot, ce n'est jamais perdre sa peine. Bref ou long, monotone ou varié, le voyage est toujours instructif [...]. Ces termes, dont le sens, plus ou moins grossièrement défini par les dictionnaires, ne cesse d'évoluer sous la poussée des expériences humaines, nous arrivent grossis, pour ainsi dire, de toute l'histoire qu'ils ont traversées⁶.» Retracer cet itinéraire est le propos du texte suivant, qui ne vise qu'à permettre de penser de façon neuve la vieille question des banlieues.

Un objet pour les sciences sociales

A partir de la révolution industrielle, à côté de la banlieue rurale, maraîchère, et des espaces de villégiature bourgeoise puis populaire liée à la diffusion de l'hygiénisme, émerge un nouveau type de paysage: née de la submersion des noyaux villageois préexistants par l'industrialisation et l'urbanisation qui l'accompagne, la banlieue offre «une forme moderne de développement urbain» (Pierre Georges, 1950)⁷. Le mot entre dans le vocabulaire et dans les préoccupations des géographes entre Paul Vidal de la Blache et Albert Demangeon, qui rédige en 1933 le premier tableau géographique complet de la banlieue parisienne; organisé autour de la métaphore de la submersion et de l'écoulement, qui dépeignent la croissance continue de Paris, l'ouvrage *Paris, la ville et sa banlieue*⁸ offre une première synthèse appuyée sur les résultats du recensement de 1931. Les thèses écrites à chaud et sur le terrain par les élèves de l'Institut d'urbanisme de Paris, créé en 1919, complètent le mince corpus géographique de

⁶ L. Febvre, 1930, *Civilisation. Évolution d'un mot et d'un groupe d'idées*, in *Civilisation: le mot et l'idée*, Paris, La Renaissance du livre, cité par S. Magri, 1996, *Questions sociologiques, in La ville divisée. Les ségrégations urbaines en question. France XVIII^e-XX^e s.*, Grâne, Créaphis, p. 23.

⁷ P. Georges (dir.), 1950, *Études sur la banlieue de Paris, Essais méthodologiques, Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques*, n° 12, Paris, A. Colin, 183 p. Pour une analyse plus complète de la position des géographes, voir J.-L. Tissier, 1992, «Front pionnier des géographes?», in A. Fourcaut (dir.), *Banlieue rouge 1920-1960, années Thorez, années Gabin: archétype du populaire, banc d'essai des modernités*, Paris, Autrement, série Mémoires, pp. 252-263.

⁸ Paris, Bourrelier, 1933.

l'entre-deux-guerres. Ces études, souvent des monographies communales effectuées sous la direction des maîtres de l'institut, Marcel Poète, Louis Bonnier ou Henri Prost, s'interrogent sur les conséquences sociales, urbanistiques et sociales de cette croissance, vue d'abord comme un désordre qu'il faut planifier et encadrer socialement⁹.

Pierre Georges, dirigeant en 1950 le recueil des *Études sur la banlieue de Paris*¹⁰, offre une grille de lecture neuve, inspirée du marxisme, des phénomènes de ségrégation urbaine. La banlieue devient le terrain privilégié de l'analyse des conséquences spatiales de la concentration capitaliste. Ce regard militant et ces présupposés théoriques ont longtemps inspiré les monographies faites sur la banlieue.

Une autre sympathie militante, inspirée, elle, d'Uriage, de la Résistance et du catholicisme progressiste, incline Paul-Henri Chombart de Lauwe et ceux qui l'entourent à analyser besoins, aspirations et modes de vie des ouvriers de l'agglomération parisienne¹¹, créant ainsi la sociologie urbaine moderne en France. Les premières recherches sur la banlieue naissent donc dans le climat d'héroïsation de la classe ouvrière des années de l'après-guerre. Sans doute est-ce pourquoi les travaux sociologiques récents cherchent encore à comprendre la disparition des sociétés ouvrières banlieusardes autant qu'à analyser ce qui les remplace¹².

Les historiens ont longtemps considéré que la banlieue des grandes villes, simple produit de la submersion des sociétés rurales, sans tradition ni histoire, était indigne de devenir un territoire d'étude. Le développement récent d'une histoire urbaine du contemporain, comme l'avènement de l'histoire du temps présent, ont modifié cette situation.

Née d'une industrialisation forte qui dure un siècle, terre de croissance démographique par immigration provinciale puis étrangère, la banlieue offre la possibilité d'étudier une ségrégation sociale identifiable et mouvante, traduite dans une morphologie urbaine spécifique. Zone, fortifs, communes d'ancienne industrie, lotissements de l'entre-deux-guerres, grands

⁹ R. Baudoui, 1989, L'Institut d'urbanisme de Paris et le problème parisien (1919-1939), in Voldman D. (dir.), Région parisienne, approches d'une notion 1860-1980, *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 12, octobre, pp. 119-127.

¹⁰ *Op. cit.*, note 6.

¹¹ L. Kellermann, 1994, Bibliographie analytique. Sélection des travaux de Paul-Henri Chombart de Lauwe, in *Les hommes, leurs espaces, leurs aspirations. Hommage à Paul-Henry Chombart de Lauwe*, Paris, L'Harmattan, pp. 47-74.

¹² Cf. par exemple F. Dubet, 1989, *La galère: jeunes en survie*, Paris, Fayard, 503 p.; C. Bachmann, N. Leguennec, 1996, *Violences urbaines*, Paris, A. Michel, 557 p. et, tout récemment, A. Villechaise-Dupont, 2000, *Amère banlieue. Les gens des grands ensembles*, Paris, Grasset/Le Monde, 329 p.

ensembles et villes nouvelles permettent de croiser histoire sociale et formes urbaines. Les premiers groupes de H.B.M. (habitations à bon marché), les cités-jardins, les cités d'urgence ou LEPN¹³, enfin les H.L.M. (habitations à loyers modérés) de l'après-guerre font des banlieues le terrain privilégié de l'étude des politiques et des formes du logement social. Enfin, banc d'essai de la gestion des problèmes sociaux inédits, qui donnent lieu au développement des patronages, colonies de vacances, chapelles de secours, Chantiers du Cardinal¹⁴ et autres dispensaires et écoles de plein air, elle devient, après la Grande Guerre, l'objet de l'attention privilégiée des réformateurs sociaux. Une histoire politique originale, faite d'une précoce implantation du mouvement ouvrier, d'un socialisme ou d'un communisme municipal constitués autour de réseaux associatifs et municipaux, explique l'intérêt des historiens pour les banlieues rouges. Ainsi nourrie de ces interrogations spécifiques, l'histoire des banlieues a acquis aujourd'hui une pleine légitimité, dans l'espace du débat public comme dans le champ académique¹⁵.

La banlieue dans les têtes

L'émergence du thème de la banlieue est une étape historique décisive de l'histoire des représentations urbaines. Dans le classique *Classes laborieuses, classes dangereuses* (1958), Louis Chevalier montrait la fixation des peurs sociales dans le centre obsolescent et congestionné de la ville préhaussmanienne ou de ses faubourgs populaires. Vers la fin du second Empire s'opère un tournant, que retarde la grande peur de la Commune : la ville rénovée n'inquiète plus, les fantasmes se fixent, pour plus d'un siècle, sur la périphérie. Les fortifs, la zone et les Apaches, la banlieue rouge et les mal-lotés, les grands ensembles et les blousons noirs, les cités et la racaille : il est facile d'égrener la litanie séculaire des stigmatisations successives de la condition banlieusarde, dont *Le voyage au bout de la nuit* (1932) est évidemment l'exemple paroxystique. Ces images noires, violentes ou misérabilistes sont bien sûr sans rapport direct avec la condition des intéressés : les zoniers sont des ouvriers ou des chiffonniers, certes prompts à l'injure ou à la rixe, mais peu différents en cela de leurs homologues des arrondissements

¹³ Logement économique de première nécessité, dont la politique est lancée en 1954, après l'appel de l'Abbé Pierre : cf. G. Legoullon, 2000, *La politique des cités d'urgence 1954-1958*, mémoire de maîtrise d'histoire, CHS, Université de Paris 1, dir. Robert J.-L. et Fourcaut A.

¹⁴ C'est en 1931 que l'archevêque de Paris, le cardinal Verdien crée l'Œuvre des Chantiers du Cardinal dont le but est de construire des églises en banlieue et « d'évangéliser la classe ouvrière ».

¹⁵ A. Fourcaut, 1998, Faire l'histoire de la banlieue parisienne, in *La France démocratique, Mélanges offerts à Maurice Agulhon*, Paris, Publications de la Sorbonne, pp. 37-44.

périphériques¹⁶. Les mal-lotés des banlieues de l'entre-deux-guerres sont de respectables ouvriers et employés, qui accomplissent le rêve honorable d'accéder à la propriété privée d'une parcelle de terrain puis d'un pavillon de banlieue¹⁷, alors qu'ils sont dépeints comme des sauvages perdus dans le bled, des bolcheviks au couteau entre les dents, prêts à envahir Paris, de plus englués dans la boue grise d'une banlieue paillasson.

Mais cette banlieue est aussi l'*El Dorado* du dimanche des classes populaires, qui peuvent y jouir du bon air et se récréer, au bord de l'eau, entre elles, loin du regard des autres, loin de Paris, «qui semble une prison», comme le chante Jean Gabin dans *La belle équipe*. La banlieue est donc aussi le lieu de tous les possibles et de tous les plaisirs¹⁸.

L'image des grands ensembles, pensés lors de leur construction comme le symbole de la modernité et le gage d'une mutation sociale positive, s'inverse très vite. Les thèmes de l'ennui, du sous-équipement, de la promiscuité, des femmes qui s'y prostituent par désœuvrement ou par nécessité¹⁹, de la «sarcellite» enfin, se répandent dès le milieu des années 1960²⁰. Des blousons noirs qui y feraient régner la terreur à l'actuelle crise de la jeunesse des cités, la filiation est directe. On conviendra que cet imaginaire spécifiquement banlieusard forme une litanie plutôt stigmatisante ; la périphérie menaçante s'y incarne dans une succession de figures de la jeunesse populaire masculine délinquante ou déboussolée, sans doute parce qu'elle refuse d'abord les mutations en cours de l'appareil productif. En outre, ces images sont généralement produites par des observateurs extérieurs à la banlieue – écrivains, journalistes, cinéastes, prêtres, observateurs et enquêteurs sociaux – qui la regardent du centre ou d'ailleurs, dans une perspective de dénonciation militante ou de conservation sociale. De rares épisodes fusionnels montrent les habitants des banlieues capables de se réapproprier les images d'eux-mêmes produites ailleurs, de les transfor-

¹⁶ P. Gervaise, 1991, Les « Passages » à Levallois-Perret, ruelles pauvres en banlieue, in A. Faure, *Les premiers banlieusards. Aux origines des banlieues de Paris 1860-1940*, Paris, Créaphis, pp. 121-163.

¹⁷ A. Fourcaut, 2000, *La banlieue en morceaux. La crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux guerres*, Grâne, Créaphis, 339 p.

¹⁸ L'œuvre de Julien Duvivier, *La belle équipe*, (1936), est une des plus significatives sur ce thème.

¹⁹ Dans le premier long métrage de fiction portant exclusivement sur la vie dans les grands ensembles, *Deux ou trois choses que je sais d'elle*, (Jean-Luc Godard, 1967), « Elle » – la région parisienne – est un chantier plein de bruit et de fureur ; la nomination de Paul Delouvrier comme préfet de la région parisienne, annoncée par Godard lui-même au tout début de la bande-son, explique « la terrible loi des grands ensembles ».

²⁰ Le psycho-sociologue René Kaës, élève de P. H. Chombart de Lauwe et habitant un grand ensemble de Strasbourg, pourtant bien disposé à l'égard de l'expérience, en fait une peinture très contrastée. dans *Vivre dans les grands ensembles*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1963, 343 p.

mer et d'en faire les fondements d'une culture propre : celui de la banlieue rouge et ouvrière des années 1920-1960 bien sûr, avec, entre autres, les grévistes de Renault jetant dans la Seine, du haut du pont de Billancourt, en 1936, un mannequin symbolisant le capitalisme²¹ ; celui de l'actuelle culture jeune *black, blanc, beur*, peut-être. Un siècle et demi d'industrialisation et de désindustrialisation, accompagné des formes diverses du logement et du loisir des classes populaires qui lui était lié, a forgé la banlieue. Nous en héritons des images colorées – vertes, rouges ou noires – devenues des clichés, fragments de mémoire cristallisée, si difficilement renouvelées. Seul peut-être aujourd'hui le jeune cinéma français, avec la naissance depuis vingt ans d'un genre banlieue, fait évoluer en le réutilisant dans des décors nouveaux le stock des fantasmes anciens²².

Ce lourd héritage, d'autant plus pesant qu'il est totalement ignoré du monde des médias, explique aussi l'actuelle fixation sur les banlieues, devenues sujet de société à part entière depuis 1981, dans la presse et à la télévision, avec des documentaires, des séries de fiction et des *talk-shows*. De plus, à partir de la fin des années 1970, médias et responsables nationaux perçoivent que la crise des banlieues est un phénomène hexagonal, et la polarisation exclusive sur la banlieue parisienne s'estompe : au *hit-parade* des banlieues chaudes citées par Libération entre 1981 et 1991, la Seine-Saint-Denis (135 articles) est devancée par le Rhône (182 articles)²³.

Sans nier les problèmes objectifs de certains quartiers, situés d'ailleurs en banlieue ou en centre ville, comme à Lyon ou à Marseille, on est frappé par le double regard contraignant des médias. Soit les banlieues sont l'objet d'un traitement alarmiste, avec des amalgames entre drogue, jeunesse, immigration, ghetto et violence ; elles sont alors présentées dans la temporalité brutale et rapide des faits-divers, avec des images d'émeutes, de bavures et de rodéos : Libération de 1981 à 1991 et les chaînes publiques de télévisions²⁴ pendant la même période opèrent ainsi. Soit, comme à la télévision entre 1991 et 1992 ou dans *Le Monde* de 1980 à 1984²⁵, la volonté de

²¹ Voir *Grèves d'occupation*, documentaire noir et blanc, 1936, VDP (vidéothèque de Paris) 1223 ; ce film militant est tourné au moment des grèves de 1936 à Paris et en banlieue par les opérateurs syndiqués à la CGT.

²² A. Fourcaut, 1999, Aux origines du film de banlieue : les banlieusards au cinéma, in *Le peuple en tous ses états, Sociétés et représentations*, n° 8, décembre, pp. 113-127.

²³ P. Roland, 1996, *L'image de la banlieue dans le quotidien Libération de 1981 à 1991*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Paris 1, Crhmss, dir. Prost A. et Fourcaut A.

²⁴ H. Boyer, G. Lochard, 1998, *Scènes de télévision en banlieue 1950-1994*, Paris, INA/L'Harmattan, 204 p.

²⁵ E. Ficot, 1997, *L'image de la banlieue dans le journal Le Monde de décembre 1980 à juillet 1984*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Paris 1, Crhmss, dir. Prost A. et Fourcaut A.

calmer le jeu l'emporte, les expériences innovatrices sont valorisées, et la banlieue devient «le bouillon de culture de la nouvelle civilisation en train de naître»²⁶. Certes, les médias ne sont pas un simple enregistrement du réel, pas plus que la question des banlieues n'est une simple manipulation des médias: une spirale complexe relie le choix de l'évènement, sa mise en exergue, et les retombées de sa diffusion sur les populations concernées. Mais reste que la question des banlieues est une étrange spécificité française, qu'expliquent la sédimentation séculaire des images nées autour d'une capitale dont le poids symbolique est sans égal ailleurs, les particularités de l'urbanisme des Trente Glorieuses et l'hyperlocalisation de la question sociale. Et que les habitants des banlieues, présentés dans les médias comme des émeutiers ou à l'inverse comme les accoucheurs d'une société à naître, souhaiteraient sans doute un traitement plus ordinaire, loin de la double contrainte que font peser sur eux la stigmatisation et son double, l'obligation de modernité performantes²⁷.

Politique de la ville ou traitement des banlieues ?

Surtout depuis la publication du rapport Sueur en 1998, le discours officiel des acteurs de la politique de la ville tend à éviter la confusion entre banlieues et quartiers en difficulté. Mais les études présentées ici, qui étudient les contours des zones prioritaires de la politique de la ville, montrent que 90% de ces quartiers sont situés en périphérie. Pour le sens commun, la politique de la ville est perçue aujourd'hui comme un traitement prioritaire des quartiers de logement social périphérique ou cités. L'éclaircissement de cette ambiguïté passe par un retour sur les origines de la politique de la ville, telle qu'elle s'est institutionnalisée en France à partir de 1981. En effet, cette innovation se situe au croisement de plusieurs politiques publiques ou parapubliques d'âges différents²⁸, qui sont toutes issues d'une certaine vision de l'urbain par la puissance publique.

²⁶ J. Floch, *Le Monde*, 7 février 1984, cité par E. Ficot, *L'image de la banlieue... op. cit.*, p. 176.

²⁵ Ce souhait est clairement exprimé par les habitants de la cité des Grands Pêcheurs à Montreuil (93), filmés par Bertrand et Nils Tavernier en 1997: cf. *De l'autre côté du périph'*, documentaire couleur, France2/Little bear, 1997, VDP 11525.

²⁸ Nous nous permettons de renvoyer, pour un exposé moins synthétique, à nos deux articles récents: Questions de méthode: la politique de la ville a-t-elle une histoire? in *Demain, la ville*, rapport remis par Jean-Pierre Sueur, maire d'Orléans, à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Paris, La Documentation française, 1998 et Les habits neufs des politiques de la ville depuis 1980, in *Villes en crise? Vingtième siècle Revue d'histoire*, octobre-décembre 1999, pp. 113-119.

La politique de la ville est la territorialisation d'un ensemble de politiques sectorielles spécifiques, avec un appareil administratif, législatif ou réglementaire, et fiscal propre. Politique par définition interministérielle, elle s'appuie sur la contractualisation avec les collectivités locales, au premier rang desquelles les communes. Son émergence au début des années 1980 est d'abord un aspect de l'extension des domaines d'intervention de l'état contemporain, dont les fonctions régaliennes traditionnelles ont été doublées par des missions économiques et sociétales : création par Gambetta du ministère de l'Agriculture en 1881, invention par Briand en 1906 du ministère du Travail, ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme né en novembre 1944, ministère de l'Environnement en 1971, créé pour prendre en compte les préoccupations écologiques récentes de la « nouvelle société ». Au-delà des appellations et des zonages variés, dont se moquent les médias²⁹, cette politique, jeune au regard de l'histoire des formes traditionnelles d'intervention de l'état, montre une grande continuité dans les objectifs et les moyens : refus affiché de la ségrégation urbaine et de ses effets, territorialisation des politiques sociales et urbaines gérées dans le cadre de la décentralisation, équilibre incertain entre l'application du principe de subsidiarité et le maintien du rôle central de l'État républicain.

La naissance de cette politique se comprend d'abord dans la conjoncture courte de 1981, au croisement des rodéos de la banlieue lyonnaise de juillet avec les conséquences du changement politique du printemps de la même année. Elle devient ainsi un des aspects des ambitions sociales et réformatrices de la période « Changer la vie », qui dure de 1981 à 1983. Naissent la commission des maires de France sur la sécurité dirigée par Gilbert Bonnemaïson le 28 mai 1981, la commission nationale pour le développement social des quartiers animée par Hubert Dubedout en octobre-novembre 1981, les missions locales pour l'emploi, issues du rapport Schwartz, en septembre 1982, enfin « Banlieues 89 » en novembre 1983. Une brève période d'état de grâce permet, s'agissant de l'urbain, de mettre en chantier un train de mesures mettant brusquement à l'ordre du jour des velléités réformatrices antérieures.

En effet, dès le milieu des années 1960, des groupes réfléchissent au sein du ministère de la Construction aux difficultés prévisibles de la vie sociale dans les grands ensembles. Ces hommes liés aux réseaux de l'action sociale,

²⁹ HVS (habitat et vie sociale), DSO (développement social des quartiers), ZEP (zone d'éducation prioritaire), ZRU (zone de redynamisation urbaine), ZFU (zone franche urbaine), etc.

du catholicisme progressiste, du mouvement H.L.M. et de la Caisse des dépôts et consignations – tentent d’inventer une «gestion communautaire», c’est-à-dire une gestion impliquant la participation des habitants des quartiers d’habitat collectif, qui sortent alors de terre. Ils s’appuient sur la circulaire du 15 décembre 1971 qui incite à réserver des locaux collectifs d’animation, appelés «mètres carrés sociaux», dans les grands ensembles. Ces idées prennent corps autour du groupe, puis de la revue *Habitat et Vie sociale* (1973-1978), et s’institutionnalisent en 1977 avec la commission interministérielle du même nom. Dans cette perspective, la politique de la ville se place dans la continuité des tentatives réformatrices qui vont de la «nouvelle société» aux débuts du premier septennat de François Mitterrand, en passant par le giscardisme. La première analyse complète du divorce entre la société française et la ville contemporaine se trouve ainsi dans le grand discours d’Olivier Guichard³⁰, alors ministre de l’Aménagement du territoire, de l’équipement, du Logement et du Tourisme, à l’Assemblée nationale, le 17 mai 1973. L’état-providence, qui pendant les Trente Glorieuses avait disjoint politique sociale et politique urbaine, entendue essentiellement du milieu des années 1950 au milieu des années 1970 comme production quantitative de logements aidés en collectif, infléchit cette orientation et renoue avec le traitement conjoint et localisé du social et de l’urbain.

C’était retrouver les ambitions séculaires du logement social, qui croise dès les origines autour de la loi Siegfried de 1894 – politique du logement et ambition de réforme sociale. La politique de la ville doit donc aussi être comprise dans la longue durée de la naissance, du développement et de la crise du logement social, des années 1890 à la fin du XX^e siècle, en ce qu’elle vise aussi à soutenir les bailleurs sociaux dans les difficultés qu’ils affrontent, à partir de la décennie 1980 : en 1996, 55,3% des habitants des 546 quartiers de la politique de la ville sont locataires de H.L.M. ; 65% de ces H.L.M. ont été construits entre 1949 et 1974.

En droit, la politique de la ville n’est pas une politique des banlieues : les périphéries résidentielles ne sont pas concernées, les quartiers de centre ville dégradés, les villes d’ancienne industrie bénéficient, eux aussi, de traitements spécifiques au titre de la nouvelle politique. Mieux, la récente loi Gayssot-Besson, ou loi sur la solidarité et le renouvellement urbain (SRU),

³⁰ Le même Olivier Guichard signe d’ailleurs le 21 mars 1973 la célèbre directive ministérielle visant «à empêcher la réalisation des formes d’urbanisation désignées généralement sous le nom de «grands ensembles», peu conformes aux aspirations des habitants et sans justification économique sérieuse.»

visé précisément à traiter la ville dans son ensemble. Mais l'assimilation entre cités de banlieues et quartiers en difficulté se comprend au regard de l'histoire des représentations, qui modèlent aussi les politiques publiques. L'institutionnalisation du traitement spécifique de certains quartiers naît sous l'effet des rodéos, avec l'irruption de la jeunesse banlieusarde immigrée dans les médias, alors que la gauche enfin revenue au pouvoir ambitionne de transformer la société française. La politique de la ville reprend les inquiétudes anciennes des promoteurs du logement social sur l'évolution des grands ensembles, majoritairement construits en périphérie. Enfin elle rejoint la grande ambition des hommes du mouvement HBM, qui pensent que la question sociale – de 1850 à 1950, d'abord l'éradication des taudis – se résout par le bon logement, encadré de mesures d'accompagnement adéquates.

Penser en termes de banlieue constitue donc d'abord un archaïsme hérité de l'ère de l'industrialisation et de la crise du logement populaire qui fut son corollaire ; qui enferme dans un rapport centre/périphérie où de plus, dans le contexte français, la périphérie est toujours pauvre et perdante. C'est faire référence, le plus souvent hélas dans l'ignorance de ces précédents, à la stigmatisation séculaire du logement et des quartiers populaires – taudis, faubourg, zone et cités.

Aujourd'hui, la banlieue n'est qu'une métaphore, permettant de circonscrire et de territorialiser commodément les peurs sociales. Alors que les quartiers en difficulté forment, sauf peut-être en Seine-Saint-Denis et dans le Rhône, des archipels au sein de l'urbanisation généralisée des aires métropolitaines, et non un espace continu et périphérique. L'idée de quartiers en crise, de même, n'est que le dernier avatar du vieil organicisme qui voit dans la ville un organisme qui vit, naît, tombe malade (surtout dans ses excroissances) et nécessite un traitement³¹. L'analyse en termes de pathologie des banlieues ne permet pas de penser le neuf, ce qui est, on en conviendra, la tâche des sciences humaines.

³¹ D. Voldman, Sur les « crises urbaines », *Villes en crise?, Vingtième siècle, op. cit.*, pp. 5-10.

Bibliothèque

Thierry Paquot

La bibliographie sur les banlieues françaises ne cesse de s'enrichir d'année en année, avec des thèses et des mémoires de master, des diplômes d'école d'architecture, des rapports de recherche, des documents officiels, des monographies sur des municipalités souvent commandées par elles, des dossiers de revues, des actes de colloques, des souvenirs de praticiens ou d'élus, des témoignages de travailleurs sociaux ou d'enseignants, des enquêtes de journalistes, des romans, des polars, des BD, des essais, etc. Bref, une littérature particulièrement riche et variée qu'il est impossible de rassembler en un seul *corpus* du fait de leur production éparpillée et de l'absence regrettable d'une « banque de données » sur les banlieues, d'un observatoire qui collectionnerait toutes les publications dont le contenu, de près comme de loin, aurait à voir avec les banlieues.

Trois excellents articles analysent l'étymologie du mot « banlieue » et retracent son histoire dans la langue française : « Essai sur la banlieue » par René Clozier (1900-1990) dans *La Pensée* (1945, n° 4, repris dans *Villes et civilisation urbaine, XVIII-XX^e siècles*, anthologie réalisée par Thierry Paquot et Marcel Roncayolo, Larousse, 1992, nouvelle édition revue et augmentée, Parenthèses, 2008), ce géographe est aussi l'auteur d'une thèse qui a fait date (*La Gare du Nord*, Bourrelier, 1940) ; « Vous avez dit banlieue ? » par le célèbre dictionnariste Alain Rey (*Le Débat*, n° 80, mai/août 1994, Gallimard, pp. 229-237) et « Un faubourg, des banlieues ou la déclinaison du rejet », par l'historien Alain Faure (*Les mots de la stigmatisation urbaine*,

sous la direction de Jean-Charles Depaule, Éditions UNESCO/Éditions de la maison des sciences de l'homme, 2006, pp. 9-39). Il date le terme de «banlieusard» de mai 1889, lors d'une élection sénatoriale où un candidat se présentait comme celui «des justes revendications de la banlieue», il fut aussitôt traité de «banlieusard», entendu comme un être mal dégrossi, quelque peu rustre et réactionnaire ! Sylvie Rab précise qu'il s'agit de Monsieur Poirrier, «candidat vraiment républicain et franchement *banlieusard*», selon les termes de l'article publié par *Le Journal de Saint-Denis* le 14 mars 1889 et démontre à quel point la presse de banlieue est active, nombreuse et soutenue par un lectorat fidèle («De la naissance de la banlieue parisienne à l'émergence d'une identité banlieusarde : enjeux de la presse locale suburbaine (1830-1839)», *Actes du colloque Médias et villes (XVIII-XX^e siècles)*, sous la direction de Christian Delporte, Université François Rabelais, Tours, 1997). En 1934, *Le Petit Nogentais* lance un concours sur le thème «Quel nom donner aux habitants de la banlieue ?», et fait état de «blédard» et de «périparisien», finalement «banlieusard» l'emporte encore à présent, dépourvu de tout dénigrement. Il faut avouer que beaucoup de banlieusards se disent «parisiens» lorsqu'ils sont loin de chez eux...

Le guide de recherche, *Un siècle de banlieue parisienne (1859-1914)*, réalisé sous la direction d'Annie Fourcaut (L'Harmattan, 1988, 2^e éd. 1996) fournit un excellent point de départ pour qui veut explorer ces terres méconnues. Sept articles thématiques («Emploi» par Catherine Rhein, «Industrialisation» par Claudine Fontanon, «Transports collectifs» par Francis Beaucire, «Logement populaire» par Suzanna Magri et Geneviève Chauveau, «Structures administratives» par Jean-Claude Cavard, «Évolution politique des municipalités» par Claude Pennetier et Nathalie Viet-Depaule et «Sociabilités» par Bernard Bastien), complétés par un texte sur les banlieues lyonnaises (par Philippe Videlier), sont regroupés sous le titre générique «Comprendre la banlieue». Suit un copieux et solide guide avec les adresses des centres de recherches, des bibliothèques spécialisées, des notices bibliographiques et un «classement communal» (par Claude Pennetier et Nathalie Viet-Depaule) des mémoires universitaires et des thèses généralement inédites. Ce travail original, bien que s'arrêtant à 1964, constitue toujours une excellente clé pour entrer en banlieue(s). A compléter par la «Bibliographie des travaux de recherche inédits sur la banlieue parisienne» par Claude Pennetier et Nathalie Viet-Depaule, *Villes en parallèle*, Hors-série, Paris X, Nanterre, 1991. Il faut bien évidemment, presque vingt ans plus tard, vérifier les adresses des centres de recherche et des bibliothèques et s'assurer de la validité de leurs horaires. Toujours Annie Fourcaut – cette fois-ci en compagnie d'Emmanuel Bellanger et de Mathieu Flonneau et d'une

équipe d'excellents historiens de la ville contemporaine –, a concocté une anthologie de textes politiques et administratifs sur la période qui précède de peu la Révolution française jusqu'au lancement par Bertrand Delanoë d'une « Conférence métropolitaine », intitulée *Paris/Banlieues, conflits et solidarités (1788-2006)* (Créaphis, 2007), avec une appréciable chronologie détaillée. Une bibliographie est disponible à la rubrique « Coopération Paris Banlieue » du site www.paris.fr, ne pas hésiter à s'y rendre !

Plusieurs synthèses destinées aux étudiants et au « grand public » rassemblent des données géographiques (avec une cartographie), historiques (avec une chronologie), sociologiques (comparaisons des populations selon les communes) et politiques (rôles des différents acteurs en matière d'aménagement urbain, de transports, d'emplois, de logements, etc.). Françoise Soullignac (*La banlieue parisienne. Cent cinquante de transformations*, La Documentation française, 1993) adopte une périodisation « sage » (ou scolaire) et rend compte des études produites et accumulées par l'Institut d'Aménagement et Urbanisme de la Région d'Île-de-France (IAURIF, créé en 1960), auquel elle collabore. Hervé Vieillard-Baron, géographe, se taille une incontestable réputation en matière de « spécialiste des banlieues » (*banlieulogue*, ne se dit pas encore !) et ses travaux ne sont pas seulement de grande qualité universitaire, puisant aux meilleures sources et multipliant les enquêtes de terrain, mais aussi réactifs aux simplifications des uns et aux idées reçues des autres. « Dans les affres du présent, précise-t-il en introduction à son excellent petit essai *Les banlieues* (Flammarion, collection « Dominos », 1996), la banlieue ne se prête pas aux incantations. Elle est d'abord habitée et demande à être visitée avec des yeux neufs. Pour la comprendre, il convient d'en retrouver l'histoire, sans tomber dans le piège des amalgames et de la mémoire falsificatrice. On pourra en lire la trame principale et la diversité si l'on tient à distance l'ordre du jour imposé par l'actualité. Un long travail de terrain engagé sur quelques sites, le soupçon vis-à-vis des vérités péremptoires et la recherche modeste de l'intelligibilité guident le propos. » Il offre avec *Les banlieues. Des singularités françaises aux réalités mondiales* (Hachette supérieur, 2001) un tour d'horizon des banlieues françaises (dans lesquelles résident 20 millions d'habitants, alors un tiers de la population de l'Hexagone) et des banlieues des autres continents, questionnant la « banlieusardisation » comme une des formes de l'urbanisation planétaire. L'ouvrage est complété d'un glossaire. Dans ses nombreux articles (*Les annales de la recherche urbaine, Diversité, L'Information géographique...*) Hervé Vieillard-Baron n'hésite pas à prendre à bras-le-corps les sujets neufs et délicats : la ghettoïsation, l'islamisation, les mosquées dans la ville, les zones d'éducation prioritaire (ZEP) et à regarder du côté du cinéma quelles représentations l'on donne des ban-

lieues. Un autre géographe, Jean-Claude Boyer, propose un ouvrage tonique (*Les banlieues en France. Territoires et sociétés*, Armand Colin, 2000) qui mêle l'histoire à la géographie (il est professeur à l'Institut français d'urbanisme) et surtout confronte, en permanence, le discours des médias aux études des sociologues et des politologues, remet en place certains jugements hâtifs et renouvelle la nécessaire boîte à outils de celui qui banlieusardise...

Pierre Merlin, qui a fondé, et longtemps dirigé, l'Institut français d'urbanisme (IFU-Paris VIII), est l'auteur d'un très commode « Que sais-je ? », intitulé sobrement *Les banlieues* (PUF, 1999) et d'une étude plus ample, *Les banlieues des villes françaises* (La Documentation française, 1998), qui tous les deux diagnostiquent un mal-être profond chez les banlieusards et une réelle difficulté à relier convenablement les banlieues à la ville-centre. Il considère prioritaire la question de l'emploi et n'entrevoit guère de solution à la « crise des banlieues » sans une politique généreuse et solidaire qui ne peut se satisfaire d'une rénovation urbaine, aussi bien conçue soit-elle.

Un rapport officiel sur « la crise des banlieues » est également à consulter par la qualité de son approche et l'intérêt de ses propositions politiques, *Banlieues en difficultés ; la relégation*, par Jean-Marie Delarue (Syros/Alternatives, 1991). Claude Chaline offre un panorama général sur *Les politiques de la ville* (collection « Que sais-je ? », PUF, 1997, réactualisations régulières) et Jean-Marc Stébé, une bonne et originale mise au point, qui n'oublie pas la dimension culturelle dans *La crise des banlieues* (collection « Que sais-je ? », PUF, 1999, nouvelles éditions actualisées depuis). Jean Audoin et Antoine Loubière réalisent un petit ouvrage de synthèse des connaissances en répondant aux questions : qui ? quand ? quoi ? comment ? combien ? où ? (*Les banlieues*, Hachette, 1996).

Adil Jazouli, avec *Les années banlieues* (Seuil, 1992), retrace dix ans d'interventions publiques, depuis les premiers « rodéos » en 1981 dans la banlieue lyonnaise (Vénissieux, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin. Il décrit la fin de la culture ouvrière (modification sociologique de la classe ouvrière, effacement du syndicalisme et du PCF dans la vie des cités, etc.) et des formes de solidarité et de tolérance qu'elle favorisait. Les immigrations sont forcées à cohabiter dans ces « quartiers d'exils », elles ne créent pas pour autant une culture populaire partagée. L'auteur mise alors sur les jeunes femmes de familles maghrébines pour favoriser leur reconnaissance par l'ensemble de la société française. L'histoire, malheureusement, ne lui a pas donné raison. C'est déjà – et encore – la jeunesse qui mérite l'attention de l'État et de ses institutions, à commencer par l'école, comme le démontre si bien l'enquête de François Dubet, *La galère. Jeunes en survie* (Fayard, 1987). La vie collective dans les grands ensembles, qui sont dorénavant abandonnés par la majo-

rité des Français qui «font construire» ou cherchent des endroits moins stigmatisés, ne résiste pas à l'exclusion qui les enveloppe et les isole du reste du territoire. Indéniablement il s'agit bien de lieux imposés à des individus considérés comme «assignés à résidence» dans ces grands ensembles mal entretenus que sont *Les quartiers d'exil* qu'étudient François Dubet et Didier Lapeyronnie (Seuil, 1992). Hacène Belmessous sans angélisme affirme pourtant que *L'Avenir commence en banlieue* (L'Harmattan, 2001), il croit encore en un sursaut des banlieues populaires, si les actions politiques partent des gens qui y habitent, de leurs préoccupations, de leurs capacités à réagir, et ne se contentent pas de réhabiliter des logements, sans toujours améliorer les ascenseurs... Les enquêtes sociologiques et journalistiques se succèdent sur les rayons des librairies et bien souvent se répètent, sans nécessairement le savoir, et abordent les mêmes thèmes («les jeunes», «l'école», «la police», «l'urbanisme criminogène», «l'exclusion», «l'immigration», «l'islam des cités», «l'économie mafieuse», «les incivilités»...) pour préconiser les mêmes solutions (être à l'écoute des gens, responsabiliser les jeunes, nommer des fonctionnaires aguerris dans les services publics de ces cités, créer des emplois, améliorer les transports en commun, soutenir le milieu associatif...). Parmi une abondante littérature je mentionnerai : *La peur des banlieues*, par Henri Rey (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996); *L'Émergence des banlieues*, par José Cubero (Privat, Toulouse, 2002); *Faire société. La politique de la ville aux États-Unis et en France*, par Jacques Donzelot et Catherine Mevel et Anne Wyvekens (Seuil, 2003); *Gouverner la ville. Les voies urbaines de la démocratie moderne*, par Thierry Oblet (PUF, 2005).

En ce qui concerne l'histoire des banlieues françaises, il faut commencer par *Aux marges de la ville. Faubourgs et banlieues en France 1815-1870*, par John M. Merriman (traduit de l'anglais par Jean-Pierre Bardos, Seuil, 1994), travail de grande qualité sur une période peu souvent abordée et par *Les premiers banlieusards. Aux origines des banlieues de Paris 1860-1940* (sous la direction d'Alain Faure, éditions Créaphis, 1991), avec des contributions de Jean-Claude Farcy, Patrick Gervaise, Françoise Dubost («Le choix du pavillonnaire»), Annie Fourcaut et Béatrice Cabedoce («Jardins ouvriers et banlieue : le bonheur au jardin? »). Deux articles méthodologiques méritent d'être consultés : «Pour une histoire de la banlieue : quelques jalons et suggestions concernant l'Ouest parisien au siècle dernier», par Philippe Vigier (*Histoire sociale, sensibilités collectives et mentalités : mélanges Robert Mandrou*, PUF, 1985, pp. 383-397) et «Constitution d'un espace urbain : Paris et sa banlieue à la fin du XIX^e siècle à 1940», par Jean-Paul Brunet (*Annales ESC*, mai/juin 1985, pp. 641-659). Il est indispensable de se plonger dans au moins trois ouvrages de poids : *La vie rurale de la banlieue parisienne. Étude de*

géographie humaine (Armand Colin, 1956), de Michel Phlipponneau (à compléter par *Côté jardins* de Françoise Dubost, Scarabée & Compagnie, 1984 et par *Jardins en banlieue*, sous la direction d'Agnès Bataillon, Gwenaëlle Ruellan et Catherine Virassamy, Créaphis, 2003), *La croissance de la banlieue parisienne* (PUF, 1964) par Jean Bastié et la magistrale étude consacrée au phénomène des lotissements, *La banlieue en morceaux. La crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres*, d'Annie Fourcaut (Créaphis, 2000). Celle-ci s'impose dorénavant comme «l'historienne» de la banlieue et des grands ensembles (*Bobigny, banlieue rouge*, les Éditions Ouvrières, 1986).

Des pistes intéressantes sont esquissées dans «Région parisienne, approche d'une notion 1860-1980», sous la direction de Danièle Voldman (*Les Cahiers de l'IHTP*, n° 12, 1989) et dans «Les origines des villes nouvelles de la région parisienne (1919-1969)», sous la direction de Danièle Voldman (*Les Cahiers de l'IHTP*, n° 17, 1990). Les années vingt et trente voient se multiplier les enquêtes sur les banlieues populaires et les réflexions sur le Grand Paris. Des ouvrages «engagés» émanent de catholiques qui visent à évangéliser les prolétaires abandonnés (!) aux mains des communistes : *Ateliers et taudis de la banlieue de Paris*, par Jacques Valdour (Spes, 1923) ; *Le Christ dans la banlieue. Enquête sur la vie religieuse dans les milieux ouvriers de la banlieue de Paris*, par Pierre Lhande (Plon, 1927), suivi en 1929 par *Le Dieu qui bouge* et en 1930 par *La Croix sur les fortifs ; La Ceinture Rouge. Enquête sur la situation politique, morale et sociale de la banlieue de Paris*, par Edouard Blanc (éditions Spes, 1927) ; *La conquête d'une banlieue, Croix-Luizet*, par Raymond Jouve (Préface de Paul Claudel, Librairie Bloud & Gay, 1929) et *Un Sillon dans la terre rouge. Une paroisse de la banlieue de Paris. Monographie d'une paroisse des Moulineaux, 1914-1929*, par Pierre Dufourd (avec une lettre-préface du père Lhande, éditions Spes, 1930). À compléter par l'enquête menée après-guerre par le romancier catholique Henri Queffélec sur l'apostolat ouvrier de l'Église, *Le Jour se lève sur la banlieue* (Grasset, 1954). La gauche et l'extrême-gauche d'alors se manifestent davantage par des articles dans la presse locale ou syndicaliste, on se reportera à «Après les banlieues rouges», dossier de la revue *Hérodote* (n° 43, La Découverte, 1986), à *Banlieue rouge 1920-1960. Années Thorez, années Gabin : archétype du populaire, banc d'essai des modernités*, sous la direction d'Annie Fourcaut (Autrement, 1992) et à *Ouvriers en banlieue XIX-XX^e siècles*, sous la direction de l'historien Jacques Girault (Les Éditions de l'Atelier, 1998).

Aucun historien seul n'a été tenté de reconstituer le «temps long» de la constitution des banlieues. Mais pour se rendre en banlieue depuis Paris, il faut d'abord quitter la capitale : *Des fortifs au périph. Paris, les seuils de la ville*, par Jean-Louis Cohen et André Lortie (Picard, 1991) ; *Les Fortifications de Paris. De l'hygiénisme à l'urbanisme, 1880-1919*, par Marie Charvet (Presses

universitaires de Rennes, 2005) et *La zone et les fortifs*, par Madeleine Leveau-Fernandez (Le Temps des Cerises, 2006). Jacques Hillairet et Georges Poisson dans leur *Évocation du grand Paris* (trois tomes, «La Banlieue Sud», «La Banlieue Nord-Ouest» et «La Banlieue Nord-Est», Les éditions de Minuit, 1956-1962) décrivent avec précision – et souvent dans le détail – l’histoire de chaque commune. Cet ouvrage est encore utile. Il convient également de lire la fresque historique réalisée par le géographe Guy Burgel («La ville contemporaine de la Seconde Guerre mondiale à nos jours», pp. 555-810, *Histoire de l’Europe urbaine*, tome 2, sous la direction de Jean-Luc Pinol, Seuil, 2003), sans oublier le tome 5 de *L’histoire de la France urbaine*, sous la direction de Marcel Roncayolo (Seuil, 1985). Le dossier de la revue *Urbanisme*, «De la ville à l’urbain. Chronique urbanistique et architecturale» réalisé par Thierry Paquot (n° 309, novembre/décembre 1999) permet de traverser le siècle au rythme d’une page par année, avec quelques pauses théoriques (Annie Fourcaut, Paul Chemetov, Frédéric Seitz, Françoise Choay et Jean-Michel Roux). Medhi Lalloui avec *Du bidonville aux HLM* («Au nom de la mémoire»/Syros, 1993) relate l’histoire des bidonvilles et leur difficile résorption, promise plus d’une fois par des hommes politiques, cette face cachée – et honteuse – des banlieues. Christian Bachmann et Nicole Leguennec racontent l’histoire de l’urbanisation de la France au cours du XX^e siècle et en particulier celle des banlieues dans *Violence urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville* (Albin Michel, 1996), puissant ouvrage à compléter par *Autopsie d’une émeute. Histoire exemplaire du soulèvement d’un quartier* des mêmes auteurs (Albin Michel, 1997).

La cité-jardin va fleurir tout autour de la capitale, à commencer par *Le Vésinet. Modèle français d’urbanisme paysager, 1858-1930*, par Sophie Cueille (*Cahiers de l’Inventaire*, n° 17, Imprimerie Nationale, 1989); «Les cités-jardins de la région Île-de-France» (*Cahiers de l’IAURIF*, n° 51, mai 1978); *Banlieues de charme ou l’art des quartiers-jardins*, par Gérard Bauer, Gildas Baudez et Jean-Michel Roux (Aix, Pandora éditions, 1980); «Un heureux moment dans la fabrication du paysage de banlieue : les cités-jardins» par Alain Demangeon et Ann-Carol Werquin (*Bulletin de l’IFA*, additif n° 96, 1985); *Les Cités-jardins en Île-de-France*, par Bernadette Prévost (DRAE d’Île-de-France, 1985); *La banlieue-oasis. Henri Sellier et les cités-jardins 1900-1940*, sous la direction de Katherine Burlen (Presses universitaires de Vincennes, 1987); *Cités-jardins. Genèse et actualité d’une utopie*, sous la direction de Ginette Baty-Tornikian (Éditions Recherches et Ipraus, 2001). À compléter par : *Paris-Banlieue 1919-1939, architectures domestiques*, par Paul Chemetov, Marie-Jeanne Dumont et Bernard Marrey (Dunod, 1989) et *L’étonnante aventure des Castors*, par Maurice Vilandrau (Préface de l’Abbé Pierre, L’Harmattan, 2002).

Le grand ensemble a fait l'objet de nombreuses études, parmi cette littérature abondante, signalons : *Reconstruction, déconstruction : le hard french ou l'architecture française des Trente glorieuses*, par Bruno Vayssière (Picard, 1988) ; « Le grand ensemble, histoire et devenir » dossier de la revue *Urbanisme* (n° 322, janvier/février 2002, sous la direction d'Annie Fourcaut et Thierry Paquot). *Faire l'histoire des grands ensembles. Bibliographie 1950-1980*, sous la direction de Frédéric Dufaux, Annie Fourcaut et Rémy Skoutelsky (Lyon, ENS Éditions, 2003) qui indique et présente 116 références nationales. On complétera ce sérieux travail par *Les grands ensembles, une histoire qui continue*, par François Tomas, Jean-Noël Blanc et Mario Bonilla (Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2003) ; *Le monde des grands ensembles. France, Allemagne, Pologne, Russie, République tchèque, Bulgarie, Algérie, Corée du Sud, Iran, Italie et Afrique du Sud*, sous la direction de Frédéric Dufaux et Annie Fourcaut, Préface de Paul Chemetov (Créaphis, 2004) et « Villes nouvelles et grands ensembles », très riche dossier concocté par Annie Fourcaut et Loïc Vadelorge (*Histoire urbaine*, n° 5, juin 2002). On relira les « classiques » en la matière : *Vivre dans les grands ensembles*, par René Kaës (Les éditions ouvrières, 1963) avec une préface de Paul-Henry Chombart de Lauwe ; *Grands ensembles, banlieues nouvelles*, par Paul Clerc (PUF, 1967) et *Les femmes dans les grands ensembles, de la représentation à la mise en scène*, par Michèle Huguet (CNRS éditions, 1971) et « Proximité spatiale et distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement », par Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire (*Revue française de sociologie*, n° XI-1, 1970, pp. 3-33, repris dans *Villes et civilisation urbaine, XVIII-XX^e siècles*, anthologie réalisée par Marcel Roncayolo et Thierry Paquot, Larousse, 1992, nouvelle édition augmentée, Parenthèses, 2008).

Sur les villes nouvelles, il faut se reporter aux travaux du Programme interministériel d'Histoire et d'Évaluation des villes nouvelles, édités par Loïc Vadelorge : *Éléments pour une histoire des villes nouvelles* (Le Manuscrit, 2005), *Gouverner les villes nouvelles* (Le Manuscrit, 2005), *Action culturelle et villes nouvelles* (La Documentation française, 2005), *Habiter les villes nouvelles* (Le Manuscrit, 2006). Depuis quelques années, des responsables des villes nouvelles publient leur mémoire, ce sont des témoignages subjectifs à ne pas négliger : *L'aménagement de la région parisienne (1961-1969). Le témoignage de Paul Delouvier* (Presses de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, 2003) ; *Oublier Cergy... L'invention d'une ville nouvelle. Cergy Pontoise, 1965-1975*, par Bernard Hirsch (Presses de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, 2000) ou *Carnets de campagne, Éry, 1965-2007*, par Michel Mottez (L'Harmattan, 2003). À lire également, *La naissance des villes nouvelles, Autonomie d'une décision, 1961, 1969*, par Lion Murard et François Fourquet (Presses de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, 2004).

En ce qui concerne l'architecture et l'urbanisme du grand ensemble, une mention particulière pour un document dorénavant « historique », *Pour en finir avec les grands ensembles*, Assises de Bron, 4 et 5 décembre 1990, Banlieues 89 (Délégation Interministérielle à la Ville, 1990) avec les propos de François Mitterrand, Roland Castro, Alain Arvois, Jean-Paul Dollé, Jean-Christophe Bailly, Jean-Patrick Fortin... Ce dernier, architecte, a réalisé une présentation typo-morphologique du grand ensemble, un peu technique mais éclairante (*Grands ensembles. L'espace et ses raisons*, PUCA, 2001). À lire également : *Quelles nouvelles formes architecturales et urbaines pour les grands ensembles ?* par l'Association Urbaponts (Dossier de la DGUHC, 2001); + *Plus. Les grands ensembles de logements, territoire d'exception*, par Frédéric Druot, Anne Lacaton & Jean-Philippe Vassal (Direction de l'architecture et du patrimoine, Ministère de la Culture et de la Communication, 2004) qui suggèrent des remodelages des barres et des tours sans les casser, mais en réorganisation entièrement les appartements (taille, orientation...) et *Régénérer les grands ensembles*, sous la direction d'Ariella Masboungi (Projet Urbain/Éditions de La Villette, 2005) qui présente plusieurs « bonnes » opérations de rénovation urbaine. Je mentionne un roman, le seul à ma connaissance, qui relate les conditions socio-économiques du choix promotionnel et architectural du grand ensemble, il porte comme titre, tout simplement, *Le grand ensemble* (Gallimard, 1962) et est rédigé par Gérard Boutelleau (1911-1962, journaliste et romancier, fils de Jacques Chardonne).

De nombreuses monographies à caractère historique privilégient une ville de banlieue – ou parfois juste un quartier –, exhument des fonds d'archives, effectuent des relevés des constructions et des jardins, reconstituent des paysages entièrement détruits depuis par les infrastructures routières récentes ou les grands ensembles édifiés au cours des années 1957-1973, font revivre une vie culturelle perdue, insistent sur un service municipal novateur, s'arrêtent sur le destin d'une personnalité locale essentielle, etc. Elles sont riches en anecdotes et en détails « vécus » et plus démunies en analyses comparatives, ce qui en relativise leur portée, mais demeurent d'indispensables appuis pour une histoire ample du fait urbain. Un catalogue raisonné serait à constituer – avis aux amateurs! –, en attendant, voici quelques titres. Tout d'abord, deux parcours en banlieue : *Les passagers du Roissy-Express*, par François Maspero (avec des photographies d'Anaïk Frantz, Seuil, 1990) et *Côté banlieue. Récits du bord des villes*, par Évelyne Volpe (Autrement, 1994). Et de nombreuses monographies : *Montreuil sous bois*, par Claude Willard et José Fort (Temps Actuels, 1982) et *Les Roms de Montreuil, 1945-1975*, par Béatrice Jaulin (Autrement, 2000); *Du bidonville à l'exclusion. Itinéraire d'un jeune Algérien de Nanterre*, par François Lefort (éditions C.I.E.M.M., 1980), *Nanterre, une histoire*,

par Gilbert Wasserman (Temps Actuels, 1982), *Nanterriens, les familles dans la ville, une ethnologie de l'identité*, par Martine Segalen (Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1990), *Un Nanterre algérien, terre de bidonvilles*, par Abdelmalek Sayad (avec la collaboration de Éliane Dupuy, Autrement, 1995) et *Territoires en partage. Nanterre, Seine-Arche: en recherche d'identité(s)*, par Marcel Roncayolo (préface de Georges Mercadal, Marseille, 2007, éditions Parenthèses); *Bobigny, banlieue rouge*, par Annie Fourcaut (Préface d'Antoine Prost, Les éditions ouvrières, 1986) et *Conversations avec Bobigny*, par Marcel Cornu (éditions Messidor, 1989); *Portugais à Champigny, le temps des baraques*, par Marie-Christine Volovitch-Tavares (Autrement, 1995); *Seine-Saint-Denis. Chantiers et mémoires*, sous la direction de Jacques Girault (Autrement, 1998); *Le Nogent des Italiens*, par Pierre Milza et Marie-Claude Blanc-Chaleard (Autrement, 1997). J'ajouterai, *Maires de banlieue, La politique à l'épreuve du réel*, une enquête sur le quotidien d'élus par Hacène Belmessous (éditions du Sextant, 2007).

C'est le grand ensemble de Sarcelles qui a suscité, certainement, le plus d'écrits. Citons dans l'ordre chronologique, en mélangeant les genres: *Les petits enfants du siècle*, roman de Christiane Rochefort (Grasset, 1961); *Sarcellopolis*, récit d'un séjour de trois mois dans le grand ensemble de Sarcelles par Marc Bernard (Flammarion, 1964, précisons que ce romancier a obtenu le prix Goncourt pour *Pareils à des enfants*, Gallimard, 1942); *Vivre à Sarcelles. Le grand ensemble et ses problèmes*, enquête et témoignage de Jean Duquesne, avant-propos de Bernard Masson (Cujas, 1966); *Sarcelles ou le béton apprivoisé*, par Henry Canacos, maire de la ville (de 1965 à 1983) et député communiste du Val d'Oise (Éditions Sociales, 1979); «Quel avenir pour les grands ensembles?», colloque du 10 juin 1986 à Sarcelles avec des contributions de Jean Bastié, François Bloch-Lainé, Max Mattioli, Jacques Henri Labourdette, Jean Duquesne et Raymond Lamontagne, maire de la commune (*Cahiers du CREPIF*, n° 17, décembre 1986); «Sarcelles, ville rêvée, ville introuvable», par Camille Canteux, *Sociétés & Représentations* («Imaginaires parisiens», n° 17, mars 2004, CREDHESS) et *Sarcelles, une utopie réussie?* par la journaliste Linda Bendal (Nantes, Gulf Stream Éditeur, 2006).

L'anthropologue a tardé à explorer les banlieues des villes des pays développés, tant l'ethnologie y semblait étrangère, son terrain de prédilection étant l'exotisme, le lointain, le non-occidental... Pourtant, comme chacun sait, l'aventure est au coin de la rue! Le premier ouvrage sur ce thème est un chef-d'œuvre, *On est tous dans le brouillard*, par Colette Pétonnet (nouvelle édition établie et présentée par Catherine Choron-Baix, préface d'André Leroi-Gourhan, Éditions du comité des Travaux historiques et scientifiques, 2002). C'est le texte de sa thèse d'État, dont une première version (*On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*) était parue chez Gali-

lée en 1979 (nouvelle édition revue et augmentée en 1985) amputée d'une partie, publiée séparément chez Galilée en 1982 (*Espaces habités. Ethnologie des banlieues*). Auparavant Colette Pétonnet avait publié une autre enquête (sa thèse de III^e cycle) sur une cité de transit (*Ces gens-là*, Maspero, 1968), un « terrain » de la banlieue parisienne, dans le Val-de-Marne. Elle avait adopté la méthode de Leroi-Gourhan : « se faire comme étranger à son propre milieu ». Elle m'a confié (*Urbanisme* n° 286, janvier/février 1996, « L'invitée : Colette Pétonnet ») que contrairement à d'autres ethnologues « classiques », elle ne possède pas des tonnes d'informations qu'elle pourrait ordonner dans diverses publications. Que « son » terrain n'existe déjà plus à peine observé, que la banlieue change (« hélas, dirait Baudelaire, plus vite que le cœur d'un mortel »...). Que l'anthropologie « n'est ni rurale, ni urbaine, ni liée à tel ou tel terroir, ni à telle ou telle population, elle vise à une compréhension de l'Homme en société, c'est dire si elle échappe à tout réductionnisme... » Ainsi il n'existe pas une « anthropologie des banlieues » mais des enquêtes qui abordent des questions concernant « l'Homme en société » dans le cadre géographique, dit de « banlieue ». Moins distant avec « la population étudiée » car plus impliqué avec elle du fait de résider aux Quatre-Mille (pendant deux années), et d'enseigner dans un collège de La Courneuve (durant sept ans), David Lepoutre publie *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, (Odile Jacob, 1997), qui incontestablement apporte un autre éclairage sur les « jeunes de banlieue » et leurs rapports aux adultes (leur famille, leurs enseignants, la police...).

Charles Nisard (1808-1890) se fait connaître par un *Épître aux anti-romantiques* (1832) en vers, avant de servir à la maison du roi Louis-Philippe, à la commission du colportage et à traduire Cicéron, Tite-Live ou encore Ovide. Mais c'est comme érudit de la langue que nous le connaissons avec ses ouvrages : *les Gladiateurs de la République des Lettres au XV^e, au XVI^e et au XVII^e siècle* (deux tomes, 1860) ; *la Muse pariétaire et la muse foraine ou Chansons des rues depuis quinze ans* (1863) et son *Étude sur le langage populaire ou patois de Paris et de la banlieue* (1872). Pierre Larousse le présente ainsi dans son dictionnaire : « Curieux répertoire des locutions purement parisiennes depuis Villon jusqu'à nos jours ; il débute par le jargon des enfants sans souci et finit par celui de la langue verte. » Parlant de l'auteur, il écrit qu'« il aime surtout à porter la lumière dans les coins les plus obscurs de l'histoire littéraire », ce qui n'est pas un mince compliment. Dans la Préface, l'auteur fait part de deux catastrophes éditoriales, la première est la confiscation et la destruction d'un de ses manuscrits lors des événements de 1848, la seconde est la perte de son dictionnaire du patois de Paris, rédigé pour l'*Histoire générale de la ville de Paris*, entreprise de plusieurs volumes lancée par le baron

Haussmann, qui brûla lors de l'incendie de l'Hôtel-de-Ville en mai 1871. Sept ans de travail réduits en fumée ! Le volume publié n'est qu'une reconstitution réduite de cette œuvre disparue, qu'il laisse imaginer, sans la remplacer. Volume de 454 pages où l'érudition concurrence la maîtrise technique de l'étude linguistique (prosthèse, paragoge, métathèse, particularités rhématiques et syntaxiques, expressions pléonastiques, enclitiques et proclitiques...). Le verlan, le veul et bien d'autres langages spécifiques à telle ou telle banlieue sont des parlars vivants, inventifs – comme en témoignent de nombreux textes de rappers – qui se renouvellent plus fréquemment que l'on croit, d'où la nécessité de tenir à jour son dictionnaire ! On lira : *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, par Louis-Jean Calvet (Payot, 1994) ; «Le 'parler véhiculaire interethnique' de groupes d'adolescents en milieu urbain», par Jacqueline Billiez (*Des langues et des villes*, ouvrage collectif, Agence de coopération culturelle et technique, 1992) ; «Le verlan : argot d'école ou langue des Keums ? », par Christian Bachmann et Luc Basier, *Mots* (n° 8, mars 1984, PFNSP) *Comment tu tchatches !* par Jean-Pierre Goudaillier (Maisonneuve & Larose, 1997) et *Tchatche de banlieue*, par Philippe Pierre-Adolphe, Max Mamoud et Georges-olivier Tzanos (première édition sous le titre, *Dico de la banlieue*, éditions de la Sirène, 1995, nouvelle édition augmentée, avec des dessins de Luz et un entretien avec Henriette Walter, Mille et une nuits, 1998). On admirera la facilité langagière des jeunes interprètes du film *L'esquive*, d'Abdellatif Kechiche (2004).

Pour ce qui relève des représentations, et indépendamment des quelques romans déjà évoqués dans cette bibliographie, je conseille l'ouvrage pionnier de Christian Bachmann et Luc Basier, *Mise en images d'une banlieue ordinaire. Stigmatisations urbaines et stratégies de communication* (Syros/Alternatives, 1989) ; les recherches d'Isabelle Papieau : *La construction des images dans les discours sur la banlieue parisienne. Pratiques et productions esthétiques* (L'Harmattan, 1996) ; *La Banlieue de Paris dans la bande dessinée* (L'Harmattan, 2001) et *Portraits de femmes du faubourg à la banlieue* (L'Harmattan, 2005) ; *Scène de télévision en banlieues, 1950-1994* de Guy Lochard et Henri Boyer (L'Harmattan, 1998) et «La 'question de la banlieue' à la télévision française. Mise en place et évolution d'un conflit de représentations», par Guy Lochard (*Images et discours sur la banlieue*, sous la direction de Marilia Amorim, Obvies-Université de Paris 8 et les éditions Érès, 2002). Plusieurs articles intéressants dans *La Banlieue en fête, de la marginalité urbaine à l'identité culturelle*, sous la direction de Noëlle Gérome (Presses Universitaires de Vincennes, 1988). C'est avec impatience que nous attendons la soutenance de plusieurs thèses annoncées sur le cinéma, le roman policier, la BD et la banlieue... Pour le cinéma, nous invitons le lecteur à se reporter à la Filmothèque.

La revue *Urbanisme* traite régulièrement de ces thèmes: «Banlieue 89» (n° 332, 2003); «Paris/banlieue» (n° 333, 2003); «Quartiers sensibles» (n° 345, 2005) et «Rue des Cités» (n° 353, 2007). Cette anthologie étant résolument franco-française et principalement axée sur Paris et ses banlieues, il me paraît néanmoins opportun d'indiquer quelques références sur l'extension des villes américaines. Le mot *suburb* en Grande-Bretagne au XVII^e siècle a mauvaise presse, il désigne des lieux mal famés aux portes de la ville, où des prostituées, des comédiens, des étrangers, des pauvres s'agglutinent dans une navrante promiscuité. Un siècle plus tard, le cadre est devenu champêtre, on s'y rend pour s'y promener, découvrir Dame-Nature. Un siècle de plus et la *suburb* est recherchée par une classe moyenne avide de se distinguer en résidant hors de la ville mais à côté. Les gens chics qui sont restés en ville se moquent de cette population faussement embourgeoisée qui ne peuvent aller au vernissage ou aux premières... («*Slum et suburb* dans le discours sur la ville en Grande-Bretagne (XIX^e et début du XX^e siècle)», par David Reeder, *Les mots de la stigmatisation urbaine*, sous la direction de Jean-Charles Depaule, UNESCO/Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2006). C'est Harris D. Chauncy (1914-2003) de l'Université de Chicago qui rédige l'article «Suburb» dans *The American Journal of Sociology* (volume XLIX, n° 1, juillet 1943). Tout d'abord il confirme la prégnance de cette tendance des villes à s'étendre et suggère une classification des *suburbs* en six types selon leurs activités. Enfin, il explique le phénomène de croissance de la *suburbia* par au moins trois facteurs, l'automobilisation de la société, le faible coût du foncier périphérique et du crédit bancaire et la transformation de la famille, où chaque membre dorénavant souhaite loger dans sa maison. Une anthologie, *The Urbanization of the Suburbs*, conçue et présentée par Louis H. Masotti et Jeffrey K. Hodden (Beverly Hills, Sage Publications, 1973) présente bien l'état de la question aux États-Unis en partant de disciplines différentes et complémentaires (Histoire, sociologie, sciences politiques, économie...). Parmi les 19 contributions, je mentionnerai: «An Image that will not Die: Thoughts on the History of Anti-Urban Ideology», par Jeffrey K. Hadden et Josef J. Barton; «Subvention Life Styles. A Contribution to the Debate», par Harvey Marshall; «A Question of Choice: Access of the Poor and the Black to subvention Housing», par Leonard S. Rubikowitz. Une excellente bibliographie de 50 pages clôt le volume. Benjamin Chinitz publie un ouvrage collectif, *City and Suburb. The Economics of Metropolitan Growth* (Prentice-Hall, 1964) avec par exemple une contribution de Raymond Vernon («The Myth and Reality of our Urban problems»), qui vise à dépasser l'opposition «ville/campagne» et à expliciter la notion de métropolisation. Il s'agit, encore à cette époque, de trouver

de la ville en dehors de la ville, en quelque sorte... Avec *The First Suburbs. Residential Communities on the Boston Periphery 1815-1860* de Henry C. Binford (The University of Chicago Press, 1985) et surtout *Building Suburbia. Green Fields and Urban Growth 1820-2000*, de Dolores Hayden (New York, Vintage Books, 2003), nous disposons d'analyses précises et remarquablement documentées sur le phénomène de suburbanisation de la société nord-américaine. L'après-ville se nomme *sprawl* et comprend aussi bien l'*edge city* (lire *Edge City: Life on the New Frontier* de Joël Garreau, New York, Doubleday, 1991), que la *gated community* (*Prisonniers volontaires du rêve américain*, par Stéphane Degoutin, préface de Thierry Paquot, Les Éditions de La Villette, 2006) et les diverses formes des *suburbs*. À lire à ce sujet : *Sprawl, a compact history*, par Robert Bruegmann (The University of Chicago Press, 2005), qui est d'une grande clarté et *Sprawltown. Looking for the City on Its Edges* de Richard Ingersoll (New York, Princeton Architectural Press, 2006) qui est particulièrement original, bien que pas toujours convaincant. Sur l'influence américaine en France, «Lewitt France et la banlieue à l'américaine : premier bilan», d'Isabelle Gournay (*Histoire urbaine*, n° 5, juin 2002, pp. 167-188) offre une première appréciation de l'architecture à l'américaine et du traitement de ses à-côtés dans quelques rares lotissements pavillonnaires français.

Les banlieues au cinéma: filmothèque

Thierry Paquot

Qu'est-ce que filmer la banlieue? C'est donner à voir une idée de cette urbanisation appelée «banlieue». Autant dire que chaque cinéaste propose *sa* banlieue! Un documentariste sera guidé par le souci d'exactitude, d'authenticité, il veillera à être au plus près de ce qu'il observe, tout en construisant un message politique ou du moins sociologique. Cela donne, par exemple, *L'amour existe* de Maurice Pialat, en 1961, ou *De l'autre côté du périph* de Tavernier, père et fils, en 1997. Des images fortes, un commentaire argumenté, une sorte de grille interprétative pour un territoire considéré délaissé, mal équipé, peu appréciable, eu égard à son opulent voisin, Paris. Ces deux films à plus de trente ans d'intervalle accusent le trait, faisant de la banlieue un espace de relégation. Or le promeneur, comme le sociologue, le savent très bien, la banlieue est un singulier pluriel. Non seulement, chaque ville de banlieue possède ses spécificités, mais celles-ci se transforment dans le temps. Du reste, le cinéma (documentaire et fiction) nous permet cette coupe géologique, les films, de fait, témoignent de ces changements et aussi de certains invariants. Un film tourné en banlieue peut associer des vues prises dans plusieurs endroits éloignés les uns des autres et les assembler pour l'occasion. Le spectateur n'y verra que goutte. À dire vrai, dans la fiction, l'important est l'argumentaire, pas la banlieue. Le cinéaste s'intéresse toujours, en priorité, à ses personnages, il veut évoquer une tension entre les enfants et les instituteurs, une incompréhension entre les jeunes et les flics, une opposition entre les «ados» et leurs parents, etc., et à chaque

fois, il y a un décor, un paysage, il se trouve que nous l'identifions comme étant de la banlieue, mais l'important est ailleurs. C'est l'état d'esprit d'un adolescent, les sentiments d'une communauté, le désir d'une jeune fille, le mal-être d'un parent, bref, ce sont les personnages qui confèrent ou non au film sa force, son exemplarité, son originalité, sa sensibilité. Décider de «faire un film sur la banlieue» revient à inscrire l'histoire d'untel ou d'untel dans une autre histoire plus ample, celle d'un territoire, c'est-à-dire d'une société non seulement à un moment donné mais dans un endroit précis. C'est spatialiser une histoire. Si le territoire en question appartient à la banlieue, alors on va classer le film dans la case «film de banlieue», sans se rendre compte qu'ainsi on en restreint la portée et qu'on lui impose un cadre d'analyse, c'est-à-dire une manière de le voir. Film français de/sur la banlieue, qu'en sera-t-il de sa réception internationale, alors même que dans de nombreux autres pays, l'urbanisation n'accorde pas à la banlieue une dimension culturelle spécifique? On parlera alors de «faubourg» ou de «lotissement», mais la *suburb* américaine, par exemple, ne correspond en rien aux banlieues françaises, elle n'est aucunement leur équivalent. Il en est de même pour Hong-Kong ou Rio, qui connaissent d'autres morphologies urbaines sans banlieue au sens français du terme. Ainsi le public français admet l'existence d'un cinéma de banlieue, sachant toutefois qu'il s'agit d'abord d'un film d'amour ou d'aventure, d'un film policier, d'une fresque historique, d'une dénonciation politique, d'une étude de mœurs..., puis secondairement d'un film qui «parle» aussi de la banlieue, des problèmes particuliers (chômage, précarité, xénophobie...) à une localisation singulière, une cité excentrée, coupée des autres, par exemple. Le critique Serge Daney («Ville-ciné et télé-banlieue», *Cités-cinés*, catalogue, éditions Ramsay, 1987) constate la montée en puissance de la télévision qui capte les habitants des banlieues comme ceux des villes, les unifie en un public «dépaycé», «à égalité dans le no man's land de la télé». «Une émission de télévision, note-t-il, – avec ses studios irréels en forme de *star treks* – est immédiatement notre non-lieu à tous, démocratique. La ville avait un dehors (en arrière: la terre, en avant: l'espace), la banlieue *est* ce dehors définitif.» Quelques années plus tard, le critique et cinéaste Thierry Jousse («Le banlieue-film existe-t-il?», *Cahiers du Cinéma*, n° 492, juin 1995) fait remarquer qu'il apparaît depuis peu des films imprévus, dans le sens où ils échappent à l'avance sur recettes, au financement des télévisions, «ce sont des films faits avec très peu d'argent, sur un mode communautaire ou associatif totalement hors des circuits traditionnels, travaillés par l'envie et l'énergie de produire des images à soi avec ce qu'on a sous la main sans attendre que les grands médias ou les fictions majoritaires s'en emparent...» Très

subtilement, il explique que «ces personnages qui sont sur l'écran connaissent mieux l'image que l'image ne les connaît», que finalement ce cinéma «pauvre», ne se veut aucunement «social», mais «actuel», il montre ce qui est et que nous ne voyons pas ordinairement. L'historienne Annie Fourcaut («Banlieue», *La ville au cinéma, encyclopédie*, sous la direction de Thierry Jousse et Thierry Paquot, Les Cahiers du Cinéma, 2005), après avoir établi une relation entre les films américains des «bas quartiers» et les films français sur «la zone» ou la banlieue populaire, en vient à suggérer l'existence d'un genre, «le film de cité». «De nouveaux metteurs en scène issus de l'immigration maghrébine filment leur quartier et inventent ainsi le film de cité, souvent produit au départ dans des circuits associatifs. Immigrés et Français, mais tous chômeurs, prostitués, drogués ou alcooliques, peuplent Courbevoie et Gennevilliers dans *Le Thé au harem d'Archimède* (Medhi Charaf, 1985), qui annonce le genre. *Hexagone* (1993) en marque l'avènement. Tourné par Malik Chibane dans sa cité, le film ose narrer les aventures d'un héros beur et chômeur aux Grandes-Bornes de Goussainville, avec les archétypes des deux frères antagonistes et des amours contrariées ou impossibles au pied des barres et des tours. (...) *Douce France* (1995) et *Nés quelque part* (1997), du même auteur, défendent dans une veine identique la cohabitation et l'intégration. La délinquance, la drogue, la violence et le racisme sont omniprésents: Mouloud et Ismaël, errant à Marseille en attente d'un départ pour l'Algérie, se heurtent au monde des dealers (*Bye-Bye*, Karim Dridi, 1995). Une mort annoncée attend Kamel condamné à une double peine et revenu clandestinement se terrer dans les immeubles des Bosquets à Montfermeil (*Wesh wesh, qu'est-ce qui se passe?* Rabah Ameur-Zaimche, 2001).» On le devine, filmer *en* banlieue ne revient pas à filmer *la* banlieue ou *les* banlieues, d'autant que la télévision – et ses séries – investit aussi cette contrée particulièrement connotée dans l'imaginaire de chacun, réalisateur et spectateur. «Cinéma-vérité», «cinéma de la cité», «cinéma de l'intégration contrariée», peu importe la dénomination. Une chose est sûre: le choix du lieu est décisif et *signifie*. Il signifie la réactivité du lieu sur soi, ce que Gaston Bachelard nomme la «topo-analyse» (*La poétique de l'espace*, PUF, 1957), cette «étude psychologique systématique des sites de notre vie intime». «On croit parfois se connaître dans le temps, observe-t-il, alors qu'on ne connaît qu'une suite de fixations dans des espaces de la stabilité de l'être, d'un être qui ne veut pas s'écouler (...)» Ainsi, les grands ensembles, les banlieues, la non-ville d'à-côté de la ville, les périphéries, l'après-faubourg, participent à la construction de soi, c'est cet ancrage, non seulement spatial, mais existentiel, que les cinéastes visent à figurer, à imager, à imaginer. En ce sens, l'imaginaire parisien est contaminé par l'imaginaire-

banlieue qui de subordonné s'affirme, se déploie, sans être intimidé et s'expose en vingt-quatre images seconde (« Capitale-fiction. Un nouvel imaginaire parisien ? », par Thierry Paquot, *Présentaine*, hiver 2003-2004).

Avant d'indiquer quelques films emblématiques de cet imaginaire-banlieue contemporain, effectuons un petit détour historique (« Aux origines du cinéma de banlieue », par Annie Fourcaut, *Sociétés & Représentations*, n° 8, février 2000). L'industrie du cinéma s'intéresse à la banlieue depuis sa naissance (1895), le célèbre film des frères Lumière sur la sortie de leur usine, montre la banlieue lyonnaise ; quant aux films de Georges Méliès, par exemple, ils sont tournés dans des studios édifiés en banlieue (à Montreuil, puis à Joinville et Boulogne-Billancourt, on apprend qu'à présent Luc Besson lance la construction de vastes studios à La Plaine Saint-Denis, l'histoire continue...). Elle se dote d'un imaginaire banlieusard avec la Reconstruction, les chantiers des grands ensembles qui bouleversent les lotissements pavillonnaires (*Mélodie en sous-sol*, Henri Verneuil, 1962) et drainent une population nouvelle, l'extension du réseau ferré, la construction du boulevard périphérique qui physiquement marque une frontière entre Paris et « ses » banlieues... (« Paysages de cinéma : les figures emblématiques d'une banlieue imaginaire », par Laurence Moinereau, *Cahiers de la Cinémathèque*, n° 59/60, février 1994, Toulouse). Le « banlieusard » devient un personnage, non pas avec un *look* reconnaissable entre mille comme le « provincial », mais avec un quotidien rythmé différemment de celui du Parisien. La peur de rater le dernier métro, la course contre la montre pour réaliser toutes les tâches ordinaires (*Elle court, elle court la banlieue*, Gérard Pirès, 1973), la difficulté à se lier aux voisins, une certaine dépréciation culturelle par rapport au Parisien, etc., vont le caractériser.

Ainsi les images de la banlieue ne cessent d'évoluer avec les changements qui affectent toute la société, parfois en marquant un léger décalage, aussi bien en ce qui concerne les migrations, les transports en commun, la reconfiguration familiale, la carte scolaire... Je propose de distinguer en gros trois périodes. Pour la première période, il s'agit d'une banlieue-Janus, une banlieue aux deux visages : l'un symbolise l'insouciance, la verdure, les loisirs comme *Nogent, Eldorado du dimanche* de Marcel Carné (1929), quelques scènes de *Boudu sauvé des eaux* de Jean Renoir (1932), sans oublier *La Belle Équipe* de Julien Duvivier (1936). L'autre est volontairement misérabiliste, comme dans *Les musiciens du ciel* de Georges Lacombe (1939), *Le Jour se lève* de Marcel Carné (1939) ou *Notre-Dame de la Mouise* de Robert Péguy (1941). Une sorte de déterminisme socio-économique affecte le destin du « héros » (« La banlieue et la grâce : autour de 'Notre-Dame de la Mouise' », par Annie Fourcaut, *Cahiers de la Cinémathèque*, n° 59/60, février

1994, Toulouse). Ouvrier, il ne peut sortir de sa condition (*Le jour se lève*, Marcel Carné, 1939), comme il ne peut quitter son usine, son logement, ses repères banlieusards. Avec la deuxième période, la banlieue s'apparente au chantier, à un monde perturbé par la modernité, *Mon Oncle* de Jacques Tati (1958), *Rue des prairies* de Denys de La Patellière (1959), *Terrain vague* de Marcel Carné (1960), *La Millième fenêtre* de Robert Menegoz (1960), *Les Cœurs verts* d'Édouard Lunz (1966), *Deux ou trois choses que je sais d'elle, la région parisienne* de Jean-Luc Godard (1967) ou encore le méconnu *La Ville bidon* de Jacques Baratier (1975) laissent entrevoir des grues, des bétonneuses, des palissades (*Archimède le clochard*, Gilles Grangier, 1959). Enfin, la banlieue de la troisième période correspond à celle des grands ensembles, plombés par la précarité économique et la dégradation, et où néanmoins les adolescents, entre échecs scolaires et petits trafics, rêvent au grand amour. Nous avons là des films comme : *De bruit et de fureur* de Jean-Claude Brisseau (1987), *L'Amour* de Philippe Faucon (1990), *Hexagone* de Malik Chibane (1993), *La Haine* de Mathieu Kassovitz (1995), *Rai* de Thomas Gilou (1995), *Jeunesse dorée* de Zaïda Ghorab-Volta (2000), *La Squale* de Fabrice Genestal (2000) ou encore *L'Esquive* d'Abdellatif Kechine (2004). Nous entrons certainement dans une quatrième période où la banlieue et la capitale sont unies dans une même géographie et où les personnages circulent du local (tel quartier bien circonscrit) au global (le monde). Dorénavant, les cinéastes se libèrent d'un ancrage trop marqué pour télescoper entre eux les divers lieux que la mobilité généralisée réseaute. Ce phénomène d'interactions entre des villes, des pays, des continents, qui vise à combiner des échelles dissemblables, tant en taille, qu'en histoire ou en paysage, satisfait des cinéastes – aux horizons culturels différents – qui jouent ainsi à faire et défaire les cartographies de leurs personnages. *In this World* de Michael Winterbottom (2004), *Samsa* de Siegfried (2004), *The World* de Jia Zhang Ke (2004), *Babel* de Alejandro González Inarritu (2006) suivent des voyageurs sans frontière, qui passent d'une banlieue à une autre, sans trop de problème. Chacun partage, sans forcément le savoir, un morceau d'histoire avec un autre personnage, venu d'ailleurs. L'accidentel, le hasard, l'imprévu, participent au parcours de ces individus et, de fait, articulent leurs temporalités existentielles. Chacun est présent au monde à l'heure de l'urbanisation planétaire. Mais revenons en banlieue parisienne. En définitive, d'Éric Rohmer (*Le signe du lion*, 1959) à Jacques Doillon (*Petits frères*, 1999), il s'agit avant tout de filmer les états d'âme des héros, souvent ordinaires, comme Madame-ou-Monsieur-tout-le-monde, qui s'interrogent sur le sens à donner à ce qu'ils vivent, plus ou moins sereinement, plus ou moins douloureusement dans un cadre urbain fortement marqué. Tout dépend alors de la sensibilité du réalisateur pour valori-

ser tel quartier ou au contraire le peindre en noir. Ainsi Bertrand Blier, qui pourfend la mesquinerie et la petitesse, choisit des petits pavillons de petits-bourgeois apeurés dans quelques scènes des *Valseuses* (1974) ou de *Buffet froid* (1979), tandis qu'Éric Rohmer montre des jeunes de la *middle-class* bien propres sur eux qui s'installent dans des villes nouvelles, comme dans *Les Nuits de la pleine lune* (1984) ou *L'amie de mon amie* (1987). On peut s'étonner du relatif confort des appartements et même de la propreté des grands ensembles dans des films comme *Rai* de Thomas Gilou (1995) ou *Petits frères* de Jacques Doillon (1999), alors que Jean-Claude Brisseau (*De bruit et de fureur*, 1988) ou Jean-François Richet (*États des lieux* en 1995 et *Ma 6-T va crack-er* en 1997), insistent davantage sur l'aspect lépreux des bâtiments et la déshumanisation de ces quartiers. Si le cinéaste n'est pas imperméable à «l'air du temps», il ne l'est pas plus aux espaces. Sa relation avec la ville semble alors privilégier l'excès, la transfiguration et tolère mal le strict réalisme ou l'indifférence feutrée vis-à-vis de l'environnement. Les immeubles expriment eux aussi le mal-être ou le bonheur, à l'instar de leurs habitants. Comme si le personnage s'identifiait à son environnement et que ce dernier lui servait de miroir et d'amplificateur, à la fois ! Il n'est jamais simple de filmer un sentiment pas plus du reste qu'un paysage urbain. Avec quelle focale ? Quel plan ? Quel éclairage ? Combien de temps fixer un lieu ? C'est très facile de manipuler les images afin d'inciter le spectateur à les interpréter de telle manière plutôt que de telle autre. Le cinéaste n'a pas à reproduire le visible mais à rendre visible, pour paraphraser Paul Klee. C'est sa vision que le spectateur vient voir. Il ne fréquente pas une salle de cinéma pour vérifier si ce film est fidèle à tel drame ou respecte tel paysage, mais s'il émeut, transfigure, métamorphose. Dans le mot «image», disaient les Surréalistes, il y a «magie». C'est cela, c'est la magie que le spectateur appréciera, au-delà des images.

À la question : existe-il un genre cinématographique associé à la banlieue ? Ma réponse aurait été «oui», il y a quelques années. Elle est «non» à présent. Pourquoi ? Parce que je pense que le cinéma qui de près ou de loin filme des scènes en banlieue est en réalité consacré principalement à l'adolescence, aux relations entre les «jeunes» et les «adultes», entre le «beur», la «beurette» et le «céfran», entre les filles et les garçons, entre les hétéros et les homos, etc. L'adolescence est une période aux limites floues, comme la banlieue, tendue comme la banlieue, riche de possibles mais aussi d'enfermements de nature diverse, comme la banlieue... C'est la banlieue de l'adulte, d'une certaine façon («Filmer l'adolescence. Le regard des adultes», par Thierry Paquot, *Informations sociales*, n° 119, octobre 2004).

Quels sont alors les «bons» films *sur* et *de* la banlieue parisienne, demande impatient le lecteur ? Je répondrai en vrac, et en insistant sur le cri-

tère subjectif d'une telle liste, quatre documentaires et huit films de fiction. Quatre documentaires – parmi des centaines d'autres absolument remarquables, mais il faut bien choisir, pour conseiller l'enseignant par exemple – sont à posséder dans la vidéothèque du collège ou du lycée. Le premier est un chef-d'œuvre, d'une force incroyable, d'une rare nervosité communicative, c'est *L'Amour existe*, de Maurice Pialat (1962). Court-métrage en noir et blanc, magnifiquement filmé, avec en voix off la lecture d'un poème en prose particulièrement émouvant de Maurice Pialat. Le texte dit l'amour du cinéma qui se manifeste très tôt chez l'auteur, résidant alors à Courbevoie («Palais, Palace, Eden, Magic, Lux, Kursaal... La plus belle nuit de la semaine naissait un jeudi après-midi. Entassés au premier rang, les meilleures places, les garçons et les filles acquittent pour quelques sous un règne de deux heures.»). Il dit aussi l'ennui gris, l'étroitesse des logis, la pauvreté des paysages, car «la banlieue grandit pour se morceler». Il égrène les statistiques désolantes sur le sous-équipement des banlieues: «Déficit en terrain de jeux: 75%; déficit en jardin d'enfant: 99%; nombre de lycées dans les communes de la Seine: 9, dans Paris: 29; théâtre en dehors de Paris: 0; salle de concert: 0». Il dénonce la condition banlieusarde des vieux scotchés dans des mouiroirs, des travailleurs épuisés, des immigrés si mal-logés, de la misère si bien répartie. «La leçon des ténèbres n'est jamais inscrite au flanc des monuments», il faut entendre cette harangue, cette critique, cette plainte, pour reconstituer la banlieue populaire de cette époque. C'est le souffle qui musicalise les images et stimule le spectateur, le transforme en témoin à un procès vicié d'avance, celui de la banlieue-dépotoir, de la banlieue-vide, de la banlieue-répétitive, de la banlieue-stagnante. Une charge héroïque. Un cri. Quarante ans plus tard, les théâtres nationaux installés en banlieue drainent une clientèle parisienne. Les stades et les «espaces verts» rivalisent de magnificence. Les équipements collectifs sont abondants. Pialat errerait en terre étrangère, d'autant que les cinémas de quartier ont été démolis et que les multiplex, au cœur des centres commerciaux, ne sont accessibles qu'en automobile... Sa banlieue n'est plus. Reste un étonnant pamphlet en images, unique en son genre. Le deuxième s'intitule *Du bidonville aux H.L.M.*, de Medhi Lalloui (1993), et comme son titre l'indique retrace un trajet collectif qui part des bidonvilles et conduit aux portes des logements sociaux. Archives cinématographiques, témoignages, analyses sont mobilisés pour guider le spectateur des habitations sur des terrains squattés par des immigrés venus travailler en France – où souvent ils construisent des logements – aux grands ensembles, qui après mille et une difficultés les accueillent. Entre-temps, l'Abbé Pierre, lors de l'hiver 1954, va interpeller les bien-pensants sur la misère qui campe sur les trot-

toirs de Paname, Michel Debré – Premier ministre de la jeune V^e République instaurée par de Gaulle – s’engage à résorber les bidonvilles et Jacques Chaban-Delmas – instigateur de la «Nouvelle Société» – va le réaliser. Campement illégal, caravanes, Cité de transit, «marchands de sommeil», bidonville en flammes, premier appartement «moderne» avec eau chaude et froide (le luxe!), grand ensemble délabré, exclusions diverses, réhabilitation, démolition et relogement, les familles sont nombreuses qui ont vécu ces étapes, qui scandent la longue histoire inachevée du droit à un logement décent.

Le troisième, de facture plus «classique», décrit la *Naissance d’une banlieue, mort d’un village*, de Sidney Jezequel (1995); voici le récit d’un petit village – Goussainville – qui en moins d’un siècle devient une ville de la banlieue parisienne, avec une voie ferrée, une autoroute, des lignes de haute tension et l’extension de l’aéroport de Roissy, comme traits marquants de son paysage... Ce documentaire n’est pas un film de propagande au service de tel ou tel élu, il utilise avec intelligence les documents d’archives, les témoignages d’habitants et l’avis d’experts. Il adopte un découpage chronologique attendu, un peu trop scolaire: village agricole, lotissements inachevés et non équipés, révolte des mal-lotés, opposition rouge/blanc, intervention de l’État et grands ensembles, pavillonnaire sans grâce, requalification urbaine, etc. Mais c’est pour expliquer les rêves des uns et les illusions des autres – parfois les mêmes! Seule ombre au tableau, les interviews de spécialistes (Annie Fourcaut, historienne incontestée de la banlieue parisienne; Jean-Paul Lacaze, urbaniste des grandes opérations...) sont filmées de manière trop statique, alors que le ton général est celui d’une épopée. Qu’est devenu le petit village? Un morceau du vaste puzzle urbain, baignant dans le bruit assourdissant des avions (Roissy est à côté). Pourtant, des habitants disent leur plaisir d’avoir un *chez-soi*.

Le quatrième, *Les Tarterêts, la banlieue sans haine* (par François Dubreuil et Pixel, 1995) est une chronique de la vie quotidienne d’une cité. Nulle recherche du spectaculaire mais au contraire ferme volonté de montrer comment les difficultés de chacun (chômage, insécurité, mal-être, etc.) trouvent des solutions dans la vie associative et dans la requalification de son quartier. Le réalisateur questionne en alternance les habitants (de jeunes Français, Arabes, Noirs et quelques Blancs) et les «acteurs de la ville» (un urbaniste, un procureur, un commissaire de police, un bailleur social, des responsables d’association, etc., sans oublier le maire de Corbeil-Essonnes, Serge Dassault). La presse et la télévision, en véhiculant une image négative de ce grand ensemble, où vivent 12000 personnes (près de 30% de la population de la ville), ne facilitent guère la lutte contre la stigmatisation...

Une responsable de l'association «Mieux vivre à Corbeil» affirme: «On a mis la misère sur la misère», tandis que les «agents de tranquillité» dédramatisent en expliquant que leur cité fonctionne sans accroc. Un tel documentaire a le grand mérite de proposer une analyse ouverte d'une banlieue qui échappe ainsi aux habituelles caricatures et de souligner l'importance des associations dans l'amélioration des conditions de vie et dans la qualité de la communication. On ne vit pas que de pain, mais aussi de rêves et de paroles échangées... Ce film témoigne également d'une histoire passée puisque depuis le tournage, la barre n° 5 a été rasée...

Parmi les films de fiction, le choix se révèle encore plus douloureux, mais si je devais suggérer une programmation équilibrée, en quelques films, qui rende compte de la diversité des manières de filmer ce quelque chose appelé «banlieue», j'en listerais huit. Indiscutablement, *Mon Oncle* de Jacques Tati (1958), qui montre le vieux Saint-Maur et le nouveau Créteil, mais surtout saisit les enjeux de cette période d'émergence de la «société de consommation», est une pépite. Chaque nouvelle projection déverse son lot de surprises! Film d'un conservateur, d'un «poujadiste»? Accusations absurdes, tout autant qu'affirmer qu'il s'agirait d'un film d'avant-garde! Jacques Tati (1904-1982) ne fait pas le procès de la modernité et l'apologie des valeurs dites «traditionnelles». Il montre la cohabitation – que nous vivons en permanence – de divers univers matériels et mentaux qui interfèrent parfois entre eux. Bien sûr, il préfère l'univers de Monsieur Hulot, son immeuble brinquebalant et labyrinthique du vieux Saint-Maur, son vélo Solex, les commerces «de proximité» (comme on les désigne à présent, formule bien révélatrice des ruptures territoriales), la familiarité relative des relations humaines dans le quartier, bref un certain art de vivre où le temps se déguste lentement sans craindre la surprise, qui provoque le rire. L'univers de M. et Mme Arpel et de Gérard, le neveu de Monsieur Hulot, est celui du travail industriel (M. Arpel est directeur d'usine) qui imprime sa marque à la vie domestique, puisque la cuisine est ici un laboratoire. La maison elle-même, une parodie des constructions du Bauhaus ou de Le Corbusier, se prétend «fonctionnelle», «rationnelle», une mini-usine à usage familial. La célèbre formule: «ça fait vide mais c'est moderne, tout communique!» n'exprime pas la phobie de la vacuité, mais l'acceptation d'un ordre des choses imposé de l'extérieur. Il faut être moderne, c'est bien. Pourquoi s'y opposer? Les Arpel sont choisis par ce type de maison, alors que dans le vieux Saint-Maur, ce sont les habitants qui logent là où ils se sentent bien, quelle que soit la norme dominante. En orientant sa fenêtre, Monsieur Hulot dirige le rayon du soleil sur la cage de l'oiseau des voisins du dessous le faisant chanter. Cette découverte non recherchée se révèle

être une expérience. De même pour Gérard, lorsqu'il joue avec d'autres garçons de Saint-Maur dans un terrain vague, c'est l'expérience qui vient à lui. L'expérience est une composante de la connaissance et aussi bien sûr de l'existence. Ne transformons pas ce film en une dissertation philosophique, toutefois sachons y trouver cette dimension théorique derrière la satire. Que demander de plus : passer un moment agréable et penser, après coup ? Ce film échappe aux classifications habituelles et prend son sens en regard des autres œuvres de Jacques Tati (*Jour de fête*, 1949 ; *Les Vacances de Monsieur Hulot*, 1953 ; *Playtime*, 1967 ; *Trafic*, 1971 et *Parade*, 1974) qui dessinent une même conception du monde et des rapports entre les humains, la technique, la ville, le temps. On peut coller l'étiquette de « réactionnaire » à cet artiste atypique, il adopte toujours la même position, être en réaction à l'air du temps. Le documentaire de Stéphane Goudet, *Tout communique* (2005), décortique *Mon Oncle* avec intelligence et donne à voir d'excellents documents, une belle leçon d'analyse filmographique. *La Décharge*, de Jacques Baratier (né en 1918), résulte d'une commande de la télévision (1968), qui trouve le film trop « noir » et refuse de le passer. Il ressort, quelque peu remanié, en 1975, sous le titre *La Ville bidon*, titre d'une chanson de Claude Nougaro qui sert pour le générique. Le scénario est de Christiane Rochefort et Daniel Duval, la musique est signée Michel Legrand et les acteurs sont fameux : Bernadette Lafont, Roland Dubillard, Jean-Pierre Darras, Françoise Lebrun, Robert Castel, Xavier Gélin et plus surprenant, le romancier Lucien Bodard, le musicien Pierre Schaeffer et l'historienne de l'urbanisme Françoise Choay, pour une très courte scène. L'histoire est simple : sur une vaste décharge, aux portes de la capitale, il faut construire une ville nouvelle, « la ville du bonheur » assure le sénateur-maire interprété par Lucien Bodard. Pour cela il faut pactiser avec le propriétaire – qui détient de l'or, grâce à la spéculation sur ce terrain vague –, dégager les squatters-ferrailleurs, déplacer un foyer d'immigrés et édifier des milliers de logements, creuser un lac, réaliser un parc, etc. Tourné à Créteil, c'est de Créteil qu'il s'agit, où effectivement un plan d'aménagement est lancé au début des années 1960, par le maire, le général Billotte, qui a l'appui de de Gaulle – d'où l'extension du métropolitain, la préfecture et l'université... Parmi d'excellentes répliques, notons celle du maire à son urbaniste, qui ne sait comment justifier l'expropriation d'un immeuble de logements sociaux : il faut « trouver un sociologue ». En effet, celui-ci, certainement de gauche, considère scandaleux qu'on puisse loger dans de telles conditions indignes des habitants et propose un relogement ! *De Bruit et de Fureur* (1988) est un film de Jean-Claude Brisseau (né en 1944), instituteur, puis professeur de collège en banlieue parisienne. Cinéaste autodidacte, il réalise *La croisée des*

chemins (1975) qui est projeté lors d'un festival amateur en présence d'Eric Rohmer, qui l'apprécie. Jean-Claude Brisseau peut alors tourner pour la télévision *Un jeu brutal* (1982) qui préfigure le long métrage, *De Bruit et de Fureur*, qui se nourrit de sa pratique d'enseignant en banlieue durant près de vingt ans. «Je le répète, confie-t-il à la revue *24 Images* (n° 39/40, août 1988, Montréal), le film ne défend pas une thèse, il entretient d'abord un rapport émotionnel. Il y a quelque chose de cet ordre-là dans le côté incompréhensible et bouffon des romans de Faulkner. C'est ce côté délirant et grotesque qui m'intéressait beaucoup.» Ce n'est donc pas un portrait d'un adolescent, Bruno, qui découvre la banlieue parisienne avec comme introducteur, Jean-Roger («le» délinquant), qu'il tient à peindre, mais la sortie de l'enfance face à la violence des institutions (la famille, l'école, «la» société), d'où les apparitions d'une femme mystérieuse, d'où la poétique avec l'oiseau, d'où la fuite dans l'imaginaire et le suicide de Bruno... Le spectateur averti reconnaîtra les 4000 de La Courneuve dans les intérieurs des appartements et Bagnolet pour les extérieurs. «J'ai choisi ce coin, explique le cinéaste, parce que je ne voulais pas donner dans le naturalisme, ni dans le misérabilisme. Ce coin est presque beau. Et comme il est en hauteur, cela me permettait d'avoir de grands ciels. J'ai essayé de faire un film vertical. Je voulais, contrairement à ce qui se fait souvent, passer de plans rapprochés à des plans d'ensemble. C'est une technique qu'utilisait John Ford (...) pour renvoyer à un univers beaucoup plus vaste et pour relativiser complètement les vies humaines à l'intérieur du cadre. Bagnolet et ses environs me permettaient de tels plans.» Avec *La Haine* (1995), Mathieu Kassovitz conquiert un très large public (plus de 2 millions d'entrées) – et même une audience internationale – pour un film sur 24 heures dans la vie de trois jeunes (Vinz, Saïd et Hubert) de la cité des Muguets (en réalité Chanteloup-les-vignes). Sorti en noir et blanc, le film se donne des allures de film noir, avec de nombreux rebondissements qui tiennent en haleine le spectateur. La violence de la police, la tension à fleur d'images, le rapport conflictuel entre la banlieue et Paris, la déshérence ambiante, tous ces ingrédients font de ce film un résumé de ce qu'un des personnages évoque: «le malaise des banlieues». L'excellente interprétation, le rythme du film (le réalisateur a été marqué par ζ de Costa-Gavras), les cadrages, concourent à sa qualité. Donc trois «jeunes» (un juif, un noir, un beur) passent ensemble leur temps à ne rien faire et à haïr la société fautive, à leurs yeux, de leur impossibilité, non pas à agir, mais à ne pas en avoir des raisons. C'est Vinz qui semble le plus rebelle – la presse de l'époque l'associe à Travis dans *Taxi driver* –, prêt à déjancer face à n'importe quelle situation. Univers masculin, décalage entre les générations, inactivité, non-estime de soi, bref de quoi sombrer dans

une désespérance suicidaire... *La Squale* (Fabrice Genestal, 2000), fait rarissime dans le cinéma français, met en scène des acteurs noirs. Le réalisateur a passé son enfance aux Courtilières à Pantin, puis a enseigné dans un collège de Sarcelles avant de tourner ce film, à trente-trois ans. En argot des cités, le squal est le caïd. Ici, c'est Toussaint, un beau gars, qui n'hésite pas à partager sa petite amie avec les copains de sa bande lors d'une « tour-nante » (viol collectif), qui entraîne le retour au pays de la jeune femme humiliée et le désir de vengeance de sa famille, qui sera à la hauteur du méfait. Désirée, nouvelle arrivée dans la cité, souhaite conquérir Toussaint, elle s'invente un père mythique, Souleymane, caïd légendaire du quartier. Drague, jalousie, règlements de compte, trafic de drogue, chassé-croisé avec la police, les habitués éléments d'un film sur les jeunes des cités, avec leur parler phrasé, rythmé, verlanisé. Finalement Désirée est enceinte et se rend en Grande-Bretagne pour se faire avorter, sauf qu'elle découvre qu'elle possède enfin une raison de vivre !

Le vue panoramique du début de *Jeunesse dorée*, de Zaïda Ghorab-Volta (2001), est celle d'une ville de n'importe où, avec des immeubles, des barres et des tours, des pavillons, des bouquets d'arbres, des jeunes inactifs qui traînent et deux jeunes filles, l'une brune avec des lèvres fines et un regard droit et dur, l'autre blonde, avec un sourire éclatant et un regard changeant. À dire vrai, et le spectateur l'apprendra au fur et à mesure du déroulement de cette histoire, les deux adolescentes sont coincées dans leur famille, leur corps et leur destin. La brune a un père hospitalisé, dépendant et psychologiquement diminué, une mère tendue, un frère bagarreur et distant et des jeunes sœurs qui ignorent ce que grandir signifie. La blonde a un « amoureux » qui sort de prison, un père endetté qui crie plus que de raison et un orchestre qui la fait vibrer et avec qui elle se « libère ». Grâce à l'action socioculturelle, leur projet d'un reportage photographique sur les immeubles collectifs hors des villes est sélectionné, elles peuvent partir à la découverte de la « belle France » avec un appareil photographique. Tout cela est angélique. La cohabitation des deux copines ne pose aucun problème et toutes leurs rencontres sont enrichissantes et tranquilles. Les beurs d'une cité paumée sont super-cools, les bûcherons post-soixante-huitards installés dans une ferme de haute montagne, sont accueillants, ouverts et « paternels », l'hôtelier grincheux – c'est son jour de fermeture – est un brave gars, bref, et c'est tant mieux, tout le monde il est gentil et tout le monde est parfait avec ces deux jeunes et jolies filles, la brune qui refuse qu'on la frôle, qui ne sait pas de quoi son demain sera fait et la blonde confiante en sa bonne étoile... On roule et l'on parcourt des kilomètres et à chaque carrefour l'on trouve une cité construite à l'écart d'un bourg, à côté d'une forêt, en

dehors d'une agglomération; les filles font clic-clac et la cité pose et l'on reprend la route et le soleil brille et les gens croisés sont si sympathiques qu'on regrette de n'avoir pas noté leur adresse... La «Muraille de Chine», à Saint-Étienne, implose. Une jeune confie sa tristesse, la brune déclare que dorénavant «elle ne saura où se recueillir». La poussière de béton emmagasine des tonnes de souvenirs légers, légers... Un sanglot se fait entendre, une larme est retenue. Le circuit continue et les deux reporters jouent aux fugueuses. Le spectateur s'étonne de tant de constructions éloignées des villes, des bretelles autoroutières, des carrefours *made in DDE*, de la mise en scène urbaine, il ne savait pas que tant et tant de cités-dortoirs se révélaient être des dortoirs à citadins, loin de tout et tout au loin du monde... Film touchant, avec des apprentis comédiennes et comédiens, avec des paysages colorés pour publicités touristiques, mais avec, et c'est là l'essentiel, un immense désespoir dans l'attitude de Gwenaëlle et d'Angéla, natives de Colombes, ou plutôt une sorte de vertige devant l'inconnu. Qu'est-ce qui leur est inconnu? Le monde des adultes, la sexualité, l'idée d'un avenir. Elles en rêvent et en même temps souhaitent demeurer des enfants et collectionner des photographies d'anonymes qui acceptent de poser en riant, en pleurant, en délirant. L'enfance est une île, ce film ressemble à un ferry d'une ligne trop régulière. Bon voyage.

En achetant mon billet pour *L'Esquive* (2004), je me suis dit «encore un film sur la banlieue...», un film qui va soit établir un véritable réquisitoire sur les injustices sociales, soit avec une certaine complaisance valoriser une jeunesse en quête d'elle-même. La caissière m'avertit: «il y a une classe de collégiens». Tant mieux, ainsi je verrai le film et observerai quelques réactions d'adolescents. L'intrigue est simple: Krïmo surprend Lydia en costume, il reste médusé devant cette jeune fille blonde qui joue à jouer un personnage de Marivaux et sent monter en lui ce curieux sentiment indescriptible qu'est l'amour. Afin de la côtoyer et de lui déclarer sa flamme, il «achète» à Rachid son rôle d'Arlequin. Il lui faut alors lire Marivaux, participer aux répétitions et déclamer ses tirades devant la classe, plutôt amusée et face à l'enseignante passionnée, directive et attentive. Là, Krïmo perd ses moyens. Il n'arrive pas à mémoriser le texte, à bouger son corps, à bien articuler et s'enfuit, honteux et malheureux. Le jour de la fête de l'école, c'est Rachid qui assurera le rôle d'Arlequin auprès de la belle Lydia... Intrigue simple qui s'entremêle au thème de la pièce, les «pauvres» se font passer pour des «puissants» et inversement, sans tromper personne, à commencer par eux-mêmes. Les mimiques, la manière de porter des vêtements et surtout l'allocution, l'aisance à manier la langue, trahissent votre origine sociale et vous empêchent de changer de «monde». Le ma-

rivaudage associe l'afféterie au badinage, sans duperie. Ainsi *L'Esquive* est un film sur les adolescents et leur langage. Avec une incroyable dextérité verbale – si j'ose cette expression – les jeunes tchatchent, déroulant leur verlan sur le phrasé des rappeurs. Le spectateur est impressionné par ce flot de paroles étrangères dont il ne comprend que quelques mots prononcés en français banal, comme «enculé», «pute», «je m'en bats les couilles» ou encore «meuf», «keuf», «bouffon», «grave»... Les collégiens présents dans la salle s'esclaffent à chaque joute oratoire, éclatent de rire lorsqu'un «frère» de Krimo, lui dit «c'est quoi, ça? Tu fais du théâtre? T'est un pédé d'acteur, alors?», et montrent du doigt un figurant qu'ils connaissent. Abdellatif Kechiche réalise ici, après *La faute à Voltaire* (2001), un film assez juste sur la naissance du sentiment amoureux, si délicat à exposer quand on est un garçon de quinze ans, dans le contexte d'une cité. Ce n'est pas un film sur Marivaux et le théâtre, c'est même l'échec d'une enseignante qui rêve de transformer ses élèves par la magie de l'art, par la lecture et la mise en espace d'un texte («Sors de toi-même!» dit-elle à un Krimo raide et baffouillant). Les «apprentis comédiens» demeurent les mêmes avant et après les répétitions, ils n'apprennent rien des situations que relate Marivaux, des nuances gestuelles, du sens des mots, de la valeur des sentiments. Ce n'est pas – et c'est tant mieux! – un film sur la vie des cités. Certes, on entrevoit le grand ensemble des Francs-Moisins à Saint-Denis, mais il est réhabilité, les immeubles sont équipés d'interphones, les bancs ne sont pas dégradés et les haies ne sont pas saccagées. Tout est tranquille. Les jeunes parlent normalement et poliment avec les adultes, alors que les filles hurlent entre elles, s'insultent abondamment et que les gars errent par petits groupes en murmurant des désirs impossibles. Les policiers sont agressifs, pour ne pas dire hystériques (la fliquette ne se contrôle absolument pas), ils cachent leur peur et leur mal-être en frappant inutilement les ados et en leur criant dessus (cette scène quasi insoutenable s'inspire malheureusement de cas réels, de fréquents dérapages policiers en état d'abus de pouvoir...). Que de rêves dans la tête des enfants, comme dans celles des adultes – le père de Krimo, en prison, dessine des voiliers... –, que de rêves qui sont cadencés! Mais comment les libérer? Les laisser naître et se déployer? Par l'esquive?

Avec *L'Année suivante* d'Isabelle Czajka (2006, 1h31), on voit les habituelles et disgracieuses «boîtes-logos» des enseignes spécialisées en bricolage, salons, vélos, plantes et autres activités dites de «loisirs», les rubans autoroutiers et ses effilochements en rocades, ses ronds-points surdimensionnés qui obligent le piéton à d'in vraisemblables détours, tant seule l'automobile est ici prise en considération, et même un cimetière... Quel est donc le «ici» d'Emmanuelle? Quand le film commence, son père est hospitalisé et

la jeune fille se rend au chevet du malade, puis rentre chez elle, dans une résidence plutôt coquette. Son «ici» correspond aux parcours qu'elle emprunte régulièrement. La banlieue que l'on découvre ressemble à toutes les banlieues que nous connaissons, elle est standardisée: lignes de bus, stations de RER, centres commerciaux, restaurants de chaînes, parkings, terrains vagues aux allures de campagne, etc. La banlieue de cette banlieue, un club de vacances au bord de la mer en Tunisie au prix «dégriffé», est également reconnaissable. C'est son pendant balnéaire. Mais si le «décor» est commun à bien des histoires de vie, celle d'Emmanuelle est singulière. Son père meurt à la fin des vacances. Il est enterré dans un cimetière jouxtant une grande surface. La vie continue, dit-on souvent après un tel drame. Pourtant, le séisme invisible que provoque un tel événement ne fait que commencer son travail d'ébranlement de la personnalité. Emmanuelle n'a le goût à rien. Au lycée, elle s'investit dans le théâtre, mais sans réelle passion, son attention est relâchée, elle se lie d'amitié avec Aïsa, une jeune malienne (ce qui nous vaut une scène «exotique»: la mère de sa copine lui coiffe des tresses, tandis que le père et un ami déjeunent devant la télé éteinte dans un plat traditionnel). Avec sa mère (jouée par Ariane Ascaride), le dialogue patine et lorsqu'il embraie, il dérape vite. Emmanuelle est entière, boudeuse, taciturne. Elle ne sait pas dire ce qui pourtant la libérerait. Sa mère refuse de jouer à la veuve abattue, elle se rebiffe face à ce mauvais sort et décide de sortir, d'acheter des vêtements, de plaire. Elle vend l'appartement sans prévenir Emmanuelle, qui crie à la trahison. C'est le début de la fin. Ou plus exactement la continuité d'une non-relation mère/fille, sans qu'aucune n'en soit responsable. Le grand mérite de ce film intimiste consiste justement à ne proposer aucune interprétation psychologique. Le déroulé se fait lent comme un dimanche inutile. Les dialogues sont rares pour mieux signifier la difficulté à échanger. L'échange s'effectue avant tout au centre commercial, figure emblématique du quotidien des différents personnages. L'échange marchand l'emporte sur l'échange affectif. La marchandise à un prix, on peut l'essayer, tandis que la relation humaine se construit patiemment, ne rapporte rien et exige beaucoup, mais fait naître ce qui est en vous, noué au plus profond de soi. *L'année suivante* marque le passage de l'adolescence à l'âge adulte, sans éclat, avec une certaine tristesse, comme si Emmanuelle n'avait pas pu vivre intensément cet entre-deux-âges. Elle en est flouée – comme le disait si bien Simone de Beauvoir, évoquant cette période de sa vie. Le décor ne change pas, les personnages sont appelés à tenir d'autres rôles. Emmanuelle a grandi. Irréversiblement. Plus tard, bientôt, elle aura la nostalgie de ce pays exceptionnel, et souvent rêvé, qu'on appelle l'enfance.

Voilà, un rapide descriptif de quelques échantillons de ce cinéma dédié à la vie des jeunes-des-banlieues. Il est certain que chacun d'entre eux provoquera le débat au sein d'une classe et conduira chaque spectateur à s'interroger, aussi bien sur la forme architecturale, l'urbanisme, les tenues vestimentaires, les échanges langagiers, les relations entre les élèves et leurs enseignants et réciproquement, l'impossible dialogue entre les policiers et les jeunes, le racisme « ordinaire », etc. Ces films sont ainsi la matière à un enseignement.